LIBERTÉ

60¢
plus TPS

Volume 79 n° 30 Saint-Boniface, du 23 au 29 octobre 1992 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998

Qui a tué le shérif?

Un comité de la Chambre de commerce de Notre-Dame-de-Lourdes a créé et monté un suspense à la western qui sera présenté dans le cadre d'une soirée genre souper-théâtre, le 7 novembre. **Page 17.**

Le geste de la MTS

La Manitoba Teachers' Society a fait savoir au premier ministre Filmon qu'elle ne participera pas au Groupe de facilitation de la gestion scolaire tant que les citoyens visés par l'article 23 ne voudront pas embarquer. **Page 28.**

De la vie à la Villa

Une grande majorité des quelque 225 membres de la Villa Youville de Sainte-Anne-des-Chênes présents à la réunion annuelle le 20 octobre ont validé la récente réorganisation de la direction interne. **Page 3.**

L'heure recule

Les Manitobains doivent s'adapter aux nouvelles heures de la saison froide, dans la nuit de samedi à dimanche, en reculant d'une heure leurs horloges, montres et cadrans.



photo: Laurent Gimenez



photo: Jean-Pierre Dubé

Oui ou non?

À quelques jours du référendum national sur la réforme constitutionnelle proposée à Charlottetown, La Liberté a demandé des opinions à des citoyens ordinaires et à des juristes de chaque côté de la médaille. Me Jean-Paul Boily (à gauche) défend le Oui, tandis que Me Rénald Rémillard avance un Non. Le dossier en pages 9 à 12.



photo: Hubert Pantel

Un Cercle infernal

Pour la première fois, le Cercle Molière présente un suspense qui mêle l'horreur et le surnaturel. J'vais revenir avant minuit, mettant en vedette, entre autres, Georges Couture et Carole Freynet-Gagné, prend l'affiche à partir du 23 octobre. Page 20.

Un maire francophone?

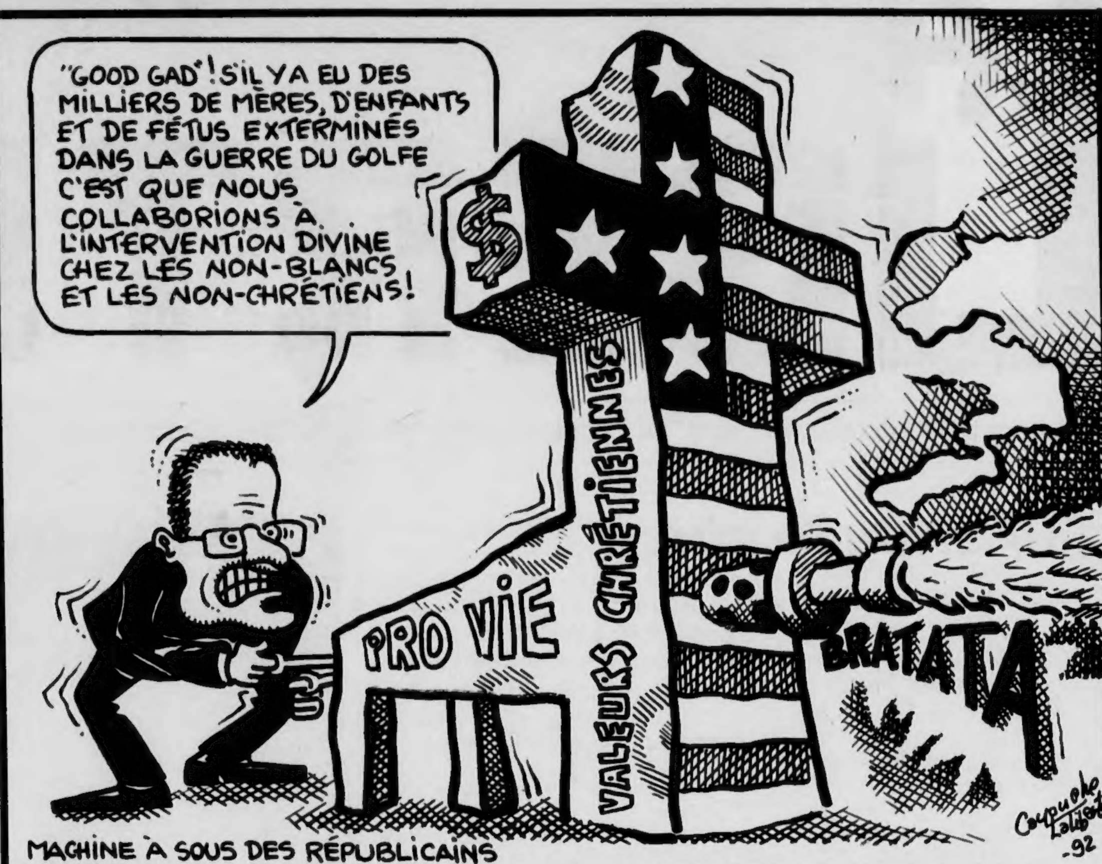
À l'approche des élections municipales de Winnipeg, La Liberté a rencontré le seul candidat bilingue à la mairie, Greg Selinger, l'actuel président du Comité des finances. Notre couverture électorale en **pages 5, 6, 7, 13 et 14.**

Citation de la semaine

«Je ne coûte pas cher à l'État: on évite l'hospitalisation répétitive et la médication à outrance.»

Le psychothérapeute québécois Réjean Simard, au sujet du temps qu'il faut mettre pour aider une victime d'inceste à s'en sortir. Il présente le cas-type d'une femme qu'il a suivi pendant 12 ans et 600 sessions. **Page 27.**

CAYOUCHE



MACHINE À SOUS DES RÉPUBLICAINS

SOMMAIRE

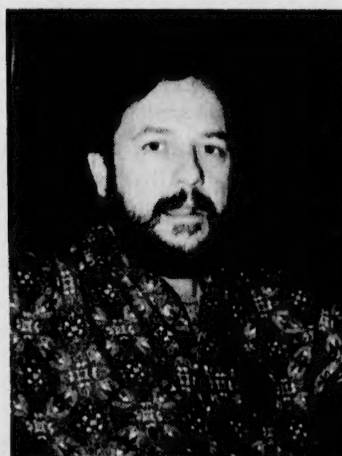
ACTUEL


Maria Chaput et Cécile Berard. Page 15.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ


Réjean Simard. Page 27.

Le MANITOBA de A à Z

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de l'Association de la presse francophone (APF) de 1984 à 1991

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba et 30$ ailleurs au Canada. À ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%. Aux États-Unis et outre-mer, le tarif est de 35$ par année, sans TPS. Les abonnés manitobains qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

Ici et ailleurs

Une obligation d'ici au 2 novembre

Montréal - La nouvelle émission des Obligations d'épargne du Canada est disponible depuis le 19 octobre. Les Obligations ont été émises pour la première fois en 1946 après qu'une enquête menée auprès de quelque 6 000 propriétaires d'Obligations de la Victoire (des certificats émis afin d'aider au financement de l'effort de guerre du Canada) eut révélé que 87% d'entre eux voulaient continuer d'investir dans un instrument encaissable en tout temps, sûr et facile à acheter.

Près de 9,6 milliards $ d'Obligations d'épargne ont été vendues en 1991, dont quelque deux milliards $ par le Mode d'épargne sur le salaire. La nouvelle émission comporte une échéance de 12 ans. Les Obligations émises en 1985 viennent par ailleurs à échéance le 1er novembre. Elles ne rapporteront donc aucun intérêt après cette date.

De plus en plus vieux

Ottawa - Selon le dernier recensement, les possibilités de vivre centenaire augmentent. Le Canada compte environ 3 700 aînés de 100 ans ou plus, soit trois fois plus qu'il y a 20 ans. Cette année seulement, plus de 1 200 personnes célébreront leur centième anniversaire de naissance. Le nombre de personnes âgées est en hausse au pays. En juin 1991, il y avait 3,2 millions de personnes de 65 ans et plus, soit 472 000 de plus qu'en 1986.

La répartition des centenaires au Canada respecte assez bien la proportion de la population dans chacune des provinces, sauf au Québec, qui comprend 25 % de la population et 17 % des centenaires, et la Colombie-Britannique, 12 % de la population et 15 % des centenaires. La majorité des centenaires, dit Statistique Canada, vivent dans les régions métropolitaines. Selon des projections, leur nombre pourrait passer à 7 400 en 2 011. (APF)

Une assemblée nationale d'aînés

Ottawa - Une assemblée nationale regroupant les aîné.e.s francophones du Canada verra officiellement le jour lors d'un congrès de fondation qui aura lieu à Winnipeg du 12 au 14 novembre. La rencontre, qui réunira une soixantaine de personnes des dix provinces et des deux territoires du pays, permettra aussi d'approfondir des sujets prioritaires pour les aîné.e.s. On abordera ainsi les soins de santé de longue durée en français de même que l'intergénération, soit la contribution que peut apporter la population aînée auprès la population en général, en raison de son expérience.

ACTUEL

225 membres à la réunion annuelle de la Villa Youville

«Les membres ont appuyé la position du conseil»

La réunion annuelle de la Vila Youville de Sainte-Anne-des-Chênes, le 21 octobre, a peut-être terminé le débat public entre les tenants et les opposants à la décision du conseil d'administration de congédier en juillet ses deux gestionnaires. Mais la population locale reste très divisée quant aux véritables motifs derrière les actions du conseil présidé par le docteur Robert Lafrenière.

«Je suis satisfait que les membres ont appuyé la décision du conseil, a déclaré le Dr Lafrenière. La motion qui appuyait les décisions du conseil a été approuvée par une grande majorité. Je voudrais maintenant qu'on arrête de parler de ça.»

«Ça» est évidemment le congédiement du directeur depuis la fondation de la Villa en 1965, Louis Bernardin, et de la directrice du nursing depuis deux ans, Stella Archambault. Ils ont été remplacés en septembre par une nouvelle équipe de gestionnaires, sous la direction de Francis Labossière.



photo: Jean-Pierre Dubé

Normalement, de 30 à 40 personnes assistent à la réunion annuelle.

Un groupe d'une vingtaine de personnes en désaccord avec la façon de procéder de la Villa s'est rendu à la réunion annuelle pour constater que la salle était remplie de sympathisants au conseil d'administration.

Selon la porte-parole du groupe, Lucienne Boucher, «le conseil voulait son monde seulement à la réunion. C'était un lavage de cerveaux complet. Je me suis levée pour faire certains points, et je me suis fait huer. C'était une foule qui voulait absolument descendre Louis (Bernardin) et Stella (Archambault).»

Lucienne Boucher affirme avoir toutefois réussi à remettre en cause certaines rumeurs qui ont circulé quant à l'intégrité de l'ancien directeur de la Villa, rumeurs, dit-elle, alimentées par le conseil, craignant une prise de contrôle par les amis des anciens gestionnaires.

Les élections se sont faites sans heurts. Cinq membres, dont trois sortants, présentés par le comité des nominations, ont été élu sans concurrence. Il s'agit de Clément Charrière, Mimi Pattyn, Laurette Joyal (réélus), Fernande Pelletier et Ernest Lajoie. Pour Robert Lafrenière, les élections ont confirmé la voie choisie par son conseil.

«On ne voulait pas présenter de candidats, souligne Lucienne Boucher, on voulait simplement savoir (par exemple) les raisons des congédiements et questionner les procédures du conseil d'administration. Le conseil a commis des abus de pouvoir en se mêlant de choses internes.»

Par exemple, elle relève les menaces de renvoi immédiat (pour insubordination, entre autres) contenues dans une note de service aux employés distribuée en juillet.

Le groupe de Lucienne Boucher demeure très déçu et considère avoir fait ce qu'il a pu. «On se bat contre un mur de pierre, il n'y a rien de plus à faire. Qu'ils s'arrangent.»

Il reste que plusieurs membres de la Villa et de la communauté n'ont pu assister à la réunion, le conseil ayant décidé d'interdire la vente de cartes de membres après 15 h le jour de l'assemblée, et de renvoyer les non-membres chez eux.

«Normalement, on a 30 ou 40 personnes à l'assemblée, commente Robert Lafrenière. C'est possible qu'on ait vendu une quarantaine de cartes depuis quelques mois.»

Pour sa part, le journaliste de La Liberté a dû quitter les lieux devant les menaces de se faire expulser physiquement.

Jean-Pierre DUBÉ

L'exposition commerciale de Saint-Boniface

Une seule journée en 1992

La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface a décidé de ramener la durée de son exposition commerciale à une seule journée.

Et après une enquête faite auprès des exposants de l'an dernier, la troisième édition, qui se tiendra encore à la salle Jean-Paul-Aubry du Centre culturel franco-manitobain, aura lieu un mercredi, soit le 28 octobre.

«C'est un consensus qui nous a été recommandé, indique le président du comité organisateur, Marc-Yvan Poulin. Deux jours, c'était trop long pour les petits commerçants. Le mercredi, c'est aussi la journée préférée des commerçants.»

L'autre changement à l'horaire, c'est qu'il n'y aura pas de banquet après l'exposition, qui se tiendra de 15 h à 21 h. «C'est vraiment compliqué, ajoute le vendeur immobilier. On pourra faire le "networking" après au lieu d'aller au souper. On s'est brûlé deux ans de suite avec des conférenciers ultra-plates!»

Le comité organisateur a décidé d'opter pour un dîner plus léger avant l'exposition commerciale et avec le ministre Eric Stefanson comme conférencier au Club La Vérendrye. «C'est peut-être un anglophone, mais j'aime mieux le ministre de l'Industrie, du Tourisme et du Commerce!» Le dîner-rencontre sera aussi

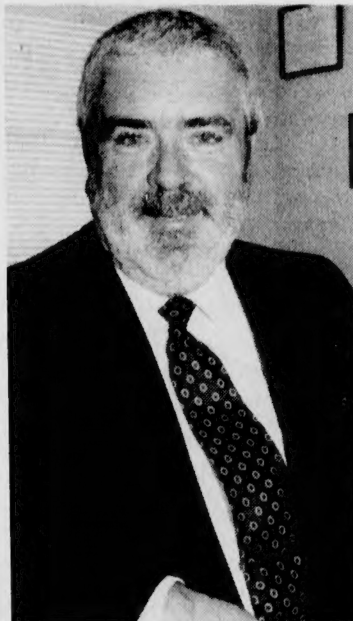


photo: Yves Chartrand

Marc-Yvan Poulin est en pleine effervescence commerciale depuis le printemps dernier. Il a déjà vendu une vingtaine de maisons pour le compte de Realty World Robidoux!

l'occasion de lancer un concours des commanditaires.

On profitera par ailleurs de l'exposition pour lancer quelques nouveaux commerces dans certains domaines comme la construction et le service d'envoi aux petites entreprises.

Une cinquantaine de kiosques ont été réservés et Marc-Yvan Poulin s'attend à atteindre au-delà de 60 (1) . «Le taux de retour est de 70 % et il y a toujours des nouveaux qui s'ajoutent.» Les visiteurs auront accès à un vin-fromage gratuit de 19 h à 21 h.

En plus de se dérouler pendant la Semaine nationale de la petite et moyenne entreprise, l'exposition commerciale, la plus grosse activité de la Chambre de commerce, répond à l'objectif de promouvoir les commerçants francophones.

Et d'ajouter Marc-Yvan Poulin: «On fait ça pour la francophonie, pas juste pour Saint-Boniface. On veut aller chercher des commerces au Québec et en France pour les implanter dans les villages. Richard Chartier (le président de la Chambre) fait du travail auprès d'investisseurs beaucerons. La Chambre de commerce a l'intention de jumeler la Beauce, ou une partie, avec le Manitoba français.

«Les commentaires sont positifs. Un homme d'affaires pensait que l'Ouest, c'était Calgary et le Stampede. Il ne s'imaginait pas qu'il y avait autant de services en français au Manitoba. On veut amener des investissements au Manitoba français et on vise les petits villages parce qu'il y a des octrois disponibles comme les "Grow Bonds".»

Y.C.

(1) Il est possible de s'inscrire jusqu'à la veille de l'exposition commerciale.

ÉDITORIAL

Une décision difficile

Depuis quelques jours, on a l'impression que ce n'est pas une décision vraiment importante qu'on va nous demander de prendre le 26 octobre. Après tout, notre Brian national et quelques autres ténors du Oui tentent déjà de désamorcer l'inévitable conclusion d'une campagne de cafouillages. Non, c'est plutôt une décision difficile. Ce qu'on vous demande dans les derniers jours de la campagne référendaire, ce n'est plus si vous avez pensé à ce que vous allez faire, mais plutôt si vous y avez BIEN pensé.

De nature, je suis plutôt immunisé aux campagnes de peur. En 1970, de peur que l'indépendance du Québec ne se fasse, les libéraux de Robert Bourassa avaient envoyé des camions de la Brinks en Ontario; en 1976, quand il est devenu évident que les péquistes allaient remporter l'élection provinciale, Charles Bronfman, le président des Expos de Montréal, a déclaré qu'il allait déménager l'équipe à Plattsburgh. Je pourrais continuer les exemples depuis le référendum de 1980, mais limitons-nous au plus récent: est-ce que le Canada ne devait pas s'effondrer après l'échec du lac Meech?

Alors, quand le Oui vous parle du Liban, de la Yougoslavie, d'une reprise du terrorisme au Québec, c'est une vraie farce. Le 26 octobre, ce qu'on vous demande tout simplement, c'est de dire aux 17 qui ont négocié à Charlottetown si vous croyez que la Constitution va être renouvelée dans le sens que vous le souhaitez. Laissez faire ceux qui disent que c'est la meilleure entente possible, qu'il n'y aura pas d'autres négociations. Ce n'est pas ça qui compte car ces mêmes personnes sont là parce que nous avons voulu qu'elles nous représentent.

Si vous dites oui, vous êtes d'accord, entre autres choses, avec un Sénat égal, un Québec distinct avec 25 % de députés à la Chambre des communes, des gouvernements autonomes pour les autochtones et l'attachement (à moins que ce ne soit l'engagement?) à la promotion des minorités linguistiques officielles.

Le Oui a fait une mauvaise campagne de promotion. Tout le monde s'accorde là-dessus. Un stratège du Reform Party a d'ailleurs déclaré que ce n'est pas vraiment son parti qui a fait une bonne campagne, c'est plutôt celle du Oui qui est incompétente! Malgré cela, le Oui vous demande d'oublier les niaiseries dites par Brian Mulroney et de vous concentrer sur le texte. Fondamentalement, c'est ce qu'il y a de plus simple à faire.

Maintenant, si vous dites non, c'est parce que vous n'êtes vraiment pas confortables avec ce qui est proposé. Il ne faut pas dire non parce que vous détestez Brian Mulroney (même s'il fait tout pour se faire détester!), il ne faut pas dire non à cause d'un point en particulier. Il faut se faire une opinion après avoir mis le plus grand nombre possible de points dans la balance.

Mais si vous finissez par dire non, ne vous sentez pas mal pour le Canada. C'est une tactique malheureuse employée par des gens pour vous faire sentir comme «des casseux de party». Ils ont malheureusement oublié qu'on a le droit à son opinion. Et que la décision finale appartient aux citoyens. Si c'est non, il ne faudra pas nécessairement recommencer le lendemain, mais probablement chercher d'autres moyens d'arriver à garder le pays ensemble. Ceux qui appellent à la catastrophe devraient peut-être céder leur place à d'autres.

Voter en sachant les conséquences réalistes de votre geste. Et aussi que vous devrez assumer la responsabilité de votre geste dans les mois qui suivront. C'est une décision difficile, surtout quand on vous fait peur, mais c'est la vôtre.

Yves CHARTRAND



Sur la scène NATIONALE

Les Anglo-Québécois se contentent de l'entente de Charlottetown

Masonville semble à l'abri de la tourmente référendaire. Pas de grands éclats publicitaires. Pas plus de fierté canadienne enveloppée dans de grands drapeaux rouge et blanc. Une seule affiche du OUI dans tous les environs. C'est celle-ci, à l'entrée, qui nous accueille dans ce village de l'Estrie, à quelques dix kilomètres des États-Unis. Décidément, ses habitants ont opté pour la réserve.

À l'image même du Canada multiculturel, Masonville regroupe plus de 14 nationalités: polonaise, écossaise, irlandaise, ukrainienne, allemande. Les deux solitudes canadiennes se côtoient dans le plus grand respect. Contrairement à la moyenne canadienne, 85 % des anglophones du village, qui représentent 60 % de la population totale, peuvent s'exprimer en français.

Les habitués, qui fréquentent ce jour-là le fief des anglophones, le restaurant Hooters, n'ont pas le rire facile. La radio propose des chansons de l'heure d'expression française. Et les gens, installés au bar, boivent leur café à petites lampées, ne se souciant guère du rythme imposé par la musique. Les conversations sont discrètes. On discute plus de la température et des décorations de Noël... que du prochain référendum.

À celle qui se risque à effleurer le sujet, attention! La serveuse semble prête à la mettre dehors sur-le-champ. Ce qu'on pense du renouvellement de la constitution, «c'est personnel ok?» répète-t-elle, le regard qui darde l'interlocutrice.

Un homme à côté ose pourtant répondre. «Le référendum? Je ne m'en occupe pas. C'est une «gang» de menteries qu'ils nous content tous», rétorque Jim, un anglophone né au Québec d'une mère américaine et d'un père anglais, et qui s'exprime dans un français respectable.

Pourtant, avoue-t-il après un grand éclat de rire, il donnera son vote au camp du Oui.

À l'autre extrémité, un homme grogne quelques mots. Lui non plus ne fait pas confiance aux politiciens. C'est pour cela qu'il va «fermer les yeux et faire un «H» » sur son bulletin de vote. D'autres marmonnent, sur un ton badin, qu'ils n'ont pas encore été inscrits sur la liste électorale.

Bref, le référendum n'est pas pris avec sérieux, mais avec combien de rage! Tout va bien, dit-on, à quoi bon tout chambarder. «Ici, on a la paix et on veut la garder», reprend la serveuse pour conclure à la discussion.

Quand la lassitude devient indifférence

À Masonville, l'entente de Charlottetown, «on n'en parle pas», concède Jacques Hébert, employé à l'hôtel de ville.

Les organisations partisanes sont très peu présentes: le camp du Non n'existe pas ici et le Ouil reste discret.

D'ailleurs, il n'y a eu qu'une seule rencontre du camp du Oui, organisée par le député libéral de la circonscription, et qui n'a attiré qu'une cinquantaine de personnes, autant dire une poignée, si on considère que le village compte 1 680 résidants permanents.

En outre, l'association porte-parole des anglophones de la région n'a pas voulu se prononcer sur la question. Même chose pour le conseil municipal même si certains de ses conseillers militent ouvertement dans l'un ou l'autre des deux camps.

Le Oui par dépit

C'est le cas de Heather Keith-Ryan, très connue dans la région. Elle s'est farouchement opposée à la Loi 178 lors de la crise sur l'affichage unilingue français en 1988 alors qu'elle était présidente de l'Association of English Townshipers.

La conseillère donne son aval à l'entente de Charlottetown sans crier victoire. «Ce n'est pas l'idéal mais, bon, c'est un consensus». Et un consensus, c'est fait de compromis, selon elle.

Reste que les Anglo-Québécois endossent l'entente de Charlottetown malgré leur lassitude à l'égard du dossier constitutionnel.

C'est du moins ce qu'avance Charles Bury, rédacteur en chef du quotidien The Record de Sherbrooke, distribué à travers l'Estrie. «Les gens sont tannés d'en entendre parler. Ce n'est vraiment pas une nouvelle question. Depuis les années 1960-70, même 1950, qu'on en discute!»

Selon lui, les gains obtenus par sa communauté sont négligeables. Mais les anglophones voteront davantage «dans une sens plus large de la Confédération». Un vote, donc, pour le Canada, avant tout.

Pour les anglophones du Québec, et particulièrement chez ceux de l'Estrie qui sont environ 38 000, «un Non équivaut à l'incertitude.

Les gens sont inquiets qu'il y ait après un autre référendum sur la souveraineté», rapporte M. Bury. Le référendum de 1980 avait provoqué une réelle saignée en Estrie, «la seule région «colonisée» d'abord par les anglophones».

Les anglophones, qui avaient déjà commencé à quitter le Québec lors de l'élection du Parti québécois en 1976, avaient poursuivi l'exode vers l'Ontario et l'Ouest canadien.

Quoi qu'il en soit, une certaine morosité s'empare des Anglo-Québécois plus encore que chez la population francophone. Peu importe le résultat du référendum du 26 octobre, il restera encore beaucoup de négociation, croit Heather Keith-Ryan.

«Si le Oui l'emporte, on peut tout de suite commencer à travailler... Si c'est Non, le Québec restera toujours entouré des anglophones de l'Ontario, des Maritimes et des États-Unis. J'espère que ce sera le Oui qui va l'emporter».

Mais, prudente, elle ajoute, sondages obligent: «Si c'est le Non, on va quand même continuer à faire des ententes». (APF)

La petite histoire du Manitoba

par Rene Ammann

Octobre

22 — 1844
Naissance à Saint-Boniface de Louis Riel. Remarqué par Mgr Taché, il sera envoyé au collège de Montréal pour faire ses études. Il revient au Manitoba à la mort de son père.

23 — 1878
Le ministre de l'Agriculture, John Lowe, annonce que l'agence d'immigration restera ouverte à Paris. Mgr Taché sera heureux de garder d'autres ressources que le Québec et les États-Unis pour faire venir des francophones.

24 — 1896
Décès de Pascal Breland. Membre du comité qui imposa la la liberté de la traite des fourrures en 1849. Conseiller d'Assiniboia puis député provincial.

25 — 1841
Naissance de Jean-Louis Légaré. S'établit chez les Métis de Pembina en 1865 pour traiter. Aidera les Saulteux à obtenir une réserve et la Police Montée à obtenir la reddition du chef Sioux Sitting Bull.

26 — 1867
Décès de Pierre Falcon, auteur de l'hymne métis inspiré par la bataille de la Grenouillère. Il sera nommé magistrat après la mort de son parent Cuthbert Grant.

27 — 1868
* Le père Le Floch trouve difficile d'accomplir sa mission à la montagne Pembina: la population est trop dispersée. Même les familles qui s'établissent continuent leur existence nomade.

28 — 1790
Signature de la "Nootka Sound Convention" qui met fin aux prétentions de l'Espagne de posséder la côte ouest du continent. Ce pays alléguait que la découverte du territoire, antérieure à l'occupation britannique, lui en valait la possession.

L'astérisque (*) indique que l'information rapportée a été consignée ce jour-là dans un journal, un journal d'un des différents postes de traite ou qu'elle provient de correspondance.

Une feuille électorale remplie de fautes

Quelques résidants du nouveau quartier électoral de Saint-Boniface n'ont pas apprécié de recevoir du candidat George Provost une feuille dont le texte français comptait beaucoup trop de fautes.

Vérification faite, ce texte français se retrouvait aussi dans un autre dépliant du candidat, qui a indiqué avoir reçu deux plaintes.

«J'ai dépensé 1 000 $ pour la traduction d'un journal électoral par un professionnel. Pour la feuille, c'est un autre envoi et la traduction a été faite par un élève du Collège Béliveau. Je voulais me servir de gens dans le quartier. Je ne suis pas content de l'imprimeur, mais il n'y a rien que je puisse faire. La correction devait être faite par l'imprimeur.»

George Provost espère que les gens voteront pour lui à cause de ses priorités. Il a par ailleurs ajouté que dans Saint-Boniface, il y a toujours un petit groupe qui cherche les erreurs.

«La qualité du français est importante. J'accepte la responsabilité», a-t-il conclu.

Y.C.


Archives La Liberté

George Provost.

Lettres

Des jeunes se plaignent de la fumée de chaume

Deux jeunes de l'école Royale à Charleswood ont écrit au premier ministre Gary Filmon pour se plaindre des fumées produites par les feux de chaume.

M. Filmon,

Je ne peux pas aller dehors parce qu'il y a trop de fumée ici à Charleswood. Je ne peux pas respirer parce qu'il y a trop de fumée. Quand il y a des beaux jours, ils ne sont pas beaux à cause de la fumée.

Les personnes avec de l'asthme sont malades. La fumée va à Pembina Highway et il y a beaucoup d'accidents.

Ce matin je suis allée dehors pour aller à l'école et je ne pouvais pas voir à travers de la rue. S'il vous plaît, fais quelque chose avec la fumée.

Jody Poborsa
5e année

Cher M. Filmon,

La fumée est épaisse dans Charleswood, et mon ami ne peut pas respirer dans la fumée.

Je ne paux pas jouer au baseball, ou conduire ma bicyclette, parce que les fermiers brûlent les champs.

Pourquoi est-ce que c'est seulement au Manitoba que les fermiers peuvent brûler les champs?

La fumée me fait mal au ventre, et mal à la tête. Ça me fait tousser, et mes yeux coulent.

Ton ami,

Brandon Turner
5e année

La lettre manitobaine de Cartier

Pour le bénéfice des lecteurs de La Liberté, voici le texte de la lettre de Marguerite Painchaud, gagnante régionale du concours Cartier de Radio-Canada.

J'espère que tu vas bien. Si je ne suis pas encore revenu à Saint-Malo, c'est parce que dans le golfe du Saint-Laurent, j'ai été soudainement entouré de froides banquises, la glace est arrivée jusqu'à moi et m'a graduellement solidement congelé, pendant je ne sais combien de temps.

Heureusement, hier un brûlant rayon de soleil a fondu la glace, m'a dégelé et je suis sorti de mon état léthargique. Pendant que je faisais quelques exercices pour me dégourdir, j'ai aperçu de nombreuses femmes et hommes étendus dans le sable, le corps nu, à l'exception d'un morceau d'étoffe de couleurs voyantes et pas plus grand que le vêtement fait de feuilles de figuier qu'Adam et Eve portaient au paradis terrestre. Imagine mon étonnement!

Tout à coup, j'entendis un bruit infernal et levant les yeux au firmament, j'ai vu un immense oiseau qui se déplaçait à une grande vitesse et par la suite a disparu; je suis resté là, bouche bée. En baissant la vue j'ai aperçu deux passagers dans un petit bateau, sans voile, qui avançait très vite. Avec des planches aux pieds, une troisième personne, debout sur l'eau tenait une corde attachée au bateau. Cette personne était tirée à une bonne vitesse et le bateau faisait beaucoup de bruit. Quelle merveille!

Après s'être jeté une cape sur les épaules, une demoiselle s'approcha de moi et me demande qui j'étais. Je lui ai répondu «Jacques Cartier». Elle dit «AH» À quel bal masqué étiez-vous hier soir»? Je lui ai répondu «Aucun». «Je suis venu ici pour chercher des mines d'or au nom du roi de France, François 1er». Je lui ai raconté mon expérience, admis que de nombreuses choses m'étaient inconnues, mystérieuses et que je comprenais de moins en moins tous ces changements.

Après avoir retrouvé sa contenance, elle me dit: «Je peux vous aider monsieur, suivez-moi; elle ajouta, tout prêt, il y a un appareil téléphonique, (autre mot étranger) je vais faire un appel et l'aide arrivera sous peu».

Dans quelques minutes arriva un véhicule à quatre roues, quatre portes et entouré de fenêtres. Une porte s'ouvre et elle me dit: «Entrez et assoyez-vous dans l'automobile, monsieur.» Les deux passagers me dirent «Bonjour» et l'un d'eux me dit qu'ils me conduisaient à l'Hôtel-Dieu.

À mon arrivée, j'ai été très bien accueilli. J'ai dû enlever ce que je portais et mettre des vêtements complètement différents des miens. À la suite d'un long interrogatoire, j'ai appris que je devrais passer un temps indéterminé ici, à cause du choc culturel que je subissais. Un homme m'a expliqué que presque tout fonctionnait à l'électricité, qu'il me familiariserait avec tout ce que je n'avais jamais vu dans l'entourage et qu'il m'initierait à leurs fonctionnements; électricité, lumière radio, ascenseur, téléphone, télévision, etc.

J'ai été complètement d'accord. J'espère que dans un avenir rapproché, je serai dans le Concorde pour retourner en France.

À bientôt, Je t'aime,

Jacques

Coup d'oeil national



Dans le village de Saint-Lazare

Le casse-tête de la lagune continue

Selon le maire de Saint-Lazare, Martin Dupont, le nouveau conseil municipal aura deux gros dossiers à son agenda: le nouveau système de purification de l'eau et la construction d'une nouvelle lagune.

Martin Dupont estime que le nouveau système de filtrage, qui a pour but d'améliorer la qualité de l'eau, coûtera entre 30 000 et 50 000 $. Il pense que le nouveau conseil devra décider s'il faut le mettre en place inmmédiatement ou étaler les travaux et les dépenses sur deux ou trois ans. La première année pourrait simplement être consacrée à la construction du bâtiment.

La mise en place d'une nouvelle lagune est un dossier plus complexe qui, selon les propres termes de Martin Dupont, constitue «un grand mal de tête».

Voilà plusieurs années que le gouvernement provincial demande au village de remplacer son ancienne lagune, construite en 1958, parce qu'elle ne correspond plus aux normes environnementales. Le problème est que le terrain sur lequel elle est creusée n'appartient pas au village ou à la municipalité, mais à plusieurs membres de la famille Fouillard.

«On est en négociation avec les propriétaires du terrain depuis pas mal de temps et on n'a pas encore eu de réponse, explique Martin Dupont. Les choses sont encore plus compliquées depuis le décès d'Ernest (Fouillard), un des copropriétaires.»

Le maire se sent d'autant plus frustré qu'il ne juge pas vraiment nécessaire la construction d'une nouvelle lagune. «Le monde est bien content avec le vieux système. Le village devient plus petit et on veut éviter de dépenser notre argent.»

Malgré les difficultés, il ne désespère pas de pouvoir encore convaincre le gouvernement d'abandonner son projet. «Ils sont durs à convaincre. Ils sortent leurs rapport, les règles environnementales, et ça ne sort pas de là.»

Maire depuis 1986, Martin Dupont a été élu par acclamation pour la deuxième fois. Par contre, cinq candidats s'affronteront le 28 octobre pour les quatre postes de conseillers.

Richard Tremblay est l'un des deux seuls nouveaux venus (1). Âgé de 21 ans, il déclare se présenter «pour aider Lazare». Il ajoute qu'il n'a pas de priorités ni de projets particuliers, et avoue ne pas être au courant du problème de la lagune.

Plus informé, Richard Bohémier se déclare tout à fait favorable à la construction d'une nouvelle lagune et à la mise en place d'un nouveau système de purification de l'eau. Il pense aussi que le village et ses environs ont encore besoin d'être nettoyés après le déraillement d'un train transportant des produits chimiques l'année dernière.

«J'ai l'impression que tout l'acide n'a pas été pompé et qu'on n'a pas eu toute l'information sur cette affaire», conclut-il.

Laurent GIMENEZ

(1) Les autres candidats sont: Albert Hille, Allen Rittaler et Robin Tremblay.



Lettre

La SFM n'a pas consulté

Monsieur le rédacteur,

La clause Canada fait fi de la chronologie historique lorsqu'elle reconnaît le Québec comme «société distincte». En effet, cette définition implique que le reste du Canada est la norme et que par quelque aberration de jugement ou par perversité morale, les Québécois ont choisi de s'écarter du droit chemin tracé par nos ex-conquérants.

La première nation fondatrice serait en somme composée d'excentriques coupables de déviation tandis que les Anglo-canadiens seraient le Canada modèle.

Il serait intéressant de savoir quelle serait la réaction des anglophones si le projet référendaire stipulait que le reste du Canada constitue une société distincte du Québec. Ils seraient probablement indignés, tant il est vrai qu'il n'y a que la vérité qui choque.

Le paradoxe est que même les nationalistes québécois considèrent l'inclusion de cette clause dans la constitution projetée comme une conquête et même un triomphe tandis que les autres provinces y voient une concession majeure due à leur mansuétude à l'égard de la brebis égarée.

La clause Canada signifie-t-elle en outre que les Canadiens français hors Québec, les Franco-Manitobains en particulier, ont perdu tout droit à la distinction? Que ce sont tous de la graine d'assimilés? Nullement.

L'Accord discordant de Charlottetown nous assure dans sa clause 1 2 (1) d que nous pouvons compter sur «l'attachement des Canadiens et de leurs gouvernements à l'épanouissement et au développement des communautés minoritaires de langue officielle dans tout le pays.» Nonobstant...

La Société franco-manitobaine a donc perdu une belle occasion de faire remarquer au gouvernement Filmon qu'il est malaisé pour un francophone de «s'épanouir» dans une province où les services essentiels tels que le téléphone sont unilingues c'est-à-dire anglophones.

Au lieu de présenter de justes revendications fondées sur l'entente cacophonique, la direction de notre Société fidèle à ses habitudes autoritaires s'est arrogé le droit de se faire notre porte-parole sans même nous consulter, se comportant de ce fait non pas en citoyens d'une démocratie mais plutôt comme membre d'un Directoire d'où le génie du Premier Consul serait tristement absent.

Nos traditions démocratiques ainsi que la simple décence exigeaient qu'avant de se prononcer en notre nom pour le «Oui», la SFM eut pris la peine de connaître notre point de vue sur la question.

Pour nous consoler de nos déboires, nous les gens de l'Ouest pouvons compter sur le Sénat triple E que nous appelons de tous nos voeux. Il sera English, ENGLISH and ENGLISH si la Société franco-manitobaine obtient le Oui escompté à la date fatidique.

Arlette Jumelle

Doreen Demaré, candidate dans Saint-Vital

«Écouter les gens et travailler fort»

Un agrandissement de quartier ne gêne pas du tout Doreen Demaré, conseillère de Riel House et candidate dans le nouveau quartier Saint-Vital.

«Je suis conseillère à temps plein alors ça ne me fait rien. Et quand même, mon quartier de 1986 à 1989 (Seine Valley) était plus grand encore. J'étais novice à ce point-là et j'ai bien fait mon travail.»

Aussi, puisqu'elle a déjà travaillé avec un conseil réduit, Doreen Demaré trouve important de montrer à tous les sceptiques que ce système peut fonctionner.

La première préoccupation de la conseillère, c'est le contrôle de l'impôt foncier: «Il faut trouver des façons de contrôler l'impôt sur les propriétés. Ça a monté beaucoup. C'est rendu qu'on loue nos maisons de la ville. Surtout pour les gens qui ont un revenu fixe, il y a une grande frustration. C'est vraiment rendu à un point de saturation.»

En faisant du porte-à-porte, Doreen Demaré a aussi constaté «une grande inquiétude au sujet de la sécurité publique, même à Saint-Vital! Les gens sont très prudents en ouvrant leurs portes. Au conseil, je voudrais pousser davantage pour une police communautaire. C'est devenu important. On ne voyait pas tant de crime il y a six ans.»

Si elle est élue, la candidate native de Notre-Dame-de-Lourdes compte bien continuer les projets déjà entrepris: «On a beaucoup de projets pour personnes âgées. Plusieurs sont déjà faits mais il reste encore beaucoup de choses à faire.»

«Le chemin Sainte-Anne est censé être élargi en 1994. C'est dans le budget en ce moment mais je veux m'assurer que ça reste comme ça. Et il faut des abris d'autobus aussi.»

À l'hôtel de ville, Doreen Demaré ne défend pas les intérêts d'un parti politique. «Je suis indépendante, et j'aime ça comme ça. Je peux voter selon ma conscience. J'aime beaucoup le travail. Je trouve cela très satisfaisant. On s'associe beaucoup avec le monde.»

La conseillère juge qu'elle est respectée par les autres conseillers. «On m'a nommée assistante au président de la chambre, ainsi qu'assistante à l'adjoint du maire. Je pense que ce sont des signes de confiance de la part du conseil.»

Doreen Demaré affronte Al Golden, conseiller actuel lui aussi, pour le poste de Saint-Vital. «Je trouve ça bon qu'il y ait de la compétition. Après tout, on est une démocratie. Ma philosophie est d'écouter les gens et de travailler très fort. Je fais ça pendant ma campagne et j'ai bien l'intention de continuer après.»

Si elle n'est pas réélue, Doreen Demaré entreprendrait de réarranger sa cour et sa maison. Elle ferait du travail bénévole, et peut-être retournerait travailler dans la même industrie que son mari. «Je suis très flexible. Je vais pouvoir remplir mon temps sans problèmes. Je serais déçue, mais je ne pense pas que ça sera le cas.»



Doreen Demaré: «J'ai de l'expérience maintenant; j'ai des idées comment améliorer les choses.»

Karine BEAUDETTE

PROVINCE

De Cotret à Winnipeg le 22 octobre

Au moment d'aller sous presse, La Liberté apprenait que le secrétaire d'Etat, Robert de Cotret, avait invité des chefs de file francophones, dont des membres de la Société franco-manitobaine (SFM), à une rencontre à l'hôtel Fort Garry le 22 octobre à 18 h.

Selon le directeur régional du secrétariat d'État, Michel Lagacé, le ministre effectue une tournée-éclair de l'Ouest cette semaine pour promouvoir l'entente constitutionnelle.

«Ce sera un entretien bien informel», a précisé Michel Lagacé, ajoutant que d'autres questions pourront sans doute être soulevées lors de la discussion.

J.-P. D.

SAINT-MALO

Clôture du centenaire

Les célébrations du centenaire du village vont se terminer le 7 novembre avec la tenue d'un banquet et d'une soirée de clôture au sous-sol de l'église, de 18 h à minuit.

Au cours de la soirée, on prévoit un concours d'habits à l'ancienne (des prix de 40 $ à 100 $).

L'entrée pour la banquet et la danse sur la musique par les Artisans est de 20 $ par personne. Les billets sont en vente à la Coop, au Chalet Malouin, chez Entreprises Coulombe et à la Caisse populaire.

Y.C.

Oui ou Non ?

L'avocat Jean-Paul Boily votera Oui

Une occasion unique de régler les problèmes

Le coprésident du Comité du Oui à Saint-Boniface est persuadé que l'entente de Charlottetown représente un consensus national qu'il serait très difficile de retrouver en cas d'échec. «C'est l'occasion de résoudre des problèmes qui sont en suspens depuis des années», affirme-t-il.

«En faisant du porte-à-porte à Saint-Boniface, je me suis rendu compte qu'un certain nombre de gens veulent voter non parce qu'ils pensent que c'est l'accord de Brian Mulroney.

«On oublie que cet accord est l'aboutissement de deux années de consultation populaire et qu'il a été conçu par tous les chefs politiques provinciaux. On n'a pas assez insisté sur la participation de tous les Canadiens au processus.»

Jean-Paul Boily souligne l'importance de la clause Canada, «une idée qui a pris racines au Manitoba, lors des audiences publiques sur le lac Meech. Les minorités linguistiques sont reconnues comme une des caractéristiques du Canada. Il sera donc plus difficile pour les provinces d'adopter des lois qui nuisent au développement des francophones hors Québec.»

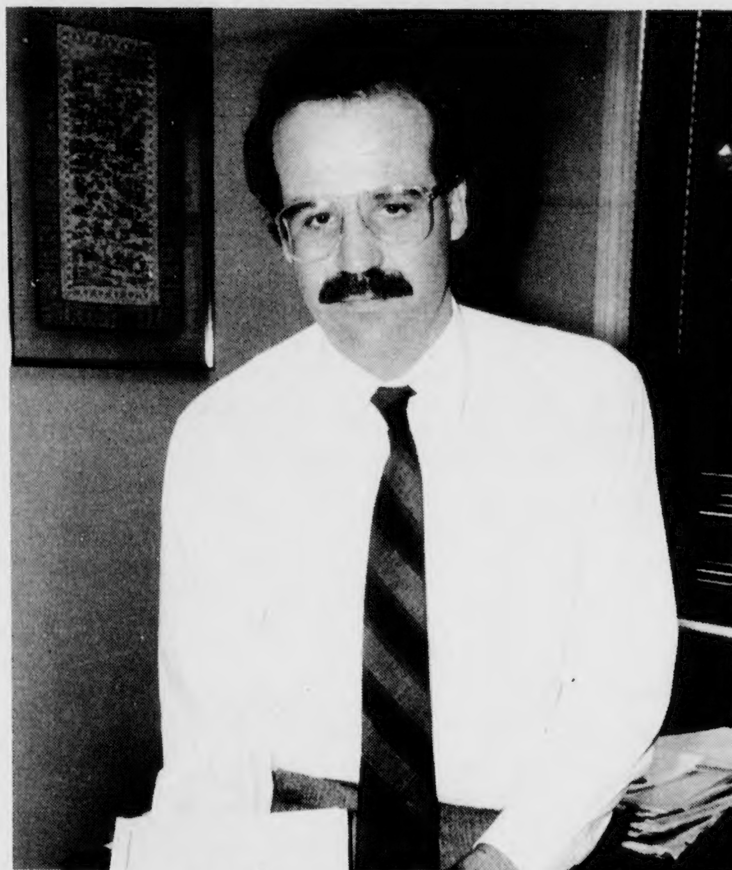
L'avocat de Saint-Boniface réfute l'argument selon lequel les francophones hors Québec sont mieux servis dans le Sénat actuel que dans le projet de Sénat triple E. «D'accord, il y a une tradition de nommer des sénateurs franco-manitobains. Mais il n'y a aucune garantie. Lorsque le sénateur Jos Guay a pris sa retraite, il n'a pas été remplacé par un francophone. Au moins, dans le nouveau Sénat, les francophones disposeront d'un droit de veto sur les questions de langue et de culture» (double majorité).

Jean-Paul Boily attribue la progression du Non au fait «qu'il est toujours plus facile de jouer sur le négatif que sur le positif. Les attaques des tenants du Non portent toujours sur certains points sans tenir compte de l'ensemble. Bien sûr, chacun peut trouver des points qui ne lui conviennent pas. Mais il faut faire des compromis pour arriver à un consensus.

«Dans le camp du Oui, on retrouve une vision du Canada, on peut concevoir l'avenir du pays. Par exemple, on élimine les chevauchements de compétence entre le fédéral et les provinces. On met de l'ordre dans notre vie. Mais dans le camp du Non, on nous propose quoi pour l'avenir du pays? On nous offre quoi comme solutions»?

Jean-Paul Boily ne croit pas qu'une victoire du Non «entraînerait l'effondrement du pays». Mais il pense qu'on entrerait alors dans «une période où l'identité canadienne serait incertaine. Le Québec s'isolerait davantage et ça encouragerait sûrement le Parti québécois.

«Dans le reste du Canada, c'est possible que le Reform Party ferait une grosse poussée aux prochaines élections fédérales, surtout dans l'Ouest. Les positions risqueraient de devenir irréconciliables.».



Jean-Paul Boily. «Le meilleur compromis possible.» photo: Laurent Gimenez

Laurent GIMENEZ

SAINT-CLAUDE

Le Jour du Seigneur le 31 octobre

L'église de Saint-Claude accueillera l'émission télévisée le Jour du Seigneur, le 31 octobre à 20 h.

La messe, télévisée sur les ondes de Radio-Canada, sera diffusée le lendemain 1er novembre à 10 h.

S. L.

Oui ou Non ?

Me Rénald Rémillard votera Non

L'accord mène à l'éclatement de la francophonie canadienne

Quand la Fédération des communautés francophones et acadienne clame à pleine page «Un million de fois Oui», elle ne parle par pour Rénald Rémillard, rédacteur juridique à l'Institut Joseph-Dubuc.

Se disant sensible au nationalisme québécois, l'avocat de 29 ans croit que les francophones d'Amérique doivent s'unir et non se laisser diviser, comme le veut l'accord de Charlottetown, entre Québécois, Acadiens, et les petits frères minoritaires. «Je suis tanné de survivre!»

Rénald Rémillard est catégorique: «Voter Oui, c'est repousser l'inévitable, ça ne règle rien. Le problème de fond, c'est que le Québec se considère une nation. Il faut reconnaître cette nation-là. Sinon, ça va être des crises perpétuelles.»

Rénald Rémillard n'est pas Québécois. Pourtant: «Je ne suis pas juste un Franco-Manitobain, je suis un Canadien français. Je m'identifie au nationalisme québécois. C'est aberrant que l'accord de Charlottetown ne reconnaisse pas le concept des deux nations.

«On a la société distincte, mais il n'y a aucune compétence qui vient avec. C'est quasi-symbolique. On a séparé le Québec des autres francophones avec la clause Canada. Et il y a l'amendement pour les Acadiens du Nouveau-Brunswick. C'est l'éclatement de la francophonie canadienne.

«Il faut reconnaître cette nation canadienne-française (comme un ensemble). Quand Pierre Trudeau parle du nationalisme canadien, c'est légitime, on veut se protéger contre l'influence américaine. Mais le nationalisme québécois, qui sert à se protéger du Canada anglais, est ridiculisé, marginalisé, ce n'est pas légitime. Pourquoi?

«Les droits des hors-Québec sont dans la même clause que ceux des Anglo-Québécois. À cause de ça, on empêche les Québécois de faire la promotion du français au Québec. On est en train de mettre le Québec en opposition avec les francophones d'ailleurs. Je n'aime pas du tout ce jeu-là. En plus on demande aux hors-Québec d'aller défendre le fédéralisme au Québec.

«J'ai une vision de la nation canadienne-française, résume Rénald Rémillard. On devrait être en train de se demander: qu'est-ce qui va nous permettre de vivre en français en Amérique?» Le détenteur d'une maîtrise en administration publique et étudiant au doctorat à l'Université de Paris s'en prend aussi à la réforme du Sénat.

«On va avoir combien de francophones au Sénat? Cinq du Québec, deux du Nouveau-Brunswick, un ou deux autres hors Québec? Huit sur 60, ce n'est pas assez. Et puis le droit de veto des sénateurs francophones n'est pas défini. C'est le président de la Chambre qui va déterminer ce qui a trait à la langue et à la culture.

La peur du risque

«Et si le sénateur qui doit défendre nos droits est nommé par Gary Filmon ou par la majorité anglophone, ça pourrait même devenir dangereux. Est-ce que ce sénateur va se battre pour le français? Est-ce qu'on devrait alors se fier plus aux sénateurs du Québec?

«La culture est un gain provincial, poursuit l'avocat. J'ai du mal à voir comment ça va profiter aux francophones hors Québec. Ottawa ne pourra plus créer de nouveaux programmes.» Rénald Rémillard constate que rien ne garantit, dans la dévoluation de compétences (tel que la formation de la main-d'oeuvre, la continuité des programmes dans les deux langues officielles. Le contraire est plutôt à craindre.

Il trouve une autre raison de voter Non quand l'accord remet indéfiniment les négociations sur l'union économique.«Le manque d'union économique, repoussée à plus tard, c'est tragique. On a une entente de libre échange avec les États-Unis et bientôt avec le Mexique, mais on n'a pas réussi à s'entendre sur le libre échange à l'intérieur du Canada! Les provinces ne veulent pas laisser tomber les barrières entre elles, elles ont peur que le fédéral devienne trop puissant.



photo: Jean-Pierre Dubé

Le rédacteur juridique Rénald Rémillard: «Le problème de fond n'est pas réglé.»

«Le problème avec toute cette entente-là, c'est que, comme dans le cas de la clause Canada, il n'y a pas un juriste qui peut dire en toute sincérité ce que ça veut dire. Il ne faut pas se fier à ceux qui l'expliquent Si on dit Oui maintenant, on ne sera plus consulté.

«Malgré tout, je crois que les conséquences d'un Non sont très sérieuses. Le fédéralisme renouvelé sera discrédité. Le Québec devra choisir entre le statut quo et l'indépendance. Les Québécois vont être obligés de se prononcer sur l'indépendance. Il y a des risques économiques avec l'éclatement du Canada.

«Il n'y a rien qui dit que le Canada peut survivre après la séparation. Il y aura toujours les tensions entre l'Ontario et l'Ouest. Je suis pris entre deux feux. Il y a des bonnes raisons pour voter Non. Et il y a au moins une bonne raison pour voter Oui: la peur du risque, des conséquences. Je crois que je vais voter Non.»

Dans la francophonie officielle, cela passe pour une espèce d'hérésie. «C'est comme annoncer à ta mère que tu ne vas plus à la messe!» conclut-il en souriant.

Jean-Pierre DUBÉ

Oui ou Non ?

Pour trois aînés de l'Accueil colombien

«La séparation du Québec, c'est une chose sérieuse»

«Est-ce qu'ils sont capables de la faire, la séparation, financièrement?, demande Fabienne Robidoux. C'est bon d'en parler, mais, vraiment, vont-ils la faire?» Hélène Blais s'inquiète de l'avenir des francophones. «S'il fallait que le Québec se sépare, on ne vaudrait pas cher, nous autres.»

Les trois aînés rencontrés à l'Accueil colombien de Saint-Boniface sont d'accord sur une chose: il faut aller avec le changement, il faut évoluer. Pendant que Fabienne Robidoux demeure indécise quant à son vote au référendum du 26 octobre, Hélène Blais et Alphonse Dufault n'ont pas de doute: ils vont voter Oui.

«C'est pas parfait, avance Alphonse Dufault, mais il y a un gros gain. Je trouve ça bien pour le Sénat, et pour le Québec. La séparation du Québec, c'est une chose sérieuse. (Avec le Oui,) je vois un genre de changement qui s'en vient et on a besoin de ce changement. Il y a des possibilités que ça va faire du bien. Ils ont dépensé une somme d'argent..., c'est le temps de faire autre chose.»

Hélène Blais poursuit: «Les gens habitués à leurs affaires, qui ont peur du changement, ils vont voter contre l'entente. Moi, ça va être Oui. Ça va m'enlever beaucoup d'inquiétudes par rapport à l'avenir du Canada. Ça sera beaucoup plus stable, il y aura plus de tolérance entre les différentes cultures.

«On a un choix unique pour faire avancer le Canada. Il faut qu'on en finisse avec ça. Le Oui, souligne Hélène Blais, commence à prendre sur le Non à mesure que les gens se renseignent. Les gens comprennent que ça n'a rien à voir avec Mulroney.»

Fabienne Robidoux renchérit: «Ils sont tannés de Mulroney. Il y a beaucoup de confusion, parce que le référendum a plus l'air d'un vote pour un parti ou une personnalité politique. Mais ce n'est pas la question.

«C'est très ambigu et beaucoup, incluant moi-même, nesavent pas trop où aller. C'est dommage qu'un texte aussi compliqué n'ait pas été rendu public bien avant. J'écoute tout ce qui se dit, je vais décider quand je serai là pour voter.

« J'espère que le Oui ou le Non


photo: Jean-Pierre Dubé

Hélène Blais, Alphonse Dufault et Fabienne Robidoux.

précise la présidente de l'Association des résidants de l'Accueil colombien, ne détruira pas ce que nos ancêtres ont bâti pour nous.»

Jean-Pierre DUBÉ

Claude Lachance, de Saint-Claude

«Je suis indécis; je n'ai pas eu le temps de tout lire encore», explique Claude Lachance, 28 ans, administrateur de l'hôpital de Saint-Claude en poste depuis six mois.

«J'ai l'impression, dit-il, que les gens n'ont pas assez d'information, ou qu'ils ont du mal à y voir clair, et qu'ils vont voter davantage avec leurs émotions, ou en se renseignant auprès des gens qu'ils connaissent.»

Le père d'un enfant (et d'un autre prévu pour le mois prochain) estime qu'il aurait fallu à la population plus de temps pour comprendre les enjeux de l'entente constitutionnelle.

S. L.

Marie Dacquay, de Notre-Dame-de-Lourdes

Marie Dacquay, directrice de l'école élémentaire de Notre-Dame-de-Lourdes, votera Oui le 26 octobre: «Si les premiers ministres, qui travaillent sur le problème constitutionnel depuis si longtemps, ont été capables de s'accorder, nous qui avons mille autres choses à faire que d'étudier la politique, je ne vois pas pourquoi nous voterions Non.»

Désireuse d'être informée, Marie Dacquay fait cependant confiance aux politiciens. «Je crois à l'unité du Canada, dit-elle. Je pense aussi que nous devons accepter nos différences. Nous sommes dans un monde de plus en plus multiculturel, bientôt nous devrons peut-être apprendre une troisième langue comme le japonais, et nous nous chicanons pour deux pauvres petites langues!»

«Je suis allée au Québec l'été dernier, dit-elle enfin, et je leur disais que nous, nous avons besoin d'eux si eux n'ont pas besoin de nous. Certains Québécois ne savent pas encore que nous existons, en 1992!»

S. L.


photo: Sylviane Lanthier

Marie Dacquay, oui à l'unité du pays.

Dolorès Laurendeau d'Île-des-Chênes

«Présentement, je penche plutôt pour le Oui, mais je ne pourrais pas dire pourquoi. C'est pas encore clair dans ma tête.

«Je trouve ça très difficile de se faire une opinion. Parfois, je penche pour le Oui, et je lis autre chose qui m'amène du côté du Non. Je sais que ça presse et je tiens à voter parce qu'il est très important qu'on donne tous notre opinion. Alors je continue ma recherche.»

L.G.

Oui ou Non ?

Jean Allard, de Saint-Laurent

«J'ai des inquiétudes par rapport à l'entente de Charlottetown, plusieurs et profondes, soutient Jean Allard, nouvellement élu président de l'Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba. Je trouve que toute la section des peuples autochtones, c'est un exercice raciste envers les Indiens et maintenant envers les Métis. C'est ni plus ni moins de la ségrégation rendue officielle par l'entente.»

L'ancien député néo-démocrate croit que l'entente va créer une dépendance sur le gouvernement. «Quand on voit quelqu'un qui s'enfonce dans du sable mouvant, on ne va pas se jeter dedans aussi. Ça n'aide personne. C'est ça qui se passe.»

«L'accord relatif à la nation métisse, ça a été négocié par des personnes qui étaient à peine concernées, et guidé par la bureaucratie fédérale», juge Jean Allard de Saint-Laurent.

«Il y a une grosse bureaucratie fédérale et il n'y a aucun moyen de la changer. C'est ça le gros problème au Canada. Il y a des changements profonds à faire; il faut prendre contrôle de la situation. Ça, la population canadienne le sent dans ses tripes. La population canadienne réagit contre le chantage qu'on nous fait subir.»

«Cette entente constitutionnelle, c'est un consensus de politiciens, pas de la population. Les résultats ne reflètent pas le peu de consultation qui a été faite. Les politiciens ne répondent pas aux besoins de la population, ils finissent par faire ce que la bureaucratie leur dicte. Parce qu'ils sont assis haut, ils pensent qu'ils mènent, mais ils ne mènent pas tant que ça.»

Karine BEAUDETTE

Roland Valcourt, de Saint-Jean-Baptiste

Même si l'ancien maître de poste n'a pas encore adopté une position définitive sur le référendum, il «penche plutôt sur le bord du Oui» pour une raison simple: «On veut pas que le Canada soit en trouble.»

«Ça fait assez longtepms que ça runne cette affaire de constitution. J'ai l'impression que le Non étirerait encore la controverse.»

Roland Valcourt compte néanmois profiter des derniers jours avant le référendum pour «écouter, lire, essayer de s'instruire. L'entente est assez difficile à comprendre, même lorsqu'on a lu le texte.»

L.G.

Recyclez ce journal

Dianne Hacault, de Saint-Boniface

La perspective d'une victoire du Non au référendum du 26 octobre bouleverse Dianne Hacault, 20 ans, étudiante en sciences au Collège universitaire de Saint-Boniface. «Il va y avoir des répercussions, et le Québec va essayer de se séparer. Je n'aime pas cette idée.



photo: Sylviane Lanthier

Selon Dianne Hacault, l'Accord est bon pour les francophones.

«Un vote Oui nous permet se sortir de l'impasse. On pourra continuer et traiter d'autre chose, comme le chômage, et arrêter de dépenser des millions sur ça. Si on vote Oui, on pourra devenir une plus grande force comme pays industrialisé, on aura plus confiance, on aura une direction comme pays.

«J'aimerais que tout le monde vote Oui. Il est important que les gens s'informent, qu'ils lisent l'entente et forment leur propre opinion. Il y a beaucoup d'émotions négatives, qui n'ont aucun rapport avec la question.»

J.-P. D.

Marcel Marion, de Saint-Jean-Baptiste

Le plombier de Saint-Jean-Baptiste a pris sa décision il y a environ deux semaines, lorsque le texte de l'entente a été publié et qu'il a pu enfin le lire de ses propres yeux.

«Je vote Oui pour qu'on en finisse et qu'on puisse s'occuper de choses plus importantes, comme l'économie. Si on vote Oui, je pense que ça aidera l'économie.»

L.G.

Raymond et Agathe Rochon, de Saint-Vital

C'est après en avoir discuté longuement entre eux et avec des amis et des membres de la famille que Raymond et Agathe Rochon, anciennement de La Salle, ont pris leur décision.

«J'ai peur que si on vote Non, ça va donner une chance au Québec de demander encore plus la prochaine fois, explique Raymond Rochon. Pour le reste de l'entente, j'avoue que je ne comprends pas vraiment.»

Son épouse Agathe ajoute: «Je suis pour le Oui pour plusieurs raisons, mais surtout parce que le Québec en obtient assez. Si c'est Oui, ça finit là. Si c'est Non, tout est à recommencer et il n'y aura plus de limites aux demandes du Québec.

«J'ai entendu des avocats, des économistes qui défendaient le Oui. Ils sont capables de comprendre l'entente, j'imagine. Je me fie à eux. Le premier ministre Bourassa du Québec est pour l'entente aussi. Et il s'agit de sa province.

«On en a beaucoup discuté en famille et entre amis. Les gens sont vraiment fatigués. Ils veulent une fin. Dans l'entente, c'est bien réparti, il y en a un peu pour tout le monde.»

L.G.

Lise Gosselin, de Saint-Malo

À moins d'une semaine du référendum, Lise Gosselin avoue qu'elle n'a pas encore décidé si elle votera Oui ou Non.

«J'ai quelques raisons de voter oui...et quelques raisons de voter non. Je suis en train d'étudier le texte pour savoir exactement sur quoi je vote. Je trouve que ça n'a pas été assez bien expliqué, pas assez en détails.»

L.G.

Gérald DeRocquigny, de Lorette

«On a besoin que le Québec reste, avance Gérald DeRocquigny, 46 ans, ça serait notre perte si le Québec s'en allait. C'est l'Est qui fait vivre le reste du pays (avec sa population).



photo: Jean-Pierre Dubé

Gérald DeRocquigny: notre perte.

«Mais pourquoi est-ce que le Québec aurait plus? Si on plie aux francophones, les autres vont demander plus.» Le superviseur dans une fabrique de béton ne sait pas encore comment il va voter. «Ça dépend à qui tu parles, ça dépend des jours.

«C'est le temps qu'ils arrêtent de fourrer le chien. Si l'Accord ne passe pas, le Canada va rester tel qu'il est, je ne verrais pas la différence. Ça ne va pas nuire à mes droits. Mon pain sera-t-il blanc ou noir? C'est encore moi qui va décider.»

J.-P. D.

Pour les candidats à Saint-Norbert

Les services en français ne sont pas prioritaires

Les deux candidats aux élections municipales dans Saint-Norbert sont au moins d'accord sur une chose: les services en français, selon eux, ne sont pas une priorité pour les résidants du quartier.

Dans ce domaine, le conseiller sortant, Peter Diamant, a cependant un avantage sur son concurrent John Angus: il comprend le français et le parle assez bien. «J'ai suivi un cours d'immersion à Villefranche-sur-Mer, près de Nice, il y a déjà longtemps. J'ai aussi vécu six mois au Québec».

Bien qu'il soit favorable à la politique des services en français de la ville de Winnipeg, Peter Diamant estime que «Saint-Norbert est différent de Saint-Boniface. C'est un milieu très familial. Je suis certain qu'on peut déjà trouver les services en français au Community Club. D'ailleurs, à Saint-Norbert, les noms des rues sont unilingues français!»

L'ancien sous-ministre des Affaires municipales (1983-88) souligne que son quartier est très vaste et se divise entre l'est et l'ouest de la Rivière-Rouge. «Il faut un conseiller qui fasse l'équilibre entre les intérêts concurrents des résidants», pense-t-il.

De son côté, John Angus, ancien conseiller municipal pour Saint-Norbert et ancien député libéral provincial (1988-90), déclare nettement qu'il était opposé à la réunion de Saint-Norbert, Saint-Boniface et Saint-Vital dans le même district électoral.

«Je considère que l'idée de mettre tous les francophones ensemble s'apparente à du ghetto. À mon avis, les francophones devraient avoir accès à des services en français dans tous les bureaux de la ville. Je ne suis pas sûr que ça coûterait tellement plus cher.»


photo: Laurent Gimenez

Le conseiller sortant de Saint-Norbert, Peter Diamant.

John Angus et Peter Diamant considèrent tous deux les hausses de taxes comme une priorité. Le premier pense qu'il est possible de les geler sans nécessairement diminuer les services mais en effectuant une révision en profondeur de tous ces services.

De son côté, Peter Diamant se réfère au programme du groupe WIN auquel il appartient. «Il me paraît presque impossible de maintenir les hausses de taxes au niveau zéro. On doit surtout continuer à faire des économies au niveau de l'administration municipale. Le comité des Services de la ville que je préside depuis deux ans est parvenu à économiser 18 millions $ en éliminant plus de 400 postes.»

Au chapitre des priorités, Peter Diamant inscrit aussi le dépotoir du chemin Brady, qui accueille environ 60 % des déchets domestiques de toute la ville. «Après la fermeture du dépotoir de St. James, ça sera 100 %, affirme-t-il. On a besoin d'une protection environnementale».

Enfin, il souhaite augmenter les espaces verts et récréatifs dans son quartier pour répondre aux besoins de la population qui a beaucoup augmenté ces dernières années.

John Angus, ainsi d'ailleurs que son concurrent, propose d'adopter des mesures fiscales afin d'encourager les entreprises et la création d'emplois. Il cite l'exemple des Québécois qui, selon lui, «sont les personnes les plus agressives et les plus efficaces économiquement de toute l'Amérique du Nord».

Ses atouts dans cette élection: l'expérience (12 ans conseiller de Saint-Norbert), son expérience des affaires (il qualifie Peter Diamant «d'administrateur») et le fait qu'il vit à Saint-Norbert, contrairement à son concurrent (Fort Garry).

Laurent GIMENEZ

Vous avez des événements à signaler?

*Composez le **237-4823***

Une entrevue avec le candidat Greg Selinger

«L'indépendance est un mythe»

Conseiller de Taché depuis 1989, Greg Selinger est le seul bilingue parmi les quatre principaux candidats à la mairie de Winnipeg.

La Liberté: Certains candidats à des postes de conseiller soupçonnent le groupe WIN, dont vous êtes le leader, de vouloir former une nouvelle «gang» à la mairie...

G.S.: Le groupe WIN s'est justement formé en réaction aux gangs de politiciens qui se déclaraient indépendants et formaient un groupe d'intérêt en secret après le vote. L'indépendance est une mythologie. Il y a toujours eu des gangs à la mairie.

WIN est une coalition de personnes qui partagent une certaine vision du développement de la ville et le disent publiquement, clairement. Ce genre de parti municipal existe dans plusieurs grandes villes canadiennes, comme Montréal, Toronto ou Vancouver.

Quelle est l'affiliation politique de WIN?

G.S.: La plupart des 11 candidats de WIN sont des libéraux et des néo-démocrates. Il y a aussi un conservateur. Mais WIN est une coalition indépendante des partis politiques. C'est indispensable pour pouvoir travailler avec la province, quel que soit le parti au pouvoir.

Puisque qu'on parle d'indépendance, je tiens à préciser que j'ai accepté uniquement les dons des individus pour ma campagne. Pour la première fois, les dons des entreprises étaient autorisés et même déductibles d'impôts, alors que ceux des particuliers ne le sont pas. J'ai reçu des chèques des entreprises mais je les ai tous renvoyés. La raison est que je veux être responsable uniquement devant les citoyens.

L'un des piliers du programme de WIN est la réhabilitation des vieux quartiers au détriment du développement des banlieues. Les Winnipégois ne devraient-ils pas tout simplement avoir la possibilité de vivre là où ils veulent?

G.S.: Il n'est pas question de stopper tout développement à la périphérie, mais de le limiter. Nous devons utiliser le plus efficacement possible les services qui existent déjà. Toutes les grandes villes font la même chose. Mais ce n'est pas noir et blanc. Si on appliquait une politique trop rigide, les gens quitteraient la ville!

Une de vos propositions, qui consiste à mettre en place des sortes de «services à la carte» négociés entre la ville et les groupes de citoyens, ne menace-t-elle pas l'universalité des services?

G.S.: Tous les quartiers ont besoin des services de base, mais ils peuvent prendre des formes différentes. Je propose un programme de garantie de services basés sur des contrats spécifiques passés avec un groupe de citoyens.

Par exemple, les résidants de l'Accueil colombien ont besoin qu'on enlève la neige des trottoirs en hiver. Il faut adapter les services aux besoins des communautés. C'est valable aussi pour les services de police. Cette formule de contrats existe dans plusieurs villes d'Angleterre.

Quelles sont vos propositions dans le domaine du chômage?

G.S.: Du point de vue économique, Winnipeg se trouve à un tournant. Je crois qu'il faut utiliser tous nos atouts pour attirer de nouvelles technologies. Par exemple, dans le domaine de la santé, le gouvernement fédéral a décidé de bâtir son laboratoire de virologie à Winnipeg.

Les atouts de Winnipeg, c'est par exemple la qualité de vie, les quartiers rénovés, le bilinguisme, la force des communautés ethniques. Je crois aussi que tous les secteurs doivent travailler ensemble pour développer de nouvelles entreprises: les trois niveaux de gouvernement, le secteur privé et l'université. À Pittsburgh, par exemple, ce genre de coopération a permis de créer de nouveaux services et produits. L'université est devenue le plus gros fournisseur d'emplois.

Considérez-vous que la francophonie est un atout majeur pour Winnipeg?

G.S.: Absolument. C'est un atout dans l'économie globale actuelle qui nous donne un avantage sur les autres grandes villes de l'Ouest. Une des raisons pour lesquelles Royal Trust s'est établie à Winnipeg récemment, c'est le bilinguisme. Les compagnies qui ont des clients au Québec, en France ou en Afrique francophone peuvent avoir intérêt à s'établir à Winnipeg.

Vous considérez-vous un membre à part entière de la communauté franco-manitobaine?

G.S.: Abolument. Mon épouse est franco-manitobaine, mes deux enfants vont dans une école française. J'habite à Saint-Boniface depuis 14 ans. Je n'ai jamais vécu aussi longtemps à un autre endroit.

Mais j'ai aussi connu d'autres expériences. J'ai été dans des écoles de St. James, j'ai vécu à Régina. Cela me donne une certaine ouverture. C'est comme si j'étais dans la communauté franco-manitobaine, et en même temps un peu à part.

Si vous êtes élu maire, mettrez-vous en place une vraie politique d'offre active des services en français?

G.S.: J'appuierai l'amélioration progressive des services chaque année. Vous savez que depuis deux ans, il existe un comité SFM-ville de Winnipeg qui se fixe des objectifs précis à atteindre. Ça me paraît une très bonne méthode qu'il faut continuer à suivre. Bien sûr, tout dépendra aussi des conseillers qui seront élus.

Quel est votre style de leadership, votre méthode?

G.S.: Ma méthode consiste à trouver un consensus avec une base de principes. Je ne vais pas avec le vent, mais je reste assez flexible.

S'il n'y a pas de consensus, êtes-vous capable de prendre des décisions?

G.S.: Je l'ai fait plusieurs fois dans le passé. Mais mes décisions ne sont jamais prises contre des personnes, elle sont prises dans l'intérêt de la communauté dans son ensemble.

Qu'est-ce qui vous motive dans cette course à la mairie?

G.S.: Le pouvoir! (rires). Albert Camus a dit que chacun a une vérité dans sa vie. La mienne, c'est d'améliorer la vie dans la communauté. Je veux avoir la capacité et l'opportunité de le faire.

Le goût du pouvoir justement, n'est-ce pas un vrai risque?

G.S.: C'est toujours un risque en politique, car le pouvoir peut devenir une drogue pour certains. Le risque est moins grand en politique municipale car on reste en relation avec la communauté, on vit toujours sur place. La pression est plus grande mais on garde le contact avec les gens.

Propos recueillis par
Laurent GIMENEZ

Un programme axé sur les vieux quartiers

Le programme électoral du WIN (Winnipeg in the 90's) prône une nouvelle forme de développement pour Winnipeg, axée sur la réhabilitation des vieux quartiers et la diminution des «gros projets» qui coûtent cher aux contribuables. En voici les principaux points:

I) La réhabilitation des vieux quartiers.

Le conseiller de Taché affirme qu'il y a suffisamment d'immeubles et de terrains à l'intérieur de la ville pour combler les besoins en logement de la population au cours des 20 prochaines années. Il pense que la ville devrait encourager les entreprises à quitter les quartiers centraux en leur offrant du terrain à bon marché dans les parcs industriels. Le nouvel espace libre pourrait alors servir à la construction de nouveaux logements. Exemple: le projet Youville, à Saint-Boniface, qui est en attente depuis plusieurs années. Selon lui, ce développement interne permettrait de faire des économies puisque les principaux services sont déjà en place (routes, égouts, bibliothèques, casernes de pompiers, etc.).

II) La réduction des dépenses

Dans le domaine budgétaire, l'ambition de Greg Selinger est de limiter l'augmentation des taxes foncières au niveau de l'inflation, tout en maintenant les services. Il estime que l'augmentation régulière des taxes ces dernières années est due à trois principaux facteurs:

1) **La dette.** Elle frise le milliard $ et oblige le gouvernement à consacrer annuellement de 18 à 19 % de son budget au remboursement. Pour la réduire, Greg Selinger pense que la ville ne doit plus s'engager dans de grands projets coûteux comme la construction du boulevard Bishop Grandin (35 millions $) ou l'agrandissement excessif des ponts.

2) **L'aide sociale.** Le nombre de personnes bénéficiant de l'aide sociale de la ville est passé de 3 500 en 1983 à plus de 16 000 aujourd'hui, soit une augmentation d'au moins 400 %. Greg Selinger pense que la ville a un rôle à jouer en mettant en place des programmes de formation et en créant des petits emplois à durée limitée.

Il cite l'exemple des 64 personnes embauchées le printemps dernier pour soigner les arbres de la ville. Selon lui, ces activités donnent «une expérience positive» aux bénéficiaires et leur permettent de toucher l'assurance-chômage du gouvernement fédéral, donc de ne plus dépendre des fonds de la ville.

3) **Les employés municipaux.** Le président du comité des Finances de la ville veut promouvoir un nouveau type de contrats prévoyant moins de hausse de salaire en échange d'une certaine garantie d'emploi. «En période de récession et avec un taux d'inflation bas, il y a moins d'argent à offrir, mais les gens recherchent aussi la sécurité. Je suis le seul candidat qui a fait cette proposition.»



photo: Yves Chartrand

Débat de quatre candidats

Les quatre principaux candidats à la mairie de Winnipeg ont répondu aux questions de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface et d'une centaine de personnes lors d'un débat organisé à l'hôtel Norwood le 19 octobre. En plus du conseiller de Taché, Greg Selinger (2e de droite), on retrouvait deux de ses collègues (à gauche), Dave Brown, conseiller depuis 1984, et Ernie Gilroy, conseiller depuis 1986, ainsi que Susan Thompson (à droite), la propriétaire du commerce Birt Saddlery. Un autre candidat, Aurel Prefontaine, se tenait à l'arrière de la salle en brandissant une pancarte parce qu'il n'avait pas été invité à participer au débat.

Bilan des rencontres régionales de la SFM

Quatre agents régionaux seront embauchés

En septembre et en octobre, les agents de la Société franco-manitobaine (SFM) ont complété leur tournée régionale annuelle dans le cadre de la priorisation et de la concertation mises en place dans la foulée de l'entente Canada communauté (qui n'a pas encore été signée). Plus de 300 personnes ont participé à ces rencontres automnales.

Au début de 1992, le secrétariat d'État annonçait qu'il accordait 1,2 million $ sur deux ans aux Franco-Manitobains. Les démarches de priorisation et de concertation permettent entre autres de décider à quels projets ces sommes seront allouées, ainsi qu'à déterminer quelles sont les grandes priorités de la communauté dans cinq secteurs eux-mêmes prioritaires: l'économie, la formation, les lieux physiques, le réseau électronique et le réseau d'agents régionaux (qui doivent aider à la réalisation des projets et priorités régionales).

Ces secteurs prioritaires avaient été déterminés à la suite d'une étude réalisée par le consultant Charles Gagné, qui avait également suggéré des plans provincial et régionaux.

Entre le 28 septembre et le 7 octobre, la SFM a organisé sept rencontres régionales et soumis ces plans régionaux aux communautés, «pour voir si ça marchait», résume la directrice Cécile Berard.

«Les participants aux rencontres régionales, qui représentent tous des organismes de leur communauté, ont étudié le plan de leur région. Ils doivent ensuite mettre sur pied un comité régional qui définira la grande priorité de leur région», explique Maria Chaput.

Au début de septembre (du 8 au 23), la SFM a aussi rencontré les représentants des neuf secteurs, soit le secteur des services communautaires, des services juridiques et politiques, des sports et des loisirs, de la santé et des services sociaux, du patrimoine, de l'éducation, de l'économie, des communications et de la culture.

De son côté, la SFM a également engagé la coordonnatrice du projet provincial. Lyse Hébert, qui travaillait à Pluri-elles, entre en fonction le 1er novembre. Quatre régions (la Rouge, la Seine, la Montagne, et Cheval-Blanc/régions éloignées) devront chacune engager un agent régional. La première tranche du 1,2 million fédéral servira entre autres à l'embauche de ces agents, comme prévu en juin dernier quand on a décidé des priorités de 1992.

Ces priorités étaient: la mise en place du Bureau de développement économique du Conseil de la coopération (secteur économie); le Centre du patrimoine (secteur lieux physiques); l'Entre-temps des Franco-Manitobaines (lieux physiques); le Directorat des sports et loisirs; et le réseau d'agents.

Lors de son assemblée annuelle les 23 et 24 octobre, la Société franco-manitobaine annoncera comment on a prévu d'utiliser les derniers 600 000 $ du secrétariat d'État. «Il faudra ensuite reprendre les démarches pour obtenir l'entente Canada communauté», laisse savoir Cécile Berard.

À la suite de ces rencontres régionales, le personnel de la SFM est à même de constater que dans plusieurs régions, et surtout dans les régions les plus éloignées, «les gens sont épuisés de se battre» pour obtenir des services en français.

Sylviane LANTHIER

À l'occasion du Festival du Voyageur en 1996

La Conférence internationale des villes d'hiver à Winnipeg

La ville de Winnipeg accueillera la 7e Conférence internationale des villes d'hiver en 1996. Le maire Bill Norrie, dans une de ses dernières fonctions officielles, et la conseillère Shirley Timm-Rudolph ont annoncé cette bonne nouvelle le 20 octobre.

Cet événement biannuel a déjà eu lieu dans les villes de Sapporo au Japon, de Tromso en Norvège, ainsi que d'Edmonton et de Montréal. site de la Conférence de 1992 qui a attiré plus de 2000 personnes.

C'est d'ailleurs à cet endroit que le maire Bill Norrie et le premier ministre Gary Filmon ont présenté leur proposition qui comprenait, notamment, une foire commerciale et le Festival du Voyageur.

La 7e Conférence, qui devrait accueillir des visiteurs de près de 200 communautés nordiques provenant de plus de 20 pays, devrait avoir lieu du 9 au 13 février 1996.

Deux événements du Festival du Voyageur, la Promenade aux flambeaux et le Bal du gouverneur, devraient accueillir des visiteurs du monde entier.

Une délégation de Winnipeg assistera maintenant à la Conférence de 1994 à Anchorage en Alaska.

Y.C.

Un colloque sur la vie minoritaire après le référendum

Une centaine d'académiciens de toutes les provinces sont attendus les 6 et 7 novembre au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) au colloque «L'État et les minorités», organisé par une équipe de professeurs coordonnés par le sociologue Jean Lafontant.

Le colloque discutera, de divers points de vue (sociologie, politologie, histoire, droit) et à divers niveaux (analyse et praxis), les rapports de l'État central avec les groupes qui lui adressent des demandes, particulièrement ceux qu'il reconnaît comme ses protégés: les autochtones, les femmes, les minorités visibles, les minorités de langue officielle.

La conférence d'ouverture portera sur «L'identité-victime: la production étatique des solidarités» et sera donnée par Jean-Jacques Simard de l'Université Laval. On y tiendra également un débat sur l'avenir des minorités francophones, animé par le politicologue Raymond Hébert.

«Le thème peut sembler une peu abstrait, un peu universitaire, explique Jean Lafontant, mais c'est vraiment une réflexion sur la responsabilité de l'État face aux groupes qui ne peuvent pas rattraper les retards en fonction d'un handicap social.»

Parmi les quelque 25 présentations, notons «L'utopie du multiculturalisme» de l'anthropologue Fernand Girard du CUSB, «L'avenir de la minorité franco-canadienne sans le Québec» du directeur de l'Institut Joseph-Dubuc du CUSB, Daniel Mathieu.

Parmi les universités représentées: leQuébec, de l'Ontario, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, ainsi que l'Université de Californie. L'inscription au Colloque est de 20 $ (40 $ avec le lunch et le banquet). La conférence du vendredi soir et le forum de samedi après-midi sont toutefois gratuits. Renseignements: 233-0210.

J.-P. D.

SAINT-CLAUDE

Le centenaire tire à sa fin

Environ 350 personnes ont participé à la Boîte à chansons de Saint-Claude le 10 octobre dernier. «Ç'a été fameux», lance Gisèle Arbez, présidente du comité culturel.

Les participants à la soirée ont pu revoir 22 artistes dont les voix avaient animé ces soirées à l'époque dorée des boîtes à chansons.

Yvon Bruneau et Carole Arbez étaient les maître et maîtresse de cérémonie. Outre le frère Aimé-Onil Dépôt, venu exprès de Rome, les artistes présents étaient: Evelyne Demas, Gérald Tétreault, Richard Tétreault, Suzanne Tétreault, Annette DeRocquigny, Béatrice DeRocquigny, Roger Rey, Louise Lambert, Myriam Rosset, Guy Lacroix, Dolores Oliviero, Norbert Dupasquier, Jeannine Guyot, René Robidoux, Lorraine Chatel-Touire, Richard Bazin, Louise Gauthier, Linda Delaquis, Guy Boulianne, Marilyn Beever et Lise Dagesse.

Ravie du déroulement de la soirée, Gisèle Arbez mentionne que «les participants ont été formidables. On n'avait eu que le samedi après-midi pour tout mettre ensemble. Et tout a bien été.»

Certains des participants venaient d'assez loin (Colombie-Britannique, Saskatchewan ou Alberta), tandis que d'autres habitent un peu partout dans la province. Seulement deux des participants habitent encore à Saint-Claude.

Après la Boîte à chansons, les résidants de Saint-Claude pourront une dernière fois célébrer le centenaire le 31 décembre.

Cet événement, qui clôturera l'année centenaire, comprendra une messe spéciale en début de soirée, suivie d'un banquet et d'une danse. Les détails, comme le prix du billet, ne sont pas encore arrêtés.

S. L.

Coups de coeur



François Lefèvre

D'origine française, François Lefèvre vit à Saint-Pierre-Jolys depuis 42 ans. Lecteur boulimique, il profite de sa récente retraite pour dévorer quelque 300 livres par an! Ses deux genres préférés: le roman policier et l'histoire.

Dans le domaine policier, l'ancien routier se refuse à recommander une oeuvre en particulier. Il a d'ailleurs souvent du mal à se souvenir des titres et même des auteurs. Cependant, Georges Simenon et Pierre Noir lui paraissent des valeur sûres.

Côté histoire, François Lefèvre s'intéresse tout particulièrement à la période de la Seconde Guerre mondiale et de la résistance française. «J'ai vécu cette époque et je ne peux pas faire autrement que m'en rappeler», précise-t-il.

«On avait les Allemands sur le dos qui nous prenaient tout et ne nous laissaient rien. Tout était «verboten» (interdit). Pendant l'évacuation de 1940, mes parents et moi, on a dû quitter la maison. Quand on est revenu, ils avaient tout piqué!»



Les Mémoire de guerre de Charles de Gaulle lui tiennent particulièrement à coeur. Rédigées entre 1954 et 1959, elles racontent l'épopée de la France libre vécue par une des plus grandes figures de l'histoire de ce pays. «C'est bien écrit et intéressant», tranche François Lefèvre d'un ton presque gaullien.

Dans la catégorie roman historique, le grand-père de 63 ans recommande les deux premiers livres du cycle de Régine Deforge consacré à la même période: ***La Bicyclette bleue*** (1982) et ***101 avenue Henri-Martin*** (1983).

«Ça se passe entre Bordeaux et Paris. On suit un personnage d'un bout à l'autre, ce qui arrive à son entourage, à ses copains. On peut vraiment s'identifier.»

François Lefèvre emprunte tous ses livres à la bibliothèque de Saint-Pierre. S'il ne sont pas sur place, il demande «à Claudette» (la bibliothécaire) de les faire venir de Saint-Boniface. «C'est un plaisir pour moi de lire. Qu'est-ce que je peux dire d'autre?»

Laurent GIMENEZ

Un suspense à la western à Lourdes

Qui a tué le shérif?

Qui a tué le shérif? Épineuse question, réponse problématique. C'est pourtant le mystère que devront éclaircir les résidants de Notre-Dame-de-Lourdes le 7 novembre, car ce soir-là, tenez-vous le pour dit, le shérif Luc Lucky sera tué. Purement et bêtement assassiné.

Mais par qui? Et comment? Avec quelle arme? Pour quel mobile? Énigme.

Qu'ont à voir dans cette histoire Maggie Doune la prostituée, et Brigitte Bardelo sa patronne? Don Wayne, le second du shérif, est-il du côté des suspects? Marie Lavertue est-elle moins irréprochable qu'elle n'en a l'air? Pat Nopan la psychotique ferait une coupable parfaite! Le barman Jean Lavatt sait-il quelque chose? Et Yvon Payer, ce cowboy maniaque de jeu? Lucie Lucky, veuve éplorée, et Paul Lucky, frère du shérif assassiné, voudraient bien découvrir la vérité... à moins que leur conscience ne soit pas si pure non plus? Décidément, il se passe des choses étranges à Notre-Dame.

Mais pour le moment, en ce 2 octobre, le shérif est toujours vivant et Annette Bazin-Fortier, Denis Fortier, Monique Adam donnent un coup de main à l'organisation de Foule Faire, ce qui leur permet de prendre une pause dans la mise en place de la soirée «Meurtre et Mystère» du 7 novembre prochain.



photo: Sylviane Lanthier

Denis Fortier, Annette Bazin-Fortier et Monique Adam font partie de ceux qui concoctent la soirée Meurtre et Mystère, un souper-théâtre sous le signe du suspense et de la comédie.

«Il faut donner le crédit à Annette, lance Monique Adam d'entrée de jeu, c'est elle qui a eu l'idée de faire une soirée Meurtre et Mystère.»

L'aventure a commencé au printemps dernier, alors que la Chambre de commerce cherchait une activité originale de prélèvement de fonds. Annette Bazin-Fortier lance l'idée, qui soulève tout de suite l'enthousiasme des membres de la Chambre.

Un comité est mis sur pied (1) et travaille à élaborer le scénario de la pièce, trouver les comédiens et le metteur en scène, dénicher les costumes et accessoires, ce qui se révèle un travail fou! À l'origine prévue pour le 17 octobre, la représentation a du être repoussée.

Écrire le scénario n'est pas une mince tâche, comme le dit Annette Bazin-Fortier: «Tu veux prendre les idées de tout le monde, mais ce n'est pas possible.» Et de renchérir Monique Adam: «Ce qui est difficile, c'est de faire tomber les choses en place, de bien placer les indices.»

Trouver les costumes n'est pas trop difficile, on n'a qu'à choisir parmi ceux du centenaire, mais pour les accessoires, explique Monique Adam, c'est une autre paire de manches: «Le plus dur a été de trouver des fusils réalistes... sans l'être trop!»

Les comédiens (neuf rôles principaux, 11 secondaires), répètent sous la férule du metteur en scène Norbert Delaquis. Fait à noter: les comédiens ne savent pas comment et par qui le shérif trouve la mort, et les organisateurs espèrent maintenir le suspense jusqu'à la dernière minute, pour permettre aux comédiens de jouer le plus juste possible.

Entre 40 et 50 personnes s'occupent des différents aspects du spectacle: costumes, maquillage, décors, etc. Les répétitions se déroulent dans une atmosphère heureuse: «On rit encore aux pratiques et on improvise toujours», explique Denis Fortier qui tient un petit rôle dans la pièce.

Reste à savoir si les gens de Notre-Dame et des alentours seront au rendez-vous. Ce qui n'inquiète pas les organisateurs: «On entend parler que le monde veulent venir.»

On les comprend! Qui voudrait manquer l'enquête qui suivra le meurtre de Luc Lucky, un soir du 7 novembre 1892, à Toulouse dans les Territoires du Nord-Ouest?

Sylviane LANTHIER

(1) Les sept membres du comité organisateur sont Lynne Comte, Viviane Jamault, Jacqueline Badiou, Jo-Anne Jameault, Claudette Lahaie, Monique Adam et Annette Bazin-Fortier.

Une soirée meurtre et Mystère

Comment ça se passe?

Quelque 450 personnes pourront assister à la soirée Meurtre et Mystère, qui aura lieu à la salle du centenaire de Lourdes. La soirée, explique Annette Bazin-Fortier, «se présente comme un souper-théâtre».

Tous recevront le programme (qui identifiera les personnages) et si des parties du spectacle se dérouleront en anglais, les indices et le programme seront bilingues.

La pièce se déroule entre les différentes parties du repas: entrée, mets principal, dessert. Les spectateurs assistent au meurtre, à différents flash-backs et se voient distribuer des indices sur papier. Pendant qu'ils prennent leur repas, les comédiens assurent l'animation de la salle.

Une fois les desserts avalés, une pause-détective permet aux gens de se délasser et de se mettre à la recherche du, de la ou des coupables.

La scène du meurtre est ensuite reconstituée et le mystère élucidé. Des prix seront tirés parmi les spectateurs qui auront démasqué le coupable.

Les billets (25 $, comprenant le spectacle et le repas) sont en vente auprès de René Hébert, Maurice Boisvert et Normand Bérard jusqu'au 1er novembre. On demande aux spectateurs qui le désirent de venir costumés.

S. L.

La distribution

Maggie Doune	Viviane Jamault
Brigitte Bardelo	Jeannine Chanel
Don Wayne	René Hébert
Marie Lavertue	Marielle Foidart
Pat Nopan	Lorraine Grenier
Jean Lavatt	Roger Payette
Yvon Payer	Conrad Durand
Shérif Luc Lucky	Marcel Mangin
Lucie Lucky	Diane Beresford
Paul Lucky	Harvey Bridgeman

Plus 11 autres comédiens interprétant des rôles secondaires.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ A l'affiche au Foyer du CCFM (233-8972): ***Gilles Fournier*** au Mârdi Jazz le 27 octobre (3 $); artistes invités: ***Walle Larsson*** le 23 octobre (3 $) et ***Pauline Durand*** les 29 et 30 octobre (2 $).

✓ L'***Orchestre de chambre du Manitoba*** présente un concert le mardi 3 novembre à l'église Westminster (745 Westminster). Au programme: Knoxville, Summer of 1915 de Barber, CBC Commission de Gellman et, de Mozart, Voi avete un cor fidele, Un moto di giola, Al desio di qui t'adora. Billets (21 $, 19 $ aînés et étudiants, 11 $ enfants), en vente auprès des librairies McNally Robinson, au comptoir Ticketmaster (780-3333) ainsi qu'au 783-7377.

✓ Angèle Arsenault présente ***Bonjour Madame Bolduc!*** On pourra la voir au Rendez-vous à Saint-Boniface le 1er novembre (billets 13 $ en vente au 233-8972), au Centre culturel de Sainte-Anne le 2 novembre (billets 11 $, en vente au 422-5750 et au 233-8972), et le 3 novembre au Centre récréatif de Saint-Claude (billets 11 $ en vente aux deux épiceries du village et au 233-8972).

BALLET

✓ Le Ballet royal de Winnipeg vous invite à la première mondiale de ***Moment of Light: The Dance of Evelyn Hart***, un film de Gordon Reeves sur la danseuse étoile de la compagnie de ballet winnipégoise. Evelyn Hart dansera avant et après la présentation du film, accompagnée par les danseurs du Ballet royal et par l'Orchestre symphonique de Winnipeg. Le spectacle aura lieu le 29 octobre à la salle du centenaire. Réservation des billets (50 $, 40 $, 30 $ et 15 $) au 956-2792.

✓ Du 22 au 25 octobre, et du 30 octobre au 1er novembre, Le Ballet Royal de Winnipeg vous convient au spectacle ***Triple Bill, From the Classical to the Contemporary***. Trois ballets seront présentés: La Bayadere, Act III, Four Last Songs et Dame aux fruits. Billets (de 9,50 $ à 34,50 $) disponibles au 956-2792.

EXPOSITIONS

✓ Jusqu'au 25 octobre, on peut voir l'exposition des ***caricatures de Cayouche***, de Réal Bérard, au Musée de Saint-Pierre-Jolys, tous les après-midi de 14 h à 17 h.

✓ Le Centre culturel franco-manitobain présente une exposition des photographies du 29 octobre au 29 novembre: ***Neuf enfants***, de Eveline Mangin Mauws. Vernissage le jeudi 29 octobre à 20 h.

✓ Jusqu'au 23 novembre, on pourra voir ***150 porcelaines de Chine*** au Musée des Beaux-Arts. Les porcelaines, toutes en bleu et blanc, datent des dynasties Ming (1368-1644) et Qing (1644-1911).

✓ ***Brushing the Wilderness***: c'est le titre d'une exposition des oeuvres de Ken Gordon, à la Medea gallery (132 rue Osborne) du 25 octobre au 14 novembre, de 10 h 30 à 17 h chaque jour.

✓ L'art inuit est à l'honneur au Musée des Beaux-Arts, avec deux expositions: ***Drawings et Sculpture from Baker Lake***, jusqu'au 23 janvier, et ***Inuit Ivories from the Collection***, qui présente 150 miniature en ivoire, du 25 octobre au 14 mars 1993.

✓ Art contemporain: jusqu'au 31 octobre, on peut voir des oeuvres de l'artiste montréalaise ***Sarah Stevenson*** à la Plug In Gallery (175, Mcdermot).

ENFANTS

✓ Des géants menacent de détruire tous les livres de la planète et ordonnent à Beth de découvrir où se cachent trois raconteurs partis dans les montagnes racontés les histoires dont ils se souviennent. C'est le sujet de ***Whispers in the Dark***, présenté par Manitoba Theatre for Young People jusqu'au 25 octobre. Billets (7,25 $) en vente au 947-0394.

✓ Le Fantasy Theatre for Children présente ***Hansel et Gretel***, d'après le célèbre conte des frères Grimm, avec Lori Graumann et Daniel Normandeau dans les rôles titres. Jusqu'au 25 octobre, au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina), à 18 h 30 du lundi au vendredi et à 13 h et 15 h samedi et dimanche. Billets (6 $) en vente au 944-0581. Représentation spéciale le 24 octobre à 18 h 30: les bénéfices iront à Winnipeg Harvest et les billets sont 5 $.

✓ Samedi et dimanche les 24 et 25 octobre, le Musée des enfants du Manitoba vous invite à faire des ***vitraux colorés sur le thème de l'Halloween***. Lundi le 26 octobre, les enfants exploreront les textures et les formes à l'aide d'***étampes faites d'éponges et de légumes***, dans le cadre des activités "Family Fun". Sur semaine et le samedi, le musée est ouvert de 9 h 30 à 17 h; et de 11 h à 17 h le dimanche et les jours fériés. Entrée: gratuite pour les membres, 2,95 $ adultes, 2,50 $ enfants étudiants et aînés.



Les amateurs de clavecin pourront assister au concert de Luc Beauséjour, le samedi 24 octobre à 15 h ou le dimanche 25 octobre à 20 h, au 298 av. Yale. Organisé par Sylvia Scott Wortley, elle-même amateure de clavecin, la série «L'Offrande musicale» en est à sa deuxième année. Ces concerts de musique de chambre ont lieu chez madame Scott Wortley, qui peut accueillir environ 50 personnes. Détenteur d'un doctorat en musique de l'Université de Montréal, boursier du Conseil des arts du Canada, Luc Beauséjour «ravit son auditoire par son jeu expressif et brillant». Les billets sont disponibles à la librairie À la Page ou au 284-7554. Adultes: 14 $, étudiants et aînés: 12 $. Un goûter (thé, café, petits fours) suivra le concert.

THÉÂTRE

✓ Le Cercle Molière ouvre sa saison avec le suspense ***J'vais revenir avant minuit***. Jusqu'au 31 octobre, à la salle Pauline-Boutal. Billets (19 $) au 233-8053.

✓ On peut voir ***Gulliver's Travel***, un spectacle inspiré de la vie de Jonathan Swift, au Prairie Theatre Exchange (Place Portage, 3e étage) jusqu'au 1er novembre à 20 h 30. Gulliver's Travel est une création collective de trois troupes de théâtre provenant de Moscou, Winnipeg et Seattle (États-Unis). Billets (11,99 $) disponibles au 942-5483.

Jusqu'au 7 novembre, le Manitoba Theatre Centre présente au Mainstage (174, av. Market) la comédie de Shakespeare, ***A Midsummer Night's Dream***. Billets (de 12 $ à 32 $) disponibles au 942-6537.

CINÉMA

✓ ***American Dream***, un film de Barbara Kopple sur la grève des travailleurs de l'usine Hormel, à Austin (Minnesota) en 1984, a remporté en 1991 l'Oscar du meilleur documentaire. Le film est présenté à la Cinémathèque (100, rue Arthur), du 23 au 29 octobre à 19 h 30 et 21 h 30. Entrée: 5 $, 4 $ étudiants, 3,50 $ membres.

LOISIRS

✓ ***La première ascension du Mont Manitoba*** au Yukon a eu lieu en mai dernier. Le Musée de l'homme et de la nature vous invite à rencontrer un des maîtres d'oeuvre de cette aventure, Tibor Bodi, qui vous fera revivre l'exploit à l'aide de documents audiovisuels et d'équipement d'escalade. Rendez-vous le dimanche 25 octobre à 15 h, à l'auditorium du musée. L'entrée est gratuite.

Sylviane LANTHIER

Le jeu de Mme Bolduc

Quel est le nom de l'interprète du spectacle Bonjour Madame Bolduc, qui sera présenté au Manitoba du 1er au 3 novembre 1992?

Si vous connaissez la bonne réponse, vous pouvez vous mériter une paire de billets pour l'une des trois représentations qui auront lieu au Manitoba.

Pour chaque représentation, deux paires de billets sont disponibles. Les deux premières bonnes réponses* selon le calendrier suivant donneront droit à deux billets gratuits disponibles à La Liberté:

- Pour la représentation au Rendez-Vous le 1er novembre, il faut téléphoner le lundi 26 octobre à 9h.
- Pour la représentation le 2 novembre à Sainte-Anne, il faut téléphoner le lundi 26 octobre à 16 h.
- Pour la représentation du 3 novembre à Saint-Claude, il faut téléphoner le mardi 27 octobre à 9 h.

***Attention: une seule paire de billets par personne gagnante.**



Un concours de vidéo pour les jeunes

Que les Spielberg en herbe se lèvent!

Etes-vous en 9e, 10 ou 11e année? Avez-vous envie de toucher une caméra vidéo, de réaliser votre propre film de dix minutes sur le thème de l'environnement, de voir votre film projeté devant public lors d'une soirée gala et peut-être, de recevoir un prix?

Alors inscrivez-vous au concours du Festival des vidéastes du Manitoba, un nouvel organisme qui propose cette aventure passionnante aux jeunes inscrits dans une école francophone ou d'immersion.

«Chaque école a une caméra vidéo et bien souvent elles sont peu utilisées, lance Jean-Marc Ousset, organisateur du Festival des vidéastes et animateur à la station radiophonique CKSB. Les jeunes aiment la vidéo; pourquoi ne pas leur donner l'occasion de faire leur propre film, en français?»

Un maximum de dix équipes, choisies par un jury, pourront donc participer au concours. Chaque équipe peut être composée de deux à six personnes.

Et chaque équipe peut choisir entre deux catégories: le reportage (ou documentaire), et la fiction. Seule obligation: le vidéo doit porter sur l'environnement. Toutes les activités entourant le concours se déroulent en français.

Les participants ont jusqu'au 16 décembre pour faire parvenir leur formulaire d'inscription, qu'ils peuvent se procurer auprès des professeurs de français ou de sciences de leur école.

Les concurrents choisis participeront à trois ateliers de formation. Le premier (les 16 et 17 janvier 1993) portera sur la scénarisation du vidéo et le découpage technique; le second (27 et 28 février) portera sur l'utilisation de la caméra elle-même; le troisième sera consacré au montage du vidéo, en compagnie d'un monteur.

Le 30 avril, le document final devra être au bureau du Festival et le 20 mai, une soirée spéciale sera consacrée au Festival.

Il y aura alors remise des prix dans les diverses catégories (meilleure idée de vidéo, meilleur vidéo, meilleur scénario, prix du public, mentions honorables) et projection des vidéos.

Les concurrents ont la chance de mériter divers prix, dont un stage non rémunéré avec une équipe de tournage de Radio-Canada.

Fait à noter: les participants et leurs enseignants qui plongeront dans l'aventure ne seront pas entièrement laissés à eux-mêmes, puisque le Festival a prévu deux personnes-ressources à qui ils pourront soumettre toutes leurs questions, tous leurs problèmes.

Robert Lemoine et Chantal Berard s'occuperont respectivement des écoles françaises et d'immersion.

Pour en savoir davantage, adressez-vous à Jean-Marc Ousset, Festival des vidéastes du Manitoba, au 788-3243.

S. L.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Souper paroissial le 28 octobre

Un souper paroissial aura lieu au Centre récréatif de Saint-Pierre-Jolys le 25 octobre, de 16 h à 19 h.

L'entrée à ce projet des Chevaliers de Colomb est de 8 $ (adulte), 4 $ (5-12 ans) et gratuite pour les moins de cinq ans.

Y.C.

J'vais revenir avant minuit

Pour s'amuser à avoir peur!

Avec J'vais revenir avant minuit (1), le Cercle Molière nous promet frissons et émotions fortes. «Ce n'est pas le premier suspense que monte le Cercle Molière, mais c'est la première fois qu'on fait une histoire d'horreur qui mêle un peu de surnaturel», explique le metteur en scène Claude Dorge.

«On est habitués de voir ces histoires au cinéma, j'ai hâte de voir comment les gens vont réagir au théâtre», mentionne la comédienne Carole Freynet-Gagné.

L'histoire? «On ne peut pas en dire beaucoup, prévient Robert Lemoine. Disons que c'est l'histoire d'un couple sans enfants. Le mari (Robert Lemoine) est du genre à aimer les exercices et à prendre des vitamines; sa femme (Carole Freynet-Gagné) sort d'un hôpital psychiatrique.»

Pour permettre à sa femme de se reposer, il loue une maison à la campagne, dont le propriétaire est un fermier qui habite juste à côté (Georges Couture). Il invite aussi sa soeur (Geneviève Pelletier), mais les belles-soeurs ne s'entendent pas très bien...

Voici la toile de fond. Il y aura drame, horreur, effets techniques, cris et hurlements. En plus, la maison est hantée. (La comédienne Marie-Louise Morin joue une «voix» dans la pièce, paraît-il.)

Le texte original comprenait des éléments comiques «du genre slapstick», mais la pièce présentée par le Cercle Molière est bel et bien un drame. «Nous avons réduit ce côté comique pour donner plus de place à l'horreur de la situation, précise Claude Dorge, en conservant juste assez d'humour pour permettre au public de souffler.»



photo: Sylviane Lanthier

Les comédiens, dans une partie du décor conçu par Réjean Labrie: Robert Lemoine, Carole Freynet-Gagné, Geneviève Pelletier et Georges Couture.

Pour le metteur en scène, une pièce comme celle-là est aussi intéressante pour son côté technique. «Je peux avoir envie d'obtenir certains effets, note Claude Dorge, mais c'est l'équipe technique qui a les idées pour les réaliser.»

Le décorateur (Réjean Labrie), le directeur technique et responsable de certains trucages (Richard Dupas), l'éclairagiste (Raymond Lemieux), le menuisier (Marc Bertrand), le régisseur (Alain Dondo), la costumière (Joan Murphy) et le compositeur (Conrad Ostrowski) jouent une part importante dans l'obtention des effets désirés.

Les comédiens semblent avoir beaucoup de plaisir à jouer cette pièce... Si vous aussi avez envie de vous amuser à avoir peur, le Cercle Molière vous donne rendez-vous à partir du 23 octobre. Dernière représentation le 31, pour les amateurs de l'Halloween.... Brrrrr!

Sylviane LANTHIER

(1) La pièce est présentée à la salle Pauline-Boutal du CCFM. Billets: 19 $, en vente au CCFM (233–8972).

PROVINCE

Des auditions pour le ballet

Carole Chadwick, directrice adjointe à l'École nationale de ballet, sera à Winnipeg le 29 octobre afin de faire passer des auditions aux filles et garçons de plus de neuf ans qui souhaitent être admis au Programme d'études et de ballet professionnel. Aucune expérience en danse n'est requise pour les moins de douze ans.

À la même occasion, on fera également auditionner les personnes de plus de 18 ans qui veulent s'inscrire au Programme de formation pour les professeurs, d'une durée de trois ans.

Les personnes intéressées à l'un ou l'autre des programmes sont priées de communiquer avec la secrétaire générale au numéro sans frais 1-800-387-0785 ou au (416) 964-3780 pour confirmer la date à laquelle elles devront se présenter.

Les auditions débutent le 26 octobre à Sudbury et se termineront le 19 février 1993 à Waterloo.

Yves CHARTRAND

3 000 $ pour aider la Louisiane

Une soirée-bénéfice organisée au Rendez-Vous à Saint-Boniface, le 17 octobre, a permis de recueillir une somme d'environ 3 000 $ afin de contribuer au fonds des victimes du passage de l'ouragan Andrew en Louisiane.

La soirée mettant en vedette Hadley Castille avait été organisée par le Festival du Voyageur, qui avait suivi de près les événements des 25 et 26 août derniers, craignant pour ses amis cajuns.

Depuis 12 ans, le Festival a des liens étroits avec la Louisiane, notamment par la présence de Hadley Castille depuis 1981 et l'intégration d'une soirée cajune mettant en évidence les meilleurs groupes de la Louisiane.

Les fonds recueillis comprenaient l'entrée de 10 $ demandée à la porte, les revenus du bar et un tirage organisé pendant la soirée.

«C'est bien vaillant de voir de monde faire ça à 2 500 milles de chez-nous. Ça me touche le coeur», a exprimé Hadley Castille.

Le musicien habite à environ 25 milles de la région où l'ouragan a frappé. La ville de Franklin a été particulièrement touchée, de même que les communautés de Patterson et Nouvelle-Ibérie.

«Mon joueur de basse travaille pour une compagnie de communications qui va à Franklin deux fois par semaine, ajoute Hadley Castille. Il a bien des histoires à raconter.



Hadley Castille (à gauche). photo: Yves Chartrand

«Il y a des tours électriques qui ont été soulevées et qui sont retombées dans leur trou! Des places, il y avait du "trash" sur la rue qui faisait deux étages de haut et un bloc et demi de long!

«On n'avait pas de place à aller. Tous les hôtels étaient pris. J'allais dans ma voiture pour écouter les nouvelles.

«L'ouragan grouillait pas mal vite: c'était des vents de 140 m/h avec des "gusts" plus fortes!» Mais il se déplaçait seulement à 15 milles à l'heure.

«C'était pas le premier ouragan. En 1957, il y a eu plus de 500 personnes tuées! Mais on a appris. Il y avait quand même un groupe de personnes, surtout des vieux, qui voulaient rester. Mais quelqu'un les a rassemblées pour les amener à l'hôtel de ville.»

La venue d'Hadley Castille avait été rendue possible grâce à plusieurs commanditaires qui ont contribué leurs services: Nortwest Arlines, l'hôtel Norwood, Kellet Copy Centres, Sound Art, Westsun ainsi que les quotidiens de Winnipeg.

(Publi-reportage)

PROVINCE

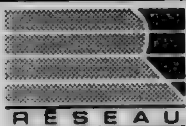
Les aînés font l'humour en chansons

Les premières représentations du spectacle «Humour de chansons», mis sur pied par le théâtre de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM), auront lieu du 3 au 8 novembre.

Le spectacle sera d'abord présenté à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain le 3 novembre à 13 h 30 ainsi que les 4 et 5 novembre à 20 h. Les billets sont disponibles au 235-0670.

À Laurier, le spectacle a lieu le 7 novembre à 15 h 30. Billets: 447-2001. Enfin, le 8 novembre, la troupe sera à Saint-Georges pour un spectacle à 19 h 30. Billets: 367-2555.

Y.C.



AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JACQUES ANDRÉ RAVE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 155, boulevard Provencher, Winnipeg (Manitoba), R2H 0G2, le ou avant le 25e jour de novembre 1992.

FAIT à Winnipeg au Manitoba, ce 10e jour du mois de septembre 1992.

ANTOINE FRÉCHETTE
Procureur de la succession

BIÈRES ET SAYNÈTES

Salle communautaire de Somerset

Le dimanche 22 novembre à 14 h

Adultes: 7 $ et élèves: 5 $
Goûter inclus

Pour plus d'informations:
744–2170 ou 744–2460

C'était bien Luc!

Nos excuses si nous avons affublé Luc Barnabé, de Saint-Jean-Baptiste, du prénom de Guy en première page du numéro du 16 octobre de La Liberté.





LE SALON DU LIVRE MANITOBA

Pour le plaisir de lire

5-6-7-8 novembre 1992

Salle Jean-Paul-Aubry
340, boulevard Provencher (CCFM)

L'endroit privilégié pour vous procurer un cadeau qui suscitera plus d'une joie!

Près de 400 éditeurs vous proposent plus de 10 000 titres, vous n'avez que l'embarras du choix.



Venez vous procurer les petits délices de la lecture.

Soyez au rendez-vous de l'aventure, du rêve et de l'évasion!

Des milliers de livres pour tous les goûts, il y en a sûrement un pour vous!

De nombreuses activités vous attendent!

Une programmation spéciale a été conçue pour répondre à une clientèle de tout âge.

Les livres qui vous sont présentés sauront plaire aux petits et aux grands.



Arlette Cousture, auteure de "**Filles de Caleb**", sera présente à cette grande fête. Profitez de l'occasion pour venir la rencontrer!

Table-ronde publique: *Plaisir de lire, plaisir d'écrire.* Ceux qui nous donnent tant de plaisir à les lire en prennent-ils autant à écrire?

Pour le plaisir de lire, c'est la grande fête du livre français.

jeudi 5 novembre: **Ouverture officielle** (19 h 30 à 22 h)

vendredi 6 novembre: **Exposition-vente** (10 h à 22 h)

Journée scolaire: ateliers divers, heure du conte pour les tout petits, l'exposition est ouverte au grand public!
En soirée: lancement et table-ronde publique.
CKSB diffuse ses émissions locales en direct du Salon.



samedi 7 novembre: **Exposition-vente** (10 h à 22 h)

Déjeuner-causerie, rencontres des auteur.e.s avec le public, tournoi Génies en herbe, lancement de livres.
En soirée: **Soirée parole et musique** (Café Jardin, 21 h 30).

dimanche 8 novembre: **Exposition-vente** (10 h à 16 h)

Brunch avec les auteur.e.s. invité.e.s, table-ronde, finale Génies en herbe, et tirage des prix.

Merci aux institutions, organismes et commerces qui ont rendu cette activité possible!



SRC Manitoba



Les caisses populaires du Manitoba



LA LIBERTÉ

Un merci tout spécial à:

COUTURE TOYOTA LTD.

commanditaire privilégié

Gardienne de but en hockey féminin

C'est à ton tour Laura Cadieux

«J'ai commencé à jouer comme gardienne de but parce que mon frère avait besoin d'une cible quand il pratiquait au hockey!», se rappelle Laura Cadieux, une des deux gardiennes de but pour l'équipe de hockey féminin des Lady Bisons de l'Université du Manitoba.

Laura Cadieux a longtemps joué au hockey dans la rue. Elle explique que tous les garçons du voisinage venaient se joindre à eux. Elle était toujours dans le but et portait son masque. «Quand on arrêtait de jouer, j'enlevais mon masque et les garçons disaient: hein? C'est une fille?»

De plus, la gardienne de but joue à la ringuette depuis environ 13 ans. Elle va continuer cette année dans la catégorie Deb. «Les règlements vont changer cette année; ça va faire différent puisque depuis 13 ans, on joue à peu près de la même façon.»

L'athlète s'attend à des conflits d'horaire maintenant qu'elle joue aussi dans une ligue de hockey sur glace. «J'ai décidé que je voulais jouer au hockey cette année. Je suis allée aux essais de septembre et ils m'ont choisi.» Les dirigeants de l'équipe ont même choisi de déplacer une autre gardienne de but pour faire jouer Laura Cadieux.



Laura Cadieux, gardienne de but en hockey féminin: «Moi-même, je suis assez "tom-boy" mais ce n'est pas le cas de toutes les filles. Souvent, ce sont des filles qui sont intéressée dans d'autres sports.»

«C'est un honneur pour moi de jouer dans cette équipe. C'est une des équipes les plus fortes de la ligue. Des filles des autres équipes essayent à chaque année de venir sur l'équipe. On dirait que c'est l'équipe à joindre.»

Laura Cadieux, bachelière en éducation de 1991, avoue qu'il faut être dédiée pour jouer au hockey. «On a des pratiques trois fois par semaine et à des drôles d'heures, comme le lundi soir à 11 h. Mais si tu veux faire partie de l'équipe, si tu veux jouer, il faut venir aux pratiques. C'est un engagement.»

Les Lady Bisons, constituée à 75 % d'étudiantes, travaillent avec plusieurs entraîneurs et gérants. Elles s'entraînent depuis déjà plus d'un mois en espérant se retrouver en première place comme l'année dernière pour représenter le Manitoba à la compétition nationale qui aura lieu à Ottawa en mars 1993.

Laura Cadieux prend son hockey au sérieux. Son sac d'équipement est immense (et lourd, dit-elle!) et contient des articles portant les grands noms en équipement de hockey. Son masque, par exemple, est de la marque Van Velden, utilisé par les gardiens de but professionnels. En ce moment, il est en Ontario pour se faire repeinturer. «Je veux être bien protégée», ajoute-t-elle.

«Pour être un bon gardien de but, estime Laura Cadieux, il faut avoir de la confiance en soi. On dirait que c'est un talent inné; tu l'as ou tu l'as pas! C'est une grande responsabilité, ça c'est certain.»

Puisqu'elle a joué à la ringuette et au hockey, Laura Cadieux est bien en mesure de comparer les deux sports: «En hockey, c'est une rondelle dure et il y a des filles qui frappent dur! J'ai déjà des poques! En ringuette, l'anneau rebondit partout et mon espace autour du filet est protégé. Pas en hockey. Il y a des joueurs qui passent près de moi. C'est plus excitant.»

«Il y a de plus en plus de filles qui se joignent au hockey féminin. La plupart sont des ex-joueuses de ringuette. Je pense que les femmes devraient joueur avec les femmes et les hommes avec les hommes. Pas parce que les femmes ne sont pas capables mais parce que ça pourrait changer le jeu. Les gars auraient peut-être peur de faire mal à une fille, ou bien ils feraient exprès de les écraser. S'il pourrait y avoir une équipe de hockey féminin professionnel...», rêve la gardienne de but.

«Mon équipe de hockey professionnel préférée? C'est un peu bizarre pour une Franco-Manitobaine... Les Bruins de Boston. C'était l'équipe favorite de mon frère et j'ai toujours respecté mon frère. C'est lui qui m'a commencé dans les sports, et surtout comme gardienne de but!»

Mais Laura Cadieux n'en veut pas à son frère pour autant: «J'aime ça, je suis heureuse. Je me sens bien quand je fais un arrêt.»

Karine BEAUDETTE

Le hockey féminin au Manitoba

Une ligue grandissante

Les Lady Bisons de l'Université du Manitoba sont une des huit équipes de niveau senior de la Winnipeg Women's Hockey League. Six autres équipes jouent au niveau midget, ce qui compte en tout près de 300 joueuses de hockey.

La ligue a été fondée au début des années 1970, explique la présidente de la section féminine de l'Association de hockey amateur du Manitoba, Lisa Shaw. «On a commencé la ligue parce qu'il y avait un besoin. Les filles jouaient au hockey avec les garçons, et tout à coup, rendues à une certaine âge, elles se faisaient dire "vous ne pouvez plus jouer".»

«C'est pourquoi moi-même j'ai commencé à jouer à la ringuette. Mais maintenant je joue au hockey avec cette ligue depuis 11 ans. C'est aux filles elles-mêmes de décider si elles veulent continuer à jouer ou pas!»

Pour les sceptiques qui pensent que le hockey féminin est moins intéressant, Lisa Shaw les invite à se présenter à un match de hockey féminin. «Le hockey féminin est aussi vite, aussi compétitif et aussi excitant», promet-elle.

La présidente depuis cinq ans croit qu'il y a eu une vague d'intérêt depuis quelques années, partiellement à cause du premier championnat mondial de hockey féminin en 1990 où le Canada avait gagné, mais aussi à cause de Manon Rhéaume qui fait de la publicité malgré elle pour le hockey.

WINNIPEG

Un record provincial en natation

Une équipe de natation comprenant deux francophones a établi un nouveau record provincial lors d'une récente compétition à la piscine Pan-Am.

L'équipe de nageurs de 12 ans et moins, dont faisaient partie Olivier Poirier-LeRoy et Christian Rivard, a retranché une demi-seconde au record manitobain du relais 4 x 50 m, style libre.

L'équipe souhaiterait maintenant abaisser la marque canadienne d'ici la fin de l'année.

Y.C.

REMERCIEMENTS

C'était grand jour de réjouissance pour Mme Paul Bruneau (Fontaine) née Clotilde Muloin, du 261, rue Goulet, qui célébrait son 90e anniversaire de naissance, lors d'une réunion de famille au Club Traverse, le 11 octobre 1992.

Ses trois fils: Raymond Fontaine de Saint-Boniface, Lionel Fontaine de Saint-Vital et Lucien Fontaine de Sainte-Agathe participaient à la fête, ainsi que ses six filles: Marie-Jeanne Tellier et Agnes Joyal de Saint-Norbert, Germaine Bruneau, Eva Berthelette, Irène Meilleur et Alice l'Heureux, toutes de Saint-Boniface.

Ses 27 petits-enfants, 51 arrière-petits-enfants et trois arrière-arrière-petits-enfants étaient également présents.

Ses frères Jean Muloin de Dryden, Ont. et Roland Muloin de Salmon Arm, C.-B. assistaient à la fête en compagnie de leurs épouses, ainsi que ses deux soeurs, Marie Joanne Crofton de Victoria, C.-B. et Anna Muloin de Saint-Boniface

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont participé à cet anniversaire et en ont assuré le succès.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. C.B.

Feu vert

L'annuaire francophone recyclable

ANNUAIRE

DES SERVICES EN FRANÇAIS AU MANITOBA

Ne jetez pas votre annuaire des services en français au Manitoba! Grâce à une initiative de la radio CKXL et de l'organisme Enviraction, les annuaires pourront être déposés dans des boîtes bleues dans les caisses populaires du Manitoba et recyclés.

Les spirales jaunes qui relient les 6 000 annuaires de 1992 et les pages de couleur seront utilisées pour le bricolage, tandis que les 248 pages noir et blanc seront recyclées en papier de bureau.

Mais ne vous débarrassez pas de votre annuaire avant d'avoir obtenu celui de 1993, une production du centre d'information 233-ALLO, disponible dès le 23 octobre à la SFM et dans les caisses pop. Il est revu, corrigé, augmenté et paraît-il, plus simple à utiliser!

J.-P. D.

Gens d'ici

La fille de la Croix en France

Soeur Rose-Marie Lambert a quitté Winnipeg en septembre pour la région de La Puye, près de Poitiers, en France afin de devenir membre du Conseil général de la congrégation des Filles de la Croix.



Soeur Rose-Marie Lambert.

Au cours des six prochaines années, la native de Saint-Claude fera partie d'une équipe comprenant deux Françaises et une Espagnole qui font du travail d'animation. Leur tâche est de se rendre dans les congrégations des divers pays (Italie, Espagne, France, Argentine, Uruguay, Brésil et évidemment le Canada) pour prodiguer des encouragements à l'occasion des visites.

Le poste qu'occupera Soeur Rose-Marie est équivalent à celui d'adjointe à la Supérieure générale.

Y.C.

Le traitement de l'inceste par le psychothérapeute Réjean Simard

À la recherche de l'identité première

«80 % des personnes suicidaires chroniques que j'ai eues en traitement ont été victimes d'agressions sexuelles en bas âge», affirme le psychothérapeute Réjean Simard de Roberval, Québec, qui figure parmi les quelque 40 experts invités à la Conférence nationale de l'Association canadienne de la santé mentale, qui se termine le vendredi 23 octobre à Winnipeg. Voici des extraits de sa causerie, sur un cas-type de l'inceste en milieu rural.

«Dans la situation de l'inceste père-fille, les rôles traditionnels des parents et des enfants sont souvent inversés. Dans le cas qui nous intéresse, Nicole s'est retrouvée rapidement «la mère» de la maison malgré elle. Sa propre mère avait été écartée par le père, renforcée dans son sentiment d'inadéquacité.

«Lorsque Nicole demanda à être rencontrée, elle était âgée de 27 ans. Elle était mariée depuis 11 mois. Pendant les derniers mois précédant notre première rencontre, elle s'est retrouvée sans emploi, s'est fait voler ses bijoux, son système de son, etc. Cela l'avait affectée au point de devenir suicidaire. Elle ne fonctionnait plus, se montrait désorganisée, sans énergie, déprimée et anxieuse. Elle n'aimait pas son physique, se trouvait grosse avec ses 50 kilos.

«Il y a visiblement une disproportion entre les motifs invoqués et son état lamentable. Il fallut deux ans et demi pour qu'elle avoue, non sans difficulté, qu'elle avait vécu l'inceste avec son père pendant près de dix ans.



photo: Jean-Pierre Dubé

Réjean Simard: 600 sessions en 12 ans avec la même personne.

«Avouer ce secret la ramenait à la situation pénible qu'elle avait vécue. C'était aussi trahir son père, l'envoyer en prison, faire éclater la famille. Elle était incapable d'assumer le pouvoir énorme qu'elle possédait. Elle fut obsédée par des idées de suicide dès le début de la thérapie. Elle alla même jusqu'à faire quelques tentatives dans ce sens. Ces obsessions ont duré dix ans.

«Au début de nos rencontres, Nicole avait des tendances à l'anorexie. Elle en arriva, également, à manifester des attitudes compulsives, à se laver le corps et particulièrement les seins et la vulve, comme pour les effacer, les nier et ce, dans des états de grande désorganisation.

«Elle passa par des périodes où elle devenait perfectionniste et obsessionnelle. À d'autres moments, elle était plus passive, figée, presque sans vie. Plus la détresse devenait importante, plus les comportements auto destructeurs se manifestaient. Elle fit des tentatives de suicide. Il lui arriva quelques fois d'avoir des excès paranoïdes. C'était sa façon de lutter contre le vide et l'angoisse intolérables.

«Avec le temps, nous en sommes arrivés à distinguer en elle deux personnalités très différentes: la poupée de chiffon et la sorcière. La sorcière voudrait bien dominer mais la poupée de chiffon, qui est très envahissante, l'empêche de s'affirmer. La pulsion agressive tend donc à se transformer en désir de mort.

«Nicole s'est retrouvée dans un centre pour femmes en difficulté. Elle a dû s'y reprendre à deux ou trois reprises car elle n'arrivait pas à s'y sentir en confiance. Mais pour une première fois de sa vie, elle en est arrivée à se sentir protégée, encouragée et respectée dans ce qu'elle vivait. Ce fut un grand changement.

«Ce contact positif avec des femmes lui a permis d'unifier son identité et de développer son sentiment d'exister. En effet, ce n'est pas tant dans son identité sexuelle que la victime d'inceste important est le plus brisée mais dans son identité première, en tant qu'être ayant le droit de vivre et de se sentir bonne et digne de confiance.

«Pendant des années, le travail consista surtout à colmater les brèches et à faire en sorte que les émotions et les états d'âme qui surgissaient deviennent plus tolérables. Beaucoup d'efforts furent mis pour contenir la charge énorme qui l'habitait et la menaçait souvent.

«Aujourd'hui, Nicole a relativement réussi à sortir de son cauchemar. Elle est devenue une femme qui se fait respecter et qui est plus déterminée dans ses actions. Elle sait utiliser son énergie et sa force tout en conservant sa grande sensibilité.

«Au terme de cette réflexion, on peut se demander si le problème des hommes qui abusent des enfants ou des femmes n'est seulement qu'une question de pouvoir. À la base du mécanisme de domination qui plonge les victimes dans une détresse pouvant perdurer pendant des années, n'y aurait-il pas chez ces hommes un mal d'être, un sentiment de vide qui ne réussit pas à être reconnu et exprimé. La nature humaine est si fragile derrière les masques de la force qu'elle se donne pour se protéger!»

Extraits choisis par Jean-Pierre DUBÉ

Les résultats du travail à long terme

Une femme racée, proche de son père

Travailler avec des survivants d'inceste est très exigeant, souligne le bioénergéticien Réjean Simard. Avec sa cliente Nicole, il a fait 600 sessions en douze ans. «Je ne fais pas d'intrusion, de voyeurisme, je ne lui demande pas ce que son père lui a fait. L'important, c'est d'examiner comment elle a vécu ça, comme elle le vit dans le présent.»

Réjean Simard, 42 ans, est le président de la section québécois de l'Association canadienne de la santé mentale, qui tient son colloque national à Winnipeg. «Elle a honte, elle est une pute, elle se sent coupable, anxieuse, elle n'a pas d'estime de soi, elle est toujours en crise, elle est seule avec son secret. En parler, c'est l'hémorragie.

«Mais parce que la personne a tout avoué, ça ne veut pas dire que c'est tout réglé.» Il faut retourner dans les états d'âme, c'est très pénible et ça prend des années.

«Je n'aime pas la mentalité fast-food de la psychiatrie. Ça ne me dérange pas de voir la même personne pendant 12 ans. Je ne coûte pas cher à l'état: on a évité l'hospitalisation à répétition et la médication à outrance. Et puis les gens deviennent plus fonctionnels. Aujourd'hui, Nicole est une femme racée. Ce qu'elle a appris le plus, c'est se faire respecter, parce qu'elle reproduisait le climat de l'inceste dans ses relations.»

Nicole a même réussi à rétablir des relations avec son père. «Elle a réglé avec son père, elle lui a dit comment il l'avait brisée. Elle se fait respecter de lui maintenant. Quand il a eu le cancer, il y a deux ans, elle était la seule, sur quatre enfants, à s'occuper de lui. Elle faisait une centaine de km à tous les jours pour aller le voir à l'hôpital.

«À un moment donné, son père a demandé une annulation de mariage avec sa mère. Il lui a demandé, à Nicole, de remplir les formulaires. Elle était dans une rage, je l'étais aussi - il faut dire que je ne suis pas tellement neutre! C'était faire comme si l'inceste n'avait pas eu lieu. Accepter, ç'aurait été son arrêt de mort. Elle a refusé.

«L'inceste, c'est l'histoire de toute une famille, tout le monde a son rôle. Nicole m'a dit un jour que, malgré l'inceste, son père avait été moins destructif que sa mère.

«Cette cliente-là m'a beaucoup aidé à comprendre l'inceste. La première fois que je l'ai vue, si j'avais su dans quoi je m'embarquais, je ne suis pas certain que je l'aurais acceptée. Les deux, on s'est embarqué sans savoir. Parfois, on était coincés, je ne savais pas comment en sortir, on était tous les deux prisonniers. Ce n'est jamais facile de travailler avec un suicidaire chronique, qui vit dans la terreur de ne pas pouvoir en sortir. En écrivant, en discutant avec mes collègues, ça a comme débloqué.»

J.-P. D.

La Manitoba Teachers' Society dit non au Groupe Monnin

Le projet de gestion scolaire est sur les blocs

La décision de quatre organismes francophones (1) et de la Manitoba Teachers' Society (MTS) de ne pas participer au Groupe de facilitation de la mise en eouvre de la gestion scolaire pousse le gouvernement à reconsidérer ses options. «Il n'y aura pas de décision de la part du conseil des ministres avant plusieurs semaines», affirme le sous-ministre de l'Éducation, John Carlyle.

Suivant une réunion extraordinaire de son conseil d'administration le 2 octobre, la MTS a envoyé une lettre au premier ministre Filmon pour nommer l'agent administratif John Gisiger comme son représentant au Groupe présidé par Alfred Monnin. Mais le syndicat des profs a indiqué que cette participation était conditionnelle à la participation des organismes de la communauté francophone.

«En d'autres mots, précise l'agent Gérald Dureault des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba, la MTS considère que le comité n'a pas la crédibilité pour agir si les ayants droits ne participent pas.»

La décision a donc son importance au niveau de la province. En effet, le conseil des ministres a commencé à examiner les conséquences du refus de participation des cinq organimes. Un total de 13 personnes doivent siéger, dont trois nommés par la province.

«Nous n'avons pas finalisé la nomination des trois délégués de la province, avoue John Carlyle. C'est un temps de l'année où il est difficile de joindre les gens.

«Le gouvernement n'a pas encore établi la direction à prendre à ce point-ci. Il y a eu plusieurs réunions et discussions, poursuit le sous-ministre. L'affaire s'avère plus complexe et plus importante que prévue. Il y a de nombreuses implications à considérer non seulement au niveau du gouvernement, mais aussi au niveau de la communauté francophone.»

Une des implications du geste des organismes est la poursuite du renvoi en Cour suprême du Canada. L'audience demandée par la Fédération provinciale des comités de parents est prévue pour le 3 décembre.

Pour sa part, le président du Groupe, Alfred Monnin, n'a pas eu de nouvelles directives de la ministre Rosemary Vodrey, qui l'a nommé à ce poste en septembre. «Rien, rien, rien», a dit avoir entendu l'ancien juge en chef, quant à la volonté de la ministre de l'Éducation devant la tournure des événements.

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Il s'agit de la Fédération provinciale des comités de parents, de la Société franco-manitobaine, des Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba et des Commissaires d'écoles franco-manitobaines.

Nécrologies

Denis O. Morier

À l'hôpital de Saint-Boniface le vendredi 9 octobre 1992, est décédé à l'âge de 80 ans M. Denis Morier, époux bien aimé de Françoise (née Gary) de Saint-Boniface.

Né à Saint-Vital le 28 octobre 1911, Denis épousa Françoise en 1947. Ils ont partagé 45 ans de bonheur ensemble. Il était un ancien combattant de la Deuxième Guerre mondiale. Membre du Club des Raquetteurs, il aimait aussi jouer aux quilles au Club La Vérendrye, et jouer aux cartes. Pendant plus de 30 ans, il a travaillé pour Clover Crest Honey (Bee Maid). Dévoué à sa famille, il possédait aussi un bon sens de l'humour.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil trois filles, Lucille (Lou) et son époux Paul Gaudet de Tottenham, Ont., Gisèle et son époux Roger LaRivière, Lorraine Daniel (feu Ken Daniel). Il était surtout fier de ses trois petits-enfants, Nicole et Michel LaRivière, et Marc Daniel. Il laisse aussi trois frères, Guy et son épouse Marie, Paul et son épouse Juliette, Marcel et son épouse Francine. Lui survivent aussi ses neveux, nièces, beaux-frères et belles-soeurs, et autre parenté.

Il fut prédécédé par son frère Antonin Morier.

Le service sera célébré à 10 h, le mardi 13 octobre 1992 en l'église Sainte Famille, 778, rue Archibald, présidé par Mgr Henri Perron. L'inhumation des Cendres se fera au cimetière de Green Acres.

La direction des arrangements a été confiée au Salon Mortuaire Desjardins. 233–4949.

Ceux qui le désirent pourront faire un don à l'Association manitobaine du poumon, 629, McDermot, R3A 1P6.

Merci Denis pour la belle vie ensemble.

Merci papa, grand-papa pour ton amour.

Léon Dagesse

Paisiblement à l'Hôpital général de Portage le mercredi 14 octobre 1992, M. Léon Dagesse de Haywood, Manitoba, est décédé à l'âge de 80 ans.

Il laisse dans le deuil trois soeurs: Marie Rose Dagesse et Denise LeFloch, toutes deux de Saint-Claude, et Beatrice Laflèche-Kirouac de Saint-Malo; deux frères: Georges Dagesse de Saskatoon et Roméo Dagesse de Carman; ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Il a été précédé dans la mort par deux soeurs, Marie Anna en 1926 et Marie Aimée en 1985, et un frère, Ovide, en 1967.

Léon a vécu et travaillé sur la ferme toute sa vie et laissera le souvenir d'une personne qui aimait beaucoup les chevaux. Il manquera beaucoup à ses amis et à sa famille.

La messe de la Résurrection a été célébrée en l'église de Haywood le samedi 17 octobre. Les prières ont été récitées à 13 h 30, suivies de la messe à 14 h. L'abbé Rhéal Forest était le célébrant. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

Au lieu de fleurs, des dons à sa mémoire peuvent être faits à la Fondation des maladies du coeur du Manitoba.

La direction des funérailles avait été confiée au salon mortuaire Adam de Notre-Dame-de-Lourdes.



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. F. et D.

Recyclez ce journal

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 24 octobre

7h00 Télé-M Jem
7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Ma petite pouliche
7h31 CBWFT Les oursons volants
7h50 CBWFT Touftoufs et Polluards
8h00 Télé-M G.I. Joe
8h20 CBWFT Clyde
8h30 Télé-M Les tortues Ninja
8h50 CBWFT Tic et Tac, les rangers du risque
9h00 Télé-M Le championnat des quilles
9h15 CBWFT Vazimolo
9h40 CBWFT Looping
10h00 CBWFT Tiny toons
Télé-M Bon appétit
10h15 TV-5 Autovision
10h25 CBWFT Où est Charlie?
10h30 Télé-M Le club les branchés
10h45 TV-5 Jeunes autrement
11h00 CBWFT De Gaulle ou l'éternel défi
Télé-M Cinémaximum: Perdus dans la ville
11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Ciné-famille: Le courage des humbles
TV-5 Chassés-croisés
13h00 Télé-M Cinémaximum: Surveillance
TV-5 Viva
14h00 CBWFT L'univers des sports
TV-5 Jours de guerre
15h00 Télé-M Le tour du Québec
TV-5 Reflets
15h30 CBWFT La cour en direct
Télé-M Bugs Bunny
16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Les héros de l'hiver
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Génies en herbe
17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Les rédacteurs en chef
17h30 CBWFT Bilan de la rencontre de la SFM
Télé-M Jeopardy
TV-5 Reportages
18h00 CBWFT Métropolis
Télé-M Top musique
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
Télé-M Ciné-extra: Johnny belle gueule
TV-5 Thalassa
20h00 TV-5 Sacrée soirée
21h00 Télé-M La vie des gens riches et célèbres
21h30 CBWFT Le téléjournal
Télé-M L'heure juste
TV-5 Le cercle de minuit
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h05 CBWFT Autosport
22h20 Télé-M TVA sports
22h30 TV-5 Bon week-end
22h42 Télé-M Ciné-lune: La route de l'Ouest
23h00 TV-5 Journal télévisé suisse
23h30 TV-5 Thalassa
0h30 TV-5 Sacré soirée
2h00 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 25 octobre

7h30 CBWFT Vazimolo
Télé-M Le monde à venir
7h31 CBWFT Caliméro
8h00 CBWFT Les mystérieuses cités d'or
Télé-M Vision mondiale
8h30 CBWFT Il était une fois... Les Amériques
9h00 CBWFT La véritable histoire de Malvira
Télé-M Sur la colline
9h15 CBWFT Manigances
9h30 Télé-M Sans détour
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à la paroisse de l'Église unie (Granby) par Thierry Delay, pasteur.
Télé-M On rénove
10h15 TV-5 Musicales
10h30 Télé-M Justice pour tous
11h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Cinémaximum: À gauche en sortant de l'ascenseur
11h05 CBWFT La semaine verte
11h15 TV-5 À découvert
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Second regard
TV-5 L'heure de vérité
13h00 CBWFT Les matinées du dimanche
Télé-M Cinémaximum: Docteurs in love
TV-5 Caractères
14h10 TV-5 Le monde est à vous
14h30 CBWFT Les matinées du dimanche
15h00 CBWFT Millefeuille
Télé-M Top musique
15h30 CBWFT Génies en herbe
15h35 TV-5 Espace francophone
16h00 CBWFT La course destination monde
Télé-M Charivari élite
TV-5 Journal télévisé belge
16h30 Télé-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis
17h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
Télé-M L'événement
TV-5 L'école des fans
17h30 TV-5 Hôtel
18h00 CBWFT Découverte
Télé-M Star d'un soir
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Le dimanche
TV-5 7 sur 7
19h30 CBWFT Juste pour rire
Télé-M Tête à tête
20h00 CBWFT Les beaux dimanches: Le gala de l'excellente de La Presse 92
TV-5 Caractères
20h30 Télé-M Le TVA, édition réseau
21h01 Télé-M Cinéma du dimanche: Trois lits pour un célibataire
21h05 TV-5 Autant savoir
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
22h30 TV-5 En appel
23h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M TVA sports
TV-5 Journal télévisé belge
23h12 Télé-M Vision mondiale
23h15 CBWFT Le clap
23h30 TV-5 7 sur 7
23h45 CBWFT Ciné-club: Ninotchka
0h30 TV-5 Caractères
1h35 TV-5 Autant savoir
1h55 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/43** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* / **22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 26 octobre

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M À bien y penser
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Les étoiles de gourmandises
10h30 CBWFT Les Moomins
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 L'école des fans
11h00 CBWFT La cuisine au quotidien
11h15 CBWFT Comme on est
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 7 sur 7
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: La gouvernante
13h00 TV-5 Sacrée soirée
13h30 CBWFT Vie de famille
14h30 CBWFT Partenaires
Télé-M Santa Barbara
TV-5 La chance aux chansons
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles
15h35 TV-5 Le jeu des dictionnaires
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Bêtes pas bêtes +
TV-5 Les étoiles de gourmandises
16h45 TV-5 Défendez-vous
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Scully rencontre
17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M La montagne du Hollandais
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Taquinons la planète!
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Marilyn
Télé-M Référendum 92
TV-5 Téléobjectif
19h30 CBWFT Scully rencontre
TV-5 Téléobjectif
20h00 CBWFT Référendum 92
TV-5 Bas les masques
21h00 TV-5 Télétourisme
21h30 TV-5 Dossiers justice
22h00 TV-5 Les grands détectives
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h30 TV-5 Téléobjectif
0h00 TV-5 Téléobjectif
0h30 TV-5 Bas les masques
1h30 TV-5 Télétourisme
1h55 TV-5 Radio France internationale

Mardi 27 octobre

5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M À bien y penser
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT Pacha et les chats
César le magicien
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Les étoiles de gourmandises
10h30 CBWFT Les Moomins
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Scully rencontre
11h00 CBWFT La cuisine au quotidien
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 CBWFT Comme on est
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Téléobjectif
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Au mi-temps de l'âge
TV-5 Téléobjectif
13h00 TV-5 Bas les masques
13h30 CBWFT L'art de vivre
14h00 TV-5 Télétourisme
14h30 CBWFT Maritimes en direct
Télé-M Santa Barbara
TV-5 La chance aux chansons
15h00 CBWFT La cour en direct
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles
TV-5 Le jeu des dictionnaires
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les intrépides
TV-5 : Les étoiles de gourmandises
16h45 TV-5 Défendez-vous
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud
17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Comment ça va?
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Montréal P.Q.
Télé-M La misère des riches II
TV-5 Temps présent
20h00 CBWFT La conspiration du silence
Télé-M Le match de la vie
TV-5 Frou-frou
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
TV-5 Voyage en Nunavik
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Spécial cinéma
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Le TVA, édition réseau
22h30 Télé-M TVA sports
TV-5 Embarquement porte no.1
22h35 CBWFT Les nouvelles du sport
22h50 CBWFT Marilyn
22h55 Télé-M Mongrain de sel
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h20 CBWFT Millefeuille
23h30 TV-5 Temps présent
23h50 CBWFT Cinéma: La femme modèle
0h30 TV-5 Frou-frou
1h30 TV-5 Voyage en Nunavik
2h0 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 28 octobre

5h30 Télé-M Salut, bonjour
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 Télé-M À votre santé
8h45 Télé-M À bien y penser
9h00 CBWFT Les anges du matin
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT Pacha et les chats
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Grisu, le petit dragon
TV-5 Les étoiles de gourmandises
10h30 CBWFT Les Moomins
Télé-M La vie à Montréal
TV-5 Défendez-vous
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Nord sud
11h00 CBWFT La cuisine au quotidien
la cuisine au micro-ondes
Télé-M Le TVA, édition midi
11h15 CBWFT Comme on est
TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Voyage grandeur nature
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT L'édition magazine
TV-5 Temps présent
12h30 CBWFT Les démons du midi
Télé-M Cinéma d'après-midi: Le prix du risque
13h00 TV-5 Frou-frou
13h30 CBWFT Le temps de vivre
14h00 TV-5 Voyage en Nunavik
14h30 CBWFT Dallas
Télé-M Santa Barbara
TV-5 La chance aux chansons
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT Les Schtroumpfs
Télé-M Top modèles
15h35 TV-5 Le jeu des dictionnaires
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Kim et Clip
Télé-M Claire Lamarche
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Livraison spéciale
TV-5 Les étoiles de gourmandises
16h45 TV-5 Défendez-vous
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert
17h30 CBWFT Les détecteurs de mensonges
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
Télé-M Loto-quiz
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT L'enfer c'est nous autres
Télé-M Le hockey Molson export à TVA
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT L'or et le papier II
TV-5 Géopolis
20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 Toutes griffes dehors
21h00 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Le divan
21h25 CBWFT Le point
21h30 Télé-M Benny Hill
TV-5 Le cercle de minuit
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h10 CBWFT Les nouvelles du sport
22h25 CBWFT Marilyn
22h30 Télé-M TVA sports
TV-5 Euro 3
22h55 CBWFT Manitoba ce soir
22h59 Télé-M Mongrain de sel
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 CBWFT Cinéma: King Kong
23h30 TV-5 Géopolis
0h30 TV-5 Toutes griffes dehors
1h30 TV-5 Le divan
1h55 TV-5 Radio France internationale

Jeudi 29 octobre

- **5h30** Télé-M **Salut, bonjour!**
- **7h00** CBWFT **SRC bonjour**
- **8h00** Télé-M **À votre santé**
- **8h45** Télé-M **À bien y penser**
- **9h00** CBWFT **Les anges du matin**
- **9h30** Télé-M **Aimer**
- **10h00** CBWFT **Pacha et les chats**
  Télé-M **Bon appétit**
- **10h15** CBWFT **Grisu, le petit dragon**
  TV-5 **Les étoiles de gourmandises**
- **10h30** CBWFT **Les Moomins**
  Télé-M **La vie à Montréal**
  TV-5 **Défendez-vous**
- **10h45** Télé-M **Mongrain de sel**
  TV-5 **Feu vert**
- **11h00** CBWFT **La cuisine au quotidien**
  Télé-M **Le TVA, édition midi**
- **11h15** CBWFT **Comme on est**
  TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- **11h45** TV-5 **Vision 5**
- **12h00** CBWFT **L'édition magazine**
  TV-5 **Géopolis**
- **12h30** CBWFT **Les démons du midi**
  Télé-M **Cinéma d'après-midi: Mariez mes filles s.v.p.**
- **13h00** TV-5 **Toutes griffes dehors**
- **13h30** CBWFT **Cinéma: Un matin, une vie**
- **14h00** TV-5 **Le divan**
- **14h30** Télé-M **Santa Barbara**
  TV-5 **La chance aux chansons**
- **15h10** TV-5 **Une pêche d'enfer**
- **15h30** CBWFT **Les Schtroumpfs**
  Télé-M **Top modèles**
- **15h35** TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
- **15h57** CBWFT **0340**
- **16h00** CBWFT **Kim et Clip**
  Télé-M **Claire Lamarche**
  TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- **16h25** CBWFT **0340**
- **16h30** CBWFT **Alana ou le futur imparfait**
  TV-5 **Les étoiles de gourmandises**
- **16h45** TV-5 **Défendez-vous**
- **16h57** CBWFT **0340**
- **17h00** CBWFT **Les aventures de Tintin**
  Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
  TV-5 **Découverte**
- **17h30** CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
  Télé-M **Jeopardy**
  TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- **18h00** CBWFT **Manitoba ce soir**
  Télé-M **Chop-suey**
  TV-5 **Journal télévisé de FR2**
- **18h30** CBWFT **Tous pour un**
  Télé-M **Docteur Doogie**
- **18h35** TV-5 **Vision 5**
- **19h00** CBWFT **Lance et compte II**
  Télé-M **Minisérie: Le dernier rendez-vous**
  TV-5 **Faut pas rêver**
- **20h00** CBWFT **Raison passion**
  Télé-M **Claire Lamarche**
  TV-5 **Envoyé spécial**
- **20h30** CBWFT **À tout prix**
- **21h00** CBWFT **Le téléjournal**
  Télé-M **Ad lib**
- **21h25** CBWFT **Le point**
- **21h30** TV-5 **Le cercle de minuit**
- **22h00** CBWFT **Manitoba ce soir**
  Télé-M **Le TVA, édition réseau**
- **22h30** Télé-M **TVA sports**
  TV-5 **Montagne**
- **22h35** CBWFT **Les nouvelles du sport**
- **22h50** CBWFT **Marilyn**
- **22h55** Télé-M **Mongrain de sel**
- **23h00** TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- **23h20** CBWFT **Cinéma: Un cadavre au dessert**
- **23h30** TV-5 **Faut pas rêver**
- **0h30** TV-5 **Envoyé spécial**
- **2h00** TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 30 octobre

- **5h30** Télé-M **Salut, bonjour!**
- **7h00** CBWFT **SRC bonjour**
- **8h00** Télé-M **À votre santé**
- **8h45** Télé-M **Des mots pour le dire**
- **9h00** CBWFT **Les anges du matin**
- **9h30** Télé-M **Aimer**
- **10h00** CBWFT **Pacha et les chats**
  Télé-M **Bon appétit**
- **10h15** CBWFT **Grisu, le petit dragon**
  TV-5 **Les étoiles de gourmandises**
- **10h30** CBWFT **Les Moomins**
  Télé-M **La vie à Montréal**
  TV-5 **Défendez-vous**
- **10h45** Télé-M **Mongrain de sel**
  TV-5 **Découverte**
- **11h00** CBWFT **La cuisine au quotidien**
  Télé-M **Le TVA, édition midi**
- **11h15** CBWFT **Comme on est**
  TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- **11h45** TV-5 **Vision 5**
- **12h00** CBWFT **L'édition magazine**
  TV-5 **Faut pas rêver**
- **12h30** CBWFT **Les démons du midi**
  Télé-M **Cinéma d'après-midi: Paradis Hawaïen**
- **13h00** TV-5 **Envoyé spécial**
- **13h30** CBWFT **Cinéma: Le dingue du palace**
- **14h30** Télé-M **Santa Barbara**
  TV-5 **La chance aux chansons**
- **15h10** TV-5 **Une pêche d'enfer**
- **15h30** CBWFT **Les Schtroumpfs**
  Télé-M **Top modèles**
- **15h35** TV-5 **Le jeu des dictionnaires**
- **15h57** CBWFT **0340**
- **16h00** CBWFT **Kim et Clip**
  Télé-M **Claire Lamarche**
  TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- **16h25** CBWFT **0340**
- **16h30** CBWFT **Les débrouillards**
  TV-5 **Les étoiles de gourmandises**
- **16h45** TV-5 **Défendez-vous**
- **16h57** CBWFT **0340**
- **17h00** CBWFT **Les années coup de coeur**
  Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
  TV-5 **Jeunes autrement**
- **17h30** CBWFT **Les détecteurs de mensonges**
  Télé-M **Jeopardy**
  TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- **18h00** CBWFT **Manitoba ce soir**
  Télé-M **Drôle de vidéo**
  TV-5 **Journal télévisé de FR2**
- **18h30** CBWFT **Le clan Campbell**
  Télé-M **Rira bien...**
- **18h35** TV-5 **Vision 5**
- **19h00** CBWFT **Les grands films: Turner et Hooch**
  Télé-M **9-1-1...**
  TV-5 **Plein cadre**
- **19h30** Télé-M **Ciné-enquête: Dites-le avec des fleurs**
- **20h00** TV-5 **Bouillon de culture**
- **21h00** CBWFT **Téléjournal**
  Télé-M **Ad lib**
- **21h25** CBWFT **Le point médias**
- **21h30** TV-5 **La soupière**
- **22h00** CBWFT **Manitoba ce soir**
  Télé-M **Le TVA, édition réseau**
- **22h30** Télé-M **TVA sports**
- **22h35** CBWFT **Les nouvelles du sport**
- **22h50** CBWFT **URSS**
- **23h00** Télé-M **Mongrain de sel**
  TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- **23h30** CBWFT **Cinéma: Le dernier mensonge**
  TV-5 **Plein cadre**
- **0h30** TV-5 **Bouillon de culture**
- **2h00** TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-télé du 24 au 30 octobre 1992

Samedi 24 octobre

19h00 Télé-M **Johnny belle gueule**
Am. 1989. Drame de W. Hill. En prison, un voleur à l'apparence hideuse se fait refaire le visage par un médecin qui croit pouvoir guérir les tendances criminelles par la chirurgie plastique

22h42 Télé-M **La route de l'Ouest**
Am. 1967. Western de A.V. McLaglen. En 1843, un groupe de pionniers du Missouri émigre vers les plaines fertiles de l'Orégon.

Dimanche 25 octobre

20h01 Télé-M **Trois lits pour un célibataire**
Am. 1989. Comédie sentimentale de W MacKenzie. Pour gagner un pari, un séduisant présentateur de bulletin météo doit obtenir des promesses de mariage de trois femmes.

23h45 CBWFT **Ninotchka**
É.-U. 1939. Comédie de E. Lubitsch. Des délégués soviétiques sont séduits par la vie facile de Paris. Ninotchka, envoyée pour les remettre dans le droit chemin, est charmée par le comte d'Agoult

Mardi 27 octobre

23h50 CBWFT **La femme modèle**
É.-U. 1957. Comédie de V. Minnelli. Une dessinatrice de mode et un journaliste sportif se rencontrent par hasard dans une ville étrangère

Mercredi 28 octobre

23h25 CBWFT **King Kong**
É.-U. 1933. Drame fantastique de E. Shoedsack. Dans une île éloignée, un cinéaste découvre un gorille gigantesque qu'il veut capturer et exhiber à New York.

Jeudi 29 octobre

19h00 Télé-M **Le dernier rendez-vous**
Mélodrame de C. Jarrott. Mariée à un diplomate durant la Première Guerre mondiale, une Française s'installe à Los Angeles où elle donne naissance à deux filles. (Première de 6).

23h20 CBWFT **Un cadavre au dessert**
É.-U. 1976. Comédie policière de R. Moore. Un certain Lionel Twain invite les cinq plus célèbres détectives du monde à assister à un dîner et à un meurtre commis à une heure fixée d'avance dans son château.

Vendredi 30 octobre

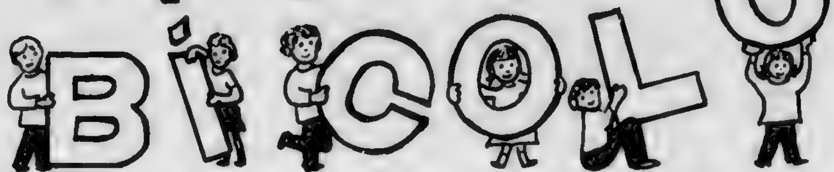
18h30 CBWFT **Music box**
É.-U. 1989. Drame judiciaire de Costa-Gavras. Ayant accepté de défendre son père d'origine hongroise accusé de crimes de guerre contre les Juifs pendant la Deuxième Guerre mondiale, une avocate de Chicago refuse de croire à sa culpabilité en dépit de témoignages accablants. Lors d'un voyage en Hongrie, elle décide de mener une enquête personnelle

19h00 CBWFT **Turner et Hooch**
É.-U. 1989. Comédie policière de R Spottiswoode. Dans une petite ville côtière, un enquêteur de police, Turner, hérite du chien d'un vieil ami assassiné. Le chien, Hooch, seul témoin du meurtre, sème le désordre dans la vie rangée de Turner mais le détective espère malgré tout s'en servir pour identifier le meurtrier

19h30 Télé-M **Dites-le avec des fleurs**
Am 1971. Drame policier de B. Sagal. Un amateur de plantes rares qui a supprimé son neveu pour satisfaire sa passion fait face à un détective sagace

23h20 CBWFT **Le dernier mensonge**
É.-U. 1989. Suspense de R. Colla. En acceptant la poursuite contre un proxénète accusé du meurtre d'une prostituée, le substitut d'un procureur met en péril sa carrière professionnelle et sa vie privée.

La page de



Qu'est-ce qui était plus haut qu'un poteau de téléphone et pesait plus qu'un éléphant?

Tu as raison, un dinosaure. Je t'en parle un peu cette semaine.

Bicolo



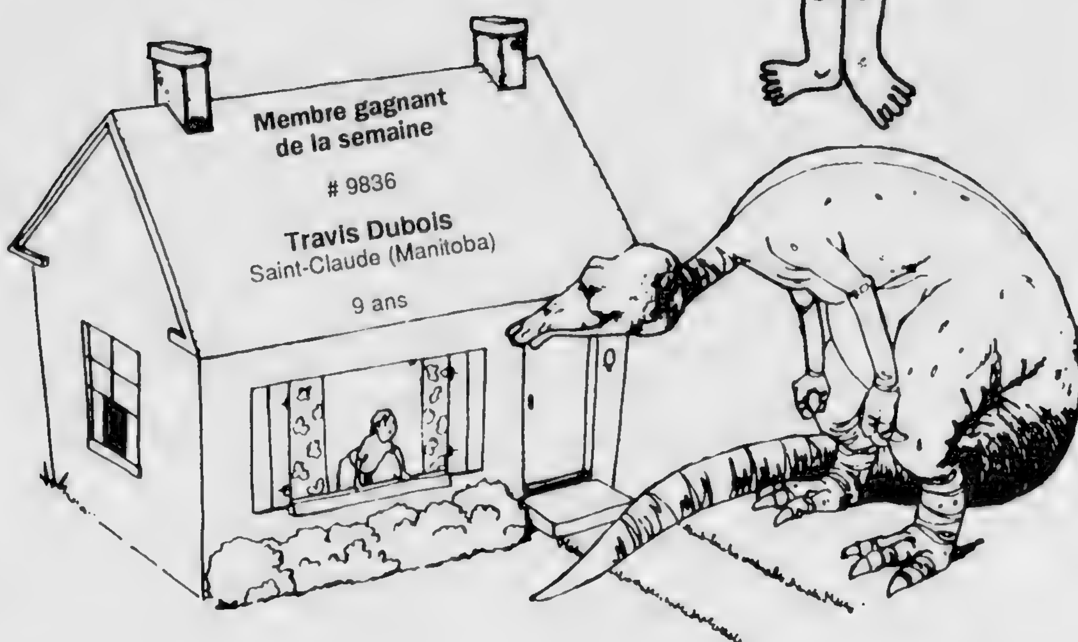
Les dinosaures

Les dinosaures sont des animaux préhistoriques. Ils vivaient il y a très longtemps: les êtres humains n'existaient pas encore.

Certains dinosaures étaient énormes. On a retrouvé quelques-uns de leurs squelettes qui mesurent jusqu'à 30 m de long. On suppose qu'ils faisaient un bruit de tonnerre en se déplaçant.

Certains se nourrissaient de plantes, on les appelle des HERBIVORES. Ils étaient plutôt calmes.

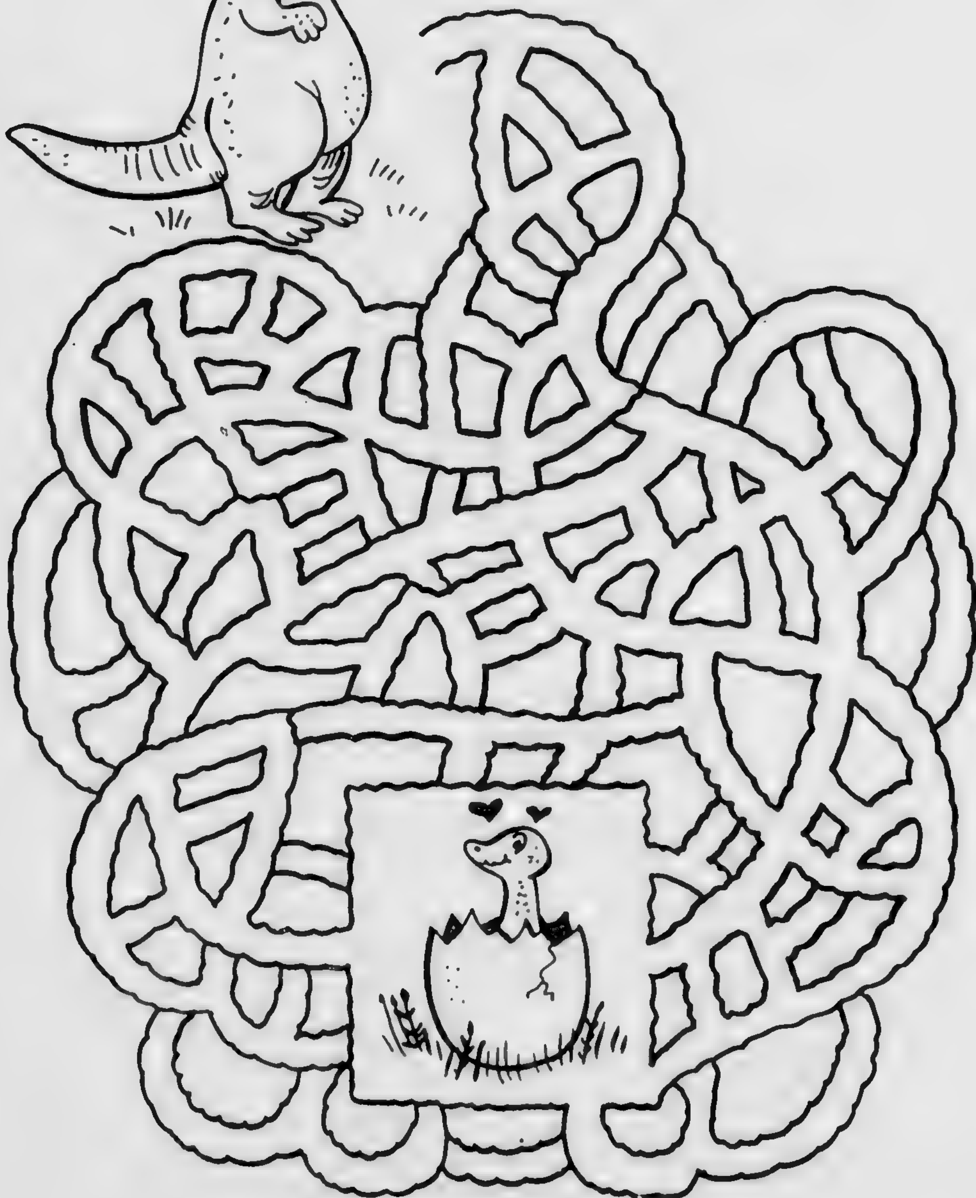
D'autres dévoraient d'autre animaux qu'ils attrappaient. On les appelle des CARNIVORES. Leurs mâchoires avaient des dents de plus de 20 cm de long.

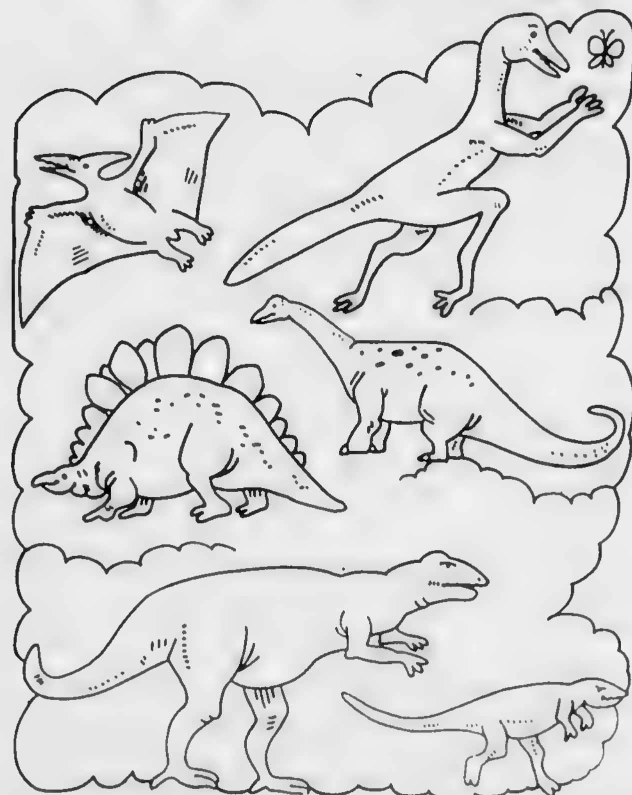




Les dinosaures se reproduisaient en pondant des oeufs. Aide Maman dinosaure à retrouver son bébé qui vient d'éclore.







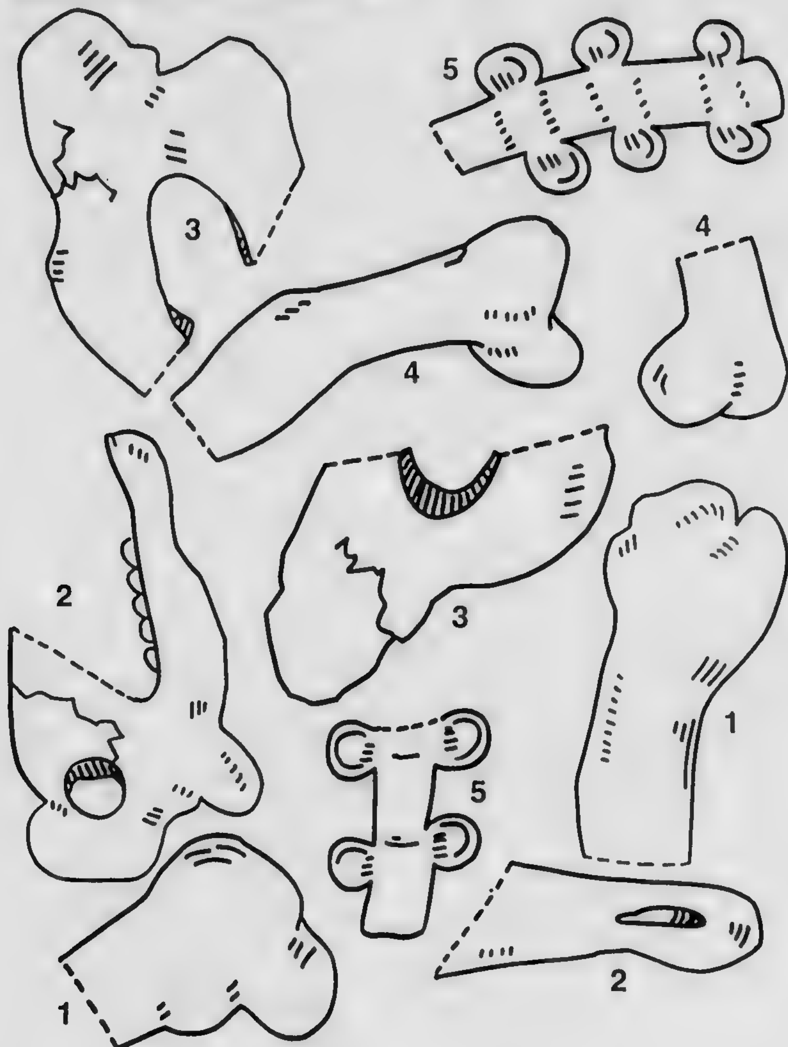
Colorie en vert les dinosaures qui regardent à gauche, et colorie en bleu ceux qui regardent à droite.

Le fossile

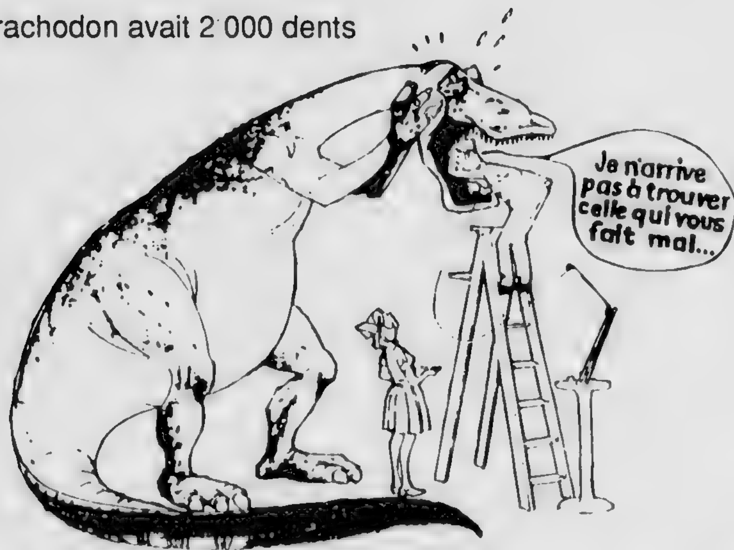
Les parties de plantes ou d'animaux d'autrefois qui ont été conservées dans des couches de sable ou de boue après leur mort sont appelées des FOSSILES.

Le mot fossile veut dire «extrait de la terre». Des os, des dents, des squelettes entiers, des traces de pattes, des oeufs et des nids, voilà les fossiles de dinosaures que les savants on étudiés.

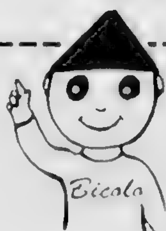
Retrouve les morceaux de ces fossiles qui se complètent.



Le trachodon avait 2 000 dents



Tu aimerais devenir membre de mon CLUB...
recevoir une carte de membre...
et avoir la chance de gagner
un prix au tirage de chaque semaine?
C'est facile.



Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
R0A 0Y0

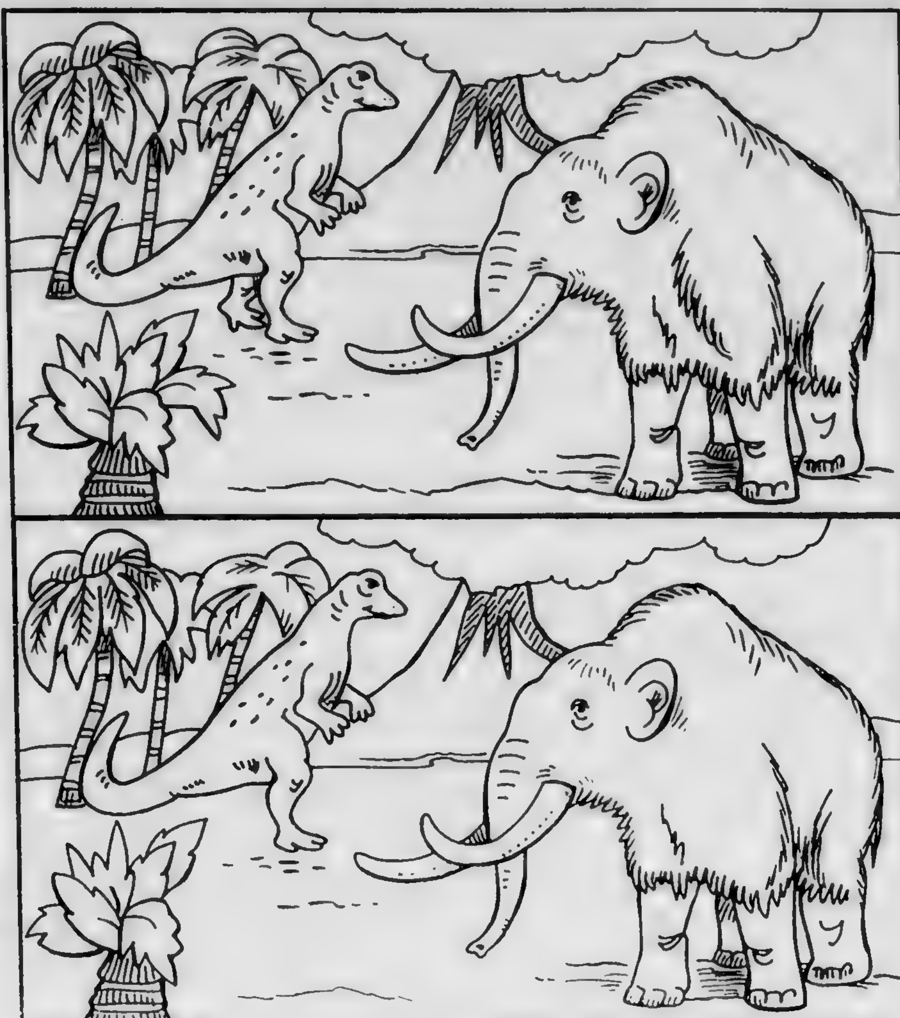
Nom: ______________________

Adresse: ______________________

____

Code postal: ____________ **Âge:** ________

Trouve les 5 différences entre ces deux dessins.



Bonjour à mes nouveaux membres:

10899	Brigitte Fontaine	Winnipeg
10900	Lise Arbez	Winnipeg
10901	Mélanie Fortier	Winnipeg
10902	Josée Dupasquier	Winnipeg
10903	Jean-Claude Lachance	Winnipeg
10904	Joël Lemoine	Winnipeg
10905	Louis Deniset-Soufi	Winnipeg
10906	Lisa Bérard	Winnipeg
10907	Meghan Forsay	Winnipeg
10908	Geneviève Trudeau	Winnipeg
10909	Rachelle Boily	Winnipeg
10910	Daniel Savard	Winnipeg
10911	Mélanie Rey	Winnipeg
10912	Chantal Tytgat	Winnipeg
10913	Chantal Lavergne	Winnipeg
10914	Christine Fontaine	Winnipeg
10915	Philip Levesque	Winnipeg
10916	Marc Normandeau	Winnipeg
10917	Maryse Chartier	Winnipeg
10918	Charles Dufour	Hull, Québec
10919	Justin Leclair	Winnipeg
10920	Derrick Ouimet	Winnipeg
10921	Joël Jameson	Winnipeg
10922	Roger Perrault	Winnipeg
10923	Sarah Chappellaz	Winnipeg
10924	Nicole Leclair	Winnipeg
10925	Sylvie Saulnier	Winnipeg
10926	Patrick Binne	Winnipeg
10927	Richard Grenier	Winnipeg
10928	Jean Grenier	Winnipeg
10929	Marc Desrochers	Winnipeg
10930	Julie Bowman	Winnipeg
10931	Jennifer Malbranck	Winnipeg
10932	Brigitte Lemoine	Winnipeg
10933	Jean-François Bérard	Winnipeg
10934	Geneviève Cormier	Winnipeg
10935	Robert St-Godard	Winnipeg
10936	Janelle Labelle	Winnipeg
10937	Valdie Legrand	Winnipeg
10938	Melissa Boille	Winnipeg
10939	Justin Deniset	Winnipeg
10940	Karine deRocquigny	Winnipeg
10941	Viviane Lentz	Winnipeg
10942	Mathieu Riopel	Winnipeg

La chronique religieuse †

Si on marchait au catéchisme

Une lectrice de Winnipeg, membre de la Ligue féminine catholique de la Cathédrale, nous a suggéré ce texte, qui est déjà paru dans la revue Le Messager en octobre 1991 sous la plume de Marcel Provost.

Les personnes de 50 ans et plus ont certainement reconnu l'expression «marche au catéchisme». À partir de ce numéro, une page de la revue sera consacrée à un second regard sur des expressions qui ont tout avantage à être le plus claires possible dans notre esprit.

Aujourd'hui, examinons les expressions péché grave et péché mortel. Ont-elles le même sens? Je dirais, pour employer une image, que nous sommes reliés à Dieu par deux fils, dont l'un part de Dieu, l'autre de nous. Il n'y a jamais de «statique» sur le fil qui part de Dieu.

S'il y a brouille, c'est uniquement de notre côté. Par exemple: manquer la messe, sans raison valable, va sûrement introduire du statique sur notre ligne, sans pour autant couper la communication avec Dieu. En effet, manquer la messe n'équivaut pas à un refus total de l'Évangile. Par conséquent cet acte, même répété, ne saurait à lui seul orienter tout le reste d'une vie en dehors de Dieu.

C'est sérieux; c'est grave, mais pas mortel. Quand le roi David fit périr Uri pour pouvoir épouser Bethsabée, à coup sûr, c'était grave, puisqu'il y a eu un meurtre et adultère. Mortel? Le repentir de David et la suite de l'histoire prouvent que si David avait vraiment coupé avec Dieu, il n'aurait pas, par la suite, consenti à écouter la parole du prophète Nathan.

Quant à l'expression «péché mortel» au singulier, elle me laisse songeur, et voici pourquoi. J'imagine difficilement que, par un seul acte, aussi vilain soit-il, une personne entende réorienter sa vie complètement en dehors de Dieu.

Une aussi grave décision ne demande-t-elle pas du temps et des actes répétés qui finiront par endurcir la personne et la couper complètement de Dieu?

Aussi longtemps qu'elle demeure dans cette décision, on peut dire qu'elle est dans un état de péché mortel, bien qu'un retournement demeure toujours possible. Un être aussi intelligent que Lucifer aurait pu, par un seul acte, orienter sa vie tout à fait différemment.

Et c'est peut-être ce qui lui est arrivé. Sommes-nous capable d'aller jusque-là? Par souci d'honnêteté, j'ajoute qu'un document officiel de l'église affirme qu'il n'est pas impossible qu'une personne humaine réoriente toute sa vie par un seul acte, pour souligner que la liberté humaine peut aller très loin.

Notre foi pose à notre esprit des questions parfois difficiles. Mais ce n'est pas une raison pour les mettre de côté. En vérité, notre premier but n'est pas régler tous les problèmes.

Nous aimerions seulement que s'engage un dialogue sain, en tenant compte des progrès de la théologie et de la psychologie. Quand j'ai fait ma théologie, on croyait encore à la création du monde en six jours ou en six époques. Une telle vision est désormais impensable. Si certaines vérités sont mieux comprises aujourd'hui qu'autrefois, pourquoi ne pas en tenir compte?

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

GARDIENNE D'ENFANTS, bilingue, a deux ouvertures pour enfants d'âge préscolaire ou scolaire. Située près des écoles Guyot et Niakwa à Southdale. Veuillez composer le 257–0886.
729-

NETTOYAGE DE COUR résidentielle: arbre, clôture, etc. Réparation (home repairs) 50 $ du camion comble. Ray ou Gisèle 878–9225.
744-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. C.L.
752-

HOMME À TOUT FAIRE: charpentier, peinture, texture, soudage, etc. Composez le 231-2947.
753-

PRÊTE À ACCUEILLIR chez moi des enfants. Demandez pour Mona — 237–4192.
756-

PRIÈRE au Sacré-Coeur. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. L.K.
759-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. J.A.
761-

PERDU: un rouleau de film (photos souvenirs) entre la rue Eugénie et le boulevard Provencher à Saint-Boniface. Si vous le retrouvez, s.v.p. composez le 235–5075 ou le 237–2750. Merci!
763-

Recherche

RECHERCHE: une famille à Southdale est à la recherche d'une personne pour faire du ménage léger et préparer des repas 2 ou 4 jours par semaine de 13 h à 17 h. Tél.: 254–8958.
729-

RECHERCHE: personnes intéressées à travailler auprès des personnes âgées, dans leur domicile pour les tâches suivantes: soins personnels, entretien de maison, accompagner pour des sorties, visites, etc. Travail à contrat. Préférence donnée aux personnes ayant de l'expérience et/ou formation. Faire parvenir votre curriculum vitae et votre numéro de téléphone à C.P. 48073, 35, Lakewood, R2J 4A3.
746-

À LA RECHERCHE d'une personne pour garder 2 enfants chez moi, 2 ou 3 jours par semaine, à partir du 1er décembre (ou plus tôt). Composez le 254–3090.
749-

RECHERCHE: qqn de responsable pour nettoyage domestique, 1 soir/semaine dans le vieux Saint-Boniface. 233–4476 ou 237–7381.
750-

RECHERCHE: locataire, fille ou gars pour partager une maison de 3 chambres à coucher avec 2 filles. Loyer de 184 $ plus services. Libre le 1er novembre. Composez le 231–3501.
758-

À louer

À LOUER: garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent - 200, rue Horace. Chauffage et air climatisé central, stationnement, 4 repas par semaine, coiffeuse. 233–1925 de midi à 16 h.
262-

À LOUER: Appartement d'une ou 2 chambres à coucher. 245, boul. Provencher. Irène, concierge. Sonnez au 29 ou composez le 233–0198.
690-

À LOUER: 201, Des Meurons. Grand app. d'une chambre à coucher, syst. séc., air climatisé, lave-vaisselle, grand débarras. 440 $/mois, stationnement inclus. Composez le 237–3470.
741-

À LOUER: appartement moderne d'une chambre à coucher, propre, tranquille, planchers de bois franc, appareils ménagers récents, près du Collège et de l'Hôpital. 350 $. Libre le 1er novembre. 231–1881.
742-

À LOUER: appartement de deux chambres à coucher à Saint-Boniface. Situé dans un immeuble tranquille, propre, sur la rue Ritchot nord. 449 $. Câble, air climatisé, sécurité inclus. Libre le 1er novembre. 235–1043.
743-

À LOUER: 533, De la Morénie, app. de deux chambres à coucher, lave-vaisselle, réfrigérateur sans givre, poêle, climatiseur, stationnement. 485 $, plus électricité. 222–7810. Disponible 1er décembre.
745-

À LOUER: 1. St-Bon. Maison d'une ou 2 chambres à coucher. 350 $ et 450 $. 2. Garçonnière, 1er plancher, meublée, 290 $, pour non fumeur. 3. Appartement de 2 chambres à coucher, 375 $ pas de services à payer. 233–2171.
747-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. av. de la Cathédrale. Services inclus. 360 $/mois. Libre immédiatement. Composez le 233–6091.
748-

À LOUER: app. d'une chambre à coucher au sous-sol avec accès à la laveuse et sécheuse. Libre le 1er décembre. — À LOUER: stationnement pour une auto au 525, Des Meurons. Composez le 231–0224.
751-

À LOUER: petit appartement de deux chambres à coucher. Propre et tranquille. Près de l'école et services d'autobus. Loyer 375 $, incluant chauffage, eau et stationnement. Libre immédiatement. Composez le 237–9283 ou le 453–5281.
755-

À LOUER: 201, Des Meurons, très grande garçonnière, syst. séc., air climatisé, grand débarras, 325 $/mois, stationnement inclus. 237–3470.
757-

À LOUER: rue Louis Riel, une chambre à coucher, au sous-sol d'une maison. 300 $, tout inclus. Composez le 237–0493 après 21 h.
760-

À LOUER: appartements, 151, Dumoulin, 1 chambre à coucher, studio. Composez le 233–5087 après 18 h. Irène ou Christian.
762-

QUIZ

Du fromage s'il vous plaît!



QUESTIONS

1. Combien existe-t-il de variétés de fromages?

2. Comment a-t-on découvert le fromage?

3. Est-ce vrai que plusieurs noms de fromage sont tirés de l'endroit où on a fabriqué le fromage pour la première fois?

4. Quelle variété de fromage est fabriquée au monastère des Trappistes à Holland?

5. Quelle est la différence entre le suisse, le gruyère, l'emmenthal et le jarlsberg?

6. Le fromage est fait à base de quel type de lait, généralement?

7. Quel est le temps de maturation d'un fromage?

REPONSES

1. Il existe plus de 500 variétés de fromages, que l'on peut regrouper dans une vingtaine de catégories. On peut mentionner les grandes variétés: fromages frais (à pâte fraîche et fromages blancs), fromages à pâte molle (à croûte fleurie et à croûte lavée), fromages à pâte demi-ferme, fromages à pâte ferme ou dure, fromages bleus (à pâte persillée), fromages fondus, succédanés de fromage (simili-fromages) et fromages de chèvre.

2. Selon le Dictionnaire encyclopédique des aliments, la découverte du fromage fut probablement le fait du hasard. L'origine exacte n'est pas connue mais on sait grâce à des fouilles archéologiques que le fromage est fabriqué depuis plus de 5 000 ans.

La plupart des fromages connus aujourd'hui sont d'origine européenne.

3. C'est vrai. Voici quelques exemples: le nom du brie provient de la province LaBrie; le camembert tire son nom d'un village français où Jeanne Harel l'a développé en 1791; l'emmenthal a été nommé d'après une vallée en Suisse; le nom havarti provient d'une ferme du Danemark; le monterey jack est originaire du comté de Monterey en Californie; le roquefort a été nommé selon cette région en France.

Aussi, les monastères ont souvent été fabricants de fromage, d'où les noms des fromages saint-paulin, tête-des-moine, trappistes, munster.

4. Il s'agit de la recette originale du port-salut. Le monastère de Holland a obtenu un permis spécial pour fabriquer du fromage à partir de lait non pasteurisé, contrairement à la majorité des autres fabricants de fromage au Canada et aux États-Unis.

5. Les quatre fromages sont des variétés semblables, de pâte ferme et à gros trous, fais à partir de lait de vache et mûri de 3 à 9 mois. Le Jarlsberg se distingue par le fait qu'il est originaire de la Norvège et parce ce qu'il est plus sucré (à saveur de noisettes parfois).

6. On peut utiliser du lait de chèvre, de brebis, de jument, de renne ou de buflonne pour faire du fromage, mais le lait de vache est le plus communément utilisé.

La sorte de lait utiliséefigure parmi les facteurs qui déterminent les caractéristiques, la qualité et la valeur nutritive d'un fromage. Autres facteurs: la race et l'alimentation des animaux, les conditions climatiques, le coagulant, l'affinage (dernière étape de la fabrication) et les conditions de stockage.

7. Le temps de maturation varie d'un fromage à un autre. Cela peut aller d'une semaine (le munster) à deux ans (le parmesan). La plupart des fromages prennent entre 2 et 9 mois. D'autres ne sont pas mûris, comme le fromage cottage, le mozzarella et le feta.

Karine BEAUDETTE

RECETTES

Des biscuits aux fibres

Bien que le déjeuner soit le repas le plus courant pour la consommation de céréales riches en fibres, le reste de la journée offre également plusieurs occasions de les utiliser.

Essayez les céréales à 100 % de son dans la préparation des muffins, biscuits et pains éclair. Choisissez des recettes qui fournissent un minimum de 2 g de fibres par portion comme dans la recette suivante.

Biscuits au son, à l'avoine et à la cannelle

500 mL (2 tasses) de céréales à 100 % de son
75 mL (1/3 tasse) d'eau chaude
175 mL (3/4 tasse) de shortening
175 mL (3/4 tasse) de sucre granulé
125 mL (1/2 tasse) de cassonade bien tassée
2 oeufs
2 mL (1/2 c. à thé) de vanille
325 mL (1 1/3 tasse) de farine tout usage
15 mL (1 c. à table) de cannelle
5 mL (1 c. à thé) de bicarbonate de sodium
2 mL (1/2 c. à thé) de sel
375 mL (1 1/2 tasse) de flocons d'avoine à cuisson rapide

Mélanger les céréales et l'eau. Couvrir et laisser reposer pour ramollir les céréales. Battre en crème le shortening, le sucre et la cassonade jusqu'à ce que le tout soit léger et mousseux.

Ajouter les oeufs et la vanille en battant. Mélanger la farine, la cannelle, le bicarbonate et le sel; incorporer au mélange crémeux, Ajouter les céréales ramollies et les flocons d'avoine en remuant pour bien mélanger. Déposer par grosses cuillerées sur des plaques à pâtisserie, à environ 2 po (5 cm) d'intervalle. Cuire au four à 375°F (190°C) environ 10 minutes ou jusqu'à ce que les biscuits soient dorés. Laisser refroidir sur des grilles. Conserver dans un contenant hermétique.

Donne environ 54 biscuits.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West B.A., M.A., LL.B.
** Également membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



Hogue ▪ Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201,
Saint-Boniface (MB)
R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.



• **CONCEPTION GRAPHIQUE**
• **TYPOGRAPHIE**
• **MISE EN PAGE**
• **IMPRIMERIE**
TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 233-1038
SERVICE ET QUALITÉ

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT
Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR ▪ MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
▪
Ligne Directe (204) 988–0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Téléphone (204) 949–1312
Fax (204) 957–0945
VANCOUVER ▪ WINNIPEG ▪ FORT FRANCES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage — Téléphone:
360, rue Main — **957-0050**
Winnipeg (Man.) — Télécopieur:
R3C 4G1 — **957-0840**
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
185, boulevard Provencher, pièce 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
&
Dr Nathalie Cassis
Optométriste
• **Examen de la vue**
• **Lunettes ajustées**
• **Verres de contact**
201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr R. J. Lecker
Dr M. N. Lecker
Optométristes
Examen de vue
2e étage, édifice 264, av. Portage
Téléphone: 943-6628

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942–0059
pour rendez-vous
409–428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

Avis aux annonceurs
Cette espace est à votre disposition.
LA LIBERTÉ
237-4823



BRUNET *Monuments*
Troisième génération
• TRADITIONNEL
• RELIGIEUX
• HISTORIQUE ET
• CONTEMPORAIN
L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233·7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre, Edmond Timmerman et Jeannette Filion-Rosset
- Thérapie individuelle, couple et familles
- sessions de groupe
261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires

Associés	André G. Couture, c.a.
	Raymond A. Cadieux, c.a.
	Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil	Gabriel J. Forest, f.c.a.
Adjoint principal	Donald H. Smith, c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

C&L
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

UNE VISION SUR LE MONDE...

BDO GUENETTE CHAPUT travaille avec vous depuis 1960 afin que vous puissiez réaliser votre plein potentiel au sein de votre entreprise et de votre communauté. Notre vision sur le monde garantit une qualité dans nos services permettant de mieux préparer, avec vous, l'avenir avec confiance.

- comptabilité, vérification;
- fiscalité, TPS, impôts;
- informatique;
- évaluation d'entreprises;
- finance, rentabilité;
- insolvabilité;
- plans d'affaires;
- analyse du rendement;
- marketing;
- services à la clientèle;
- planification stratégique;
- étude de faisabilité;

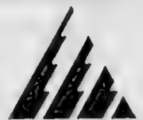
BDO DUNWOODY WARD MALLETTE
COMPTABLES AGRÉÉS & CONSEILLERS EN GESTION

BDO Dunwoody Ward Mallette;
- est la 7e firme d'importance au Canada;
- possède plus de 120 bureaux à travers le Canada;
- est présente dans plus de 62 pays dans le monde entier.

WINNIPEG: (204) 233–8593 FAX: (204) 237–0134

BRANDON	KENORA	FORT FRANCIS	DRYDEN	THUNDER BAY
(204) 727-0431	(807) 468-5531	(807) 274-9848	(807) 223-5321	(807) 623-4444

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Claude Forest
Jacques Forest
160, rue Marion 237-8434



Agence d'assurance
Aurèle Desaulniers
(1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: **233-4051**
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels de musique enregistrée
KARAOKE animé pour votre party, club ou soirée sociale
Jeux de lumières
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC – Tél.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

FINANCES



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
• déclaration de revenu informatisée
• tenue de livre
TX TEAM 2020
100 % CANADIEN

MÉTIERS

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474–2070

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Funérailles, «sociales», «showers»
Pierrette Ménard 878–2472

Le Journal des jeunes

Volume 4, nº 4, 55¢
Saint-Boniface (MB)
du 23 oct. au 5 nov. 1992

Éditorial

Expo Canada?

Le gouvernement canadien a eu la bonne idée d'offrir gratuitement aux Espagnols son pavillon construit spécialement pour l'Exposition universelle de Séville.

C'est une belle façon de conclure cet événement qui, pendant six mois, a permis à 16 millions de visiteurs du monde entier de découvrir et d'apprécier d'autres peuples et d'autres cultures.

Dommage qu'on n'ait pas la même chose au Canada. Une Exposition nationale qui permettrait aux Albertains, par exemple, de découvrir le Québec, et aux Québécois de flairer un peu le bon air de l'Ouest.

Au moment où les Canadiens s'apprêtent à voter sur l'avenir du pays, on a parfois l'impression, en effet, qu'ils ne se connaissent pas.

Finalement, peut-être que le gouvernement aurait dû démonter son pavillon et le rebâtir au pays. Ça aiderait peut-être les Canadiens à se découvrir.

Laurent GIMENEZ

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes.

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.
Télécopieur: (204) 231-1998

Adresse postale: Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez

Graphiste/Dessinateur: Gilbert Painchaud

Jeux: Karine Beaudette

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistement nº 8399.

Référendum du 26 octobre

OUI ou NON?

Le 26 octobre prochain, tous les Canadiens adultes pourront voter pour ou contre la réforme constitutionnelle proposée par le premier ministre du Canada et les premiers ministres des provinces.

La Constitution d'un pays, ce sont les règles de base que les citoyens se donnent pour vivre ensemble.

Par exemple, au Canada, une des règles est que le gouvernement doit être élu par la population (démocratie). Une autre règle précise que les hommes et les femmes ont les mêmes droits (égalité des sexes).

La Constitution du Canada est vieille. Elle date de 1867. À cette époque, le pays ne comptait que quatre millions d'habitants et quatre provinces. Aujourd'hui, il y a 27 millions d'habitants, dix provinces et deux territoires.

La Constitution a été modernisée une première fois en 1982. Aujourd'hui, le gouvernement pense qu'il faut faire de nouveaux changements pour répondre aux demandes de trois secteurs importants de la société canadienne: le Québec, les provinces de l'Ouest, et les Autochtones.

Entente de Charlottetown

Voici la question à laquelle les Canadiens devront répondre lors du référendum du 26 octobre:

OUI / NON

Acceptez-vous que la Constitution du Canada soit renouvelée sur la base de l'entente conclue le 28 août 1992 à Charlottetown ?

☞ À ton tour de voter!

Puisque les enfants n'ont pas le droit de vote, Le Journal des jeunes leur offre la possibilité de s'exprimer eux aussi sur la question. Il suffit de cocher la case oui ou non en haut et de nous envoyer le bulletin rempli.

Tu peux aussi expliquer en quelques mots les raisons de ton vote. Plus tard, nous publierons les résultats, et nous verrons si les enfants ont voté comme les adultes. Attention: notre référendum est réservé aux moins de 18 ans!

Nom:______________________

Ville et province:______________________

Raisons du vote:______________________

____



Des nouveaux droits pour le Québec

Le Québec est la seule province dont la majorité de la population est francophone (environ 85 % des sept millions d'habitants). La réforme constitutionnelle prévoit quatre éléments pour l'aider à conserver son identité au sein du Canada.

1) La société distincte.
La Constitution reconnaît que le gouvernement du Québec a le rôle de protéger et de développer la langue et la culture françaises.

2) La Chambre des communes.
25 % des députés à la Chambre des communes devront toujours provenir du Québec, même si, un jour, les Québécois représentent moins de 25 % de la population canadienne. La Chambre des communes vote les lois et peut renverser le gouvernement canadien.

3) La Cour suprême.
Trois des neuf juges de la Cour suprême devront toujours provenir du Québec. La Cour suprême s'assure que les lois fédérales et provinciales respectent la Constitution.

4) Le droit de veto.
Le Québec, comme les neuf autres provinces, pourra s'opposer à tout changement aux institutions fédérales (Chambre des communes, Sénat, Cour suprême, etc.).







Un Sénat égal pour l'Ouest

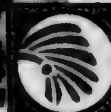
À l'heure actuelle, plus les provinces sont peuplées, plus elles ont de députés et de sénateurs. Pour corriger cette inégalité, le projet constitutionnel prévoit la mise en place d'un Sénat «triple E» réclamé depuis des années par les provinces de l'Ouest.

Triple E signifie:

1) égal: toutes les provinces auront le même nombre de sénateurs, c'est-à-dire six. À l'heure actuelle, l'Ontario, par exemple, a quatre fois plus de sénateurs que le Manitoba.

2) élu: es sénateurs seront nommés par les assemblées législatives des provinces ou élus directement par la population. À l'heure actuelle, ils sont nommés par le premier ministre du Canada.

3) efficace: le nouveau Sénat aura plus de pouvoirs que le Sénat actuel. S'il n'est pas d'accord avec une loi adoptée par la Chambre des communes, cette loi sera soumise au vote de tout le Parlement (337 députés et 62 sénateurs).



L'autonomie pour les Autochtones

Le projet constitutionnel reconnaît le droit des Autochtones à se gouverner eux-mêmes.

D'ici cinq ans, ils devront mettre en place un gouvernement autochtone qui produira des lois pour les 650 000 Indiens, Métis et Inuit répartis dans tout le Canada.

Les lois autochtones devront être compatibles avec le maintien de l'ordre et de la paix au Canada.

EN BREF

Égypte

Séisme meurtrier

Plus de 450 personnes sont mortes dans le tremblement de terre qui a frappé la ville du Caire le 12 octobre. Les secousses ont duré plus d'une minute et plusieurs centaines d'immeubles se sont écroulés.

États-Unis

Greffe ratée

La première femme à subir une greffe de foie prélevé sur un porc est morte quelques heures après son opération le 12 octobre. L'Américaine Susan Fowler devait recevoir un foie humain prochainement.

Lituanie

Fuite d'atomes

L'unique centrale nucléaire de Lituanie, un petit pays d'Europe, a dû être fermée à cause d'une fuite. Selon les responsables, la population et l'environnement ne sont pas menacés.

Iran

Marché atomique

Un journal américain affirme que l'Iran a négocié en secret l'achat de missiles nucléaires avec une ancienne république de l'Union soviétique, le Kazakhstan.

Bangladesh

Mort aux rats!

Le gouvernement du Bangladesh a lancé sa campagne annuelle d'extermination des rats. Les rongeurs détruisent 450 000 tonnes de riz par an et privent trois millions de personnes de nourriture.

Amazonie

Nouveau singe

Une nouvelle espèce de singe a été découverte dans la forêt amazonienne. La petite bête, qui tient dans une poche, a un visage de koala et des rayures sur le corps.

Pays-Bas

Nouveaux films

Six films inédits de Walt Disney ont été découverts aux Pays-Bas. Ces films silencieux, tournés entre 1923 et 1927, mélangent dessins animés et personnages réels.

États-Unis

Bravo Michael!

Dix mois après son lancement, l'album Dangerous de Michael Jakson s'est déjà vendu à 15 millions d'exemplaires. L'album précédent, Thriller, s'est vendu à 40 millions d'exemplaires en tout.

Irlande: la parole est aux bombes

Une personne est morte et plusieurs autres ont été gravement blessées lorsqu'une bombe a éclaté dans un pub de Londres, en Angleterre, le 12 octobre.

L'attentat a été revendiqué par l'Armée républicaine irlandaise (IRA). Ce groupe terroriste utilise la violence depuis des années afin d'obtenir la réunification de l'Irlande, divisée en deux depuis 1921.

Les attentats de l'IRA ont fait des dizaines de morts en Angleterre et en Irlande du Nord ces dernières années. Ils provoquent des dégâts et des dérangements qui coûtent des milliards de dollars chaque année au gouvernement et à la population britanniques.





Les bagarres entre soldats britanniques et membres de l'IRA ne sont pas rares.

Une guerre de religion

Lorsque l'Irlande est devenue indépendante en 1921, les Britanniques ont conservé la partie nord du pays parce que la majorité de ses habitants sont protestants, comme les Anglais.

L'IRA réclame le rattachement de l'Irlande du Nord à la République d'Irlande, dont la majorité de la population est catholique. Les Irlandais ont aussi leur propre langue et leur propre culture.

Inde: les vaches sacrées font ce qui leur plaît

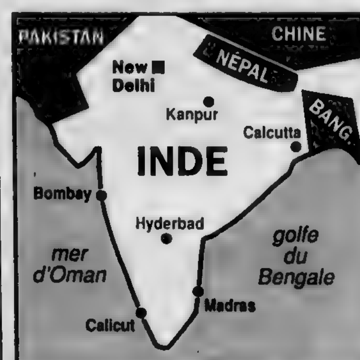
Les responsables de New Delhi, la capitale de l'Inde, ont décidé de faire la chasse aux vaches sacrées qui se promènent en toute liberté dans les rues de la ville. Mais la population n'est pas toujours d'accord.

Dans la religion hindoue, les vaches sont sacrées parce qu'elles représentent la mère. On les laisse donc faire tout ce qu'elles veulent.

À New Delhi, au moins 200 000 vaches appartenant à des bergers circulent librement



dans la ville. Elles salissent les rues, bloquent la circulation et provoquent des accidents de voitures.



Les responsables de la ville ont commencé à les capturer pour les transporter à la campagne. Mais la population proteste: «Les vaches sont nos mères, disent les passants. Pourquoi les embêtez-vous?»

Les habitants de New Delhi défendent leurs amies à cornes pour une autre raison, plus terre à terre: elles leur fournissent du bon lait frais tous les jours!

Un pays de végétariens

En Inde, entre 100 et 150 millions de personnes ne mangent jamais de viande pour des raisons religieuses.

En effet, selon la religion hindoue, les humains se réincarnent dans les animaux après la mort. C'est ce qu'on appelle la métempsychose.

L'hindouisme, pratiqué par 630 millions d'Indiens, est la religion majoritaire dans ce pays.

Les autres religions importantes sont l'islam (85 millions), le sikhisme (14,4 millions) et le christianisme (12,5 millions).

Koweït: la démocratie au masculin

Pour la première fois depuis sept ans, des élections ont eu lieu au Koweït le 5 octobre dernier. Ce petit pays de deux millions d'habitants, célèbre depuis la guerre du Golfe, n'est cependant pas un modèle de démocratie.

Au Koweït, seuls les hommes âgés d'au moins 21 ans peuvent voter, à condition que leur famille soit établie dans le pays depuis au moins 72 ans. Les femmes n'ont pas le droit de vote.

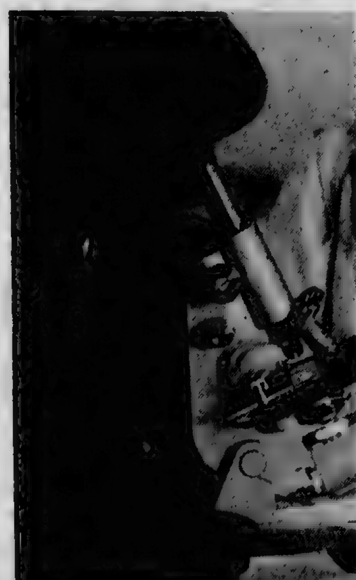
Résultat: les 50 députés du Parlement sont élus par seulement 12,5 % de la population koweïtienne. De toute façon, les pouvoirs du Parlement sont limités par l'émir Jaber al-Sabah dont la famille dirige le pays depuis des siècles.

Rappelons que la guerre du Golfe a été déclenchée en janvier 1991 pour libérer le Koweït de l'occupation irakienne.

* Info quiz

1) Quelle est la première province canadienne qui a accordé le droit de vote aux femmes?

Réponse en page 4.



Les femmes Koweïtienne n'ont pas le droit de vote, mais elles ont certainement celui de travailler!

Une nouveauté: le tigre congelé!

Des scientifiques ont décidé de créer une banque génétique pour préserver certains animaux en voie de disparition comme les tigres.

Les tigres de Sibérie et de Sumatra sont particulièrement menacés. Il en reste moins de 1 000 en liberté. Ils seront donc les premiers à faire leur entrée dans ce «zoo congelé».

On prélèvera sur quelques-uns d'entre eux de la salive, du sang, du sperme, des embryons et des cellules. Le tout sera conservé par cryogénie, c'est-à-dire congelé à - 230,5°C.

Les scientifiques espèrent que ces échantillons permettront d'éviter la disparition totale de ces deux espèces de tigres.

Il suffirait alors d'introduire du sperme de mâle congelé dans le système de reproduction des femelles pour donner naissance à de nouveaux petits.



* Info quiz

2) Qu'est-ce qu'un tigron?

Réponse en page 4.

EN BREF

Canada

A + en chimie

Le Prix Nobel de chimie a été accordé cette année à un Américain d'origine canadienne, le docteur Rudolph Marcus.

Canada

C'est non!

Selon un récent sondage, 45 % des Canadiens sont opposés à l'entente constitutionnelle de Charlottetown, contre 36 % pour. Le oui est uniquement en tête en Ontario et dans les provinces maritimes.

Québec

Pollueurs condamnés

Le gouvernement fédéral menace d'imposer une amende d'un million de dollars à chacun des cinq directeurs d'une usine chimique du Québec. Ils sont accusés d'avoir pollué le fleuve Saint-Laurent.

Canada

Noël ou Nöel?

La Société canadienne des postes a imprimé par erreur des timbres portant le mot Noël mal orthographié (Nöel). Ils seront tous détruits avant la mise en vente.

Canada

Fin de l'Expo

Le gouvernement canadien a offert à l'Espagne son pavillon de l'Exposition universelle de Séville contre la somme symbolique de 1 $. L'Expo, qui vient de se terminer, a accueilli 16 millions de visiteurs.

Colombie-Britannique

L'atout nippon

Plus de 5 000 étudiants de la 9e à la 12e année suivent des cours de langue et de culture japonaises en Colombie-Britannique. Ils espèrent que cela les aidera à trouver un travail puisque les liens économiques avec le Japon se développent sans cesse.

Canada

Pas pressés!

Les Canadiens ont tendance à se marier plus tard qu'il y a vingt ans. L'âge moyen d'une jeune mariée était de 26 ans en 1990 contre 22,6 ans en 1971. Pour les hommes: 27,9 ans en 1990 contre 24,9 ans en 1971.

Québec

Bonnes dents!

Christian Michelin, de Trois-Rivières, affirme avoir battu un record mondial en retenant pendant trois secondes, avec ses dents, deux avions en marche.

Le marché aux bébés

Un médecin de Toronto, en Ontario, a ouvert une clinique qui permet aux parents de choisir le sexe de leur bébé avant la naissance.

Les responsables de la clinique affirment que le taux de réussite est de 75 à 80 % pour les garçons, et de 67 à 70 % pour les filles. Le coût de l'opération est de 500 $.

Plusieurs associations de défense des femmes ont protesté contre l'ouverture de cette clinique. Elles ont peur que la plupart des parents aient tendance à choisir un garçon.

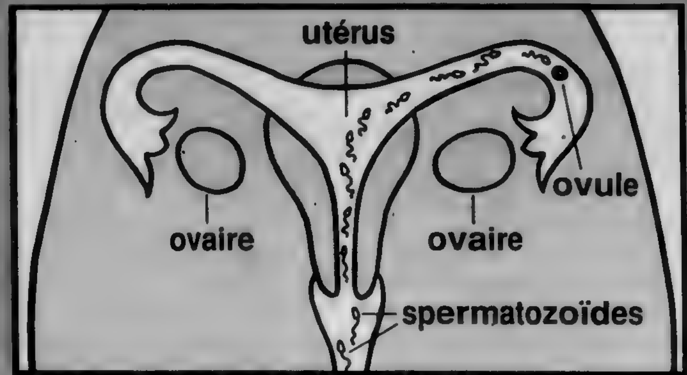


Il existe 50 autres cliniques semblables en Amérique du Nord: une à Vancouver, en Colombie-Britannique, et 49 aux États-Unis.

✳ Info quiz

3) Quel pourcentage des couples canadiens préfèrent avoir plus de garçons que de filles?

Réponse en page 4.



Comment sont conçus les bébés?

Les bébés naissent lorsque deux cellules produites par le corps humain se rencontrent dans le ventre de la maman: l'ovule de la femme et le spermatozoïde de l'homme.

Les ovules sont contenus dans des petites boules, les ovaires, situées dans le ventre de la femme. Chaque mois, un seul ovule se détache et se dirige vers l'utérus: c'est l'ovulation.

Il suffit alors que cet ovule rencontre un des millions de spermatozoïdes produits par l'homme pour que le bébé commence à se former.

Le sexe du bébé dépend du type de spermatozoïde qui a rencontré l'ovule. La moitié d'entre eux sont masculins et l'autre moitié féminins.

Dans la clinique de Toronto, on commence par prendre un échantillon des spermatozoïdes du père. Ils sont ensuite traités pour augmenter le nombre de spermatozoïdes mâles ou femelles, selon le désir des parents.

Enfin, les spermatozoïdes sont introduits dans l'utérus de la mère par insémination artificielle.



Le vert contre l'hiver

Des médecins canadiens ont mis au point une casquette équipée de deux petites lumières vertes qui permet de lutter contre le «blues» de l'hiver. Cette maladie, qui frappe 20 % des Canadiens, est due à la diminution de la lumière en hiver.

La casquette spéciale est équipée de deux ampoules vertes accrochées à la visière et qui éclairent directement les yeux. Il suffit de la porter une heure par jour pour combler le manque de lumière. Les deux tiers des malades qui l'ont essayée ont observé une amélioration après deux semaines. Son coût: 220 $.

Lamas de compagnie

Les lamas, ces animaux d'Amérique du Sud qui ressemblent à un curieux mélange de chameau et de mouton, sont de plus en plus populaires au Canada.

L'Association canadienne des lamas vient de tenir une assemblée en Colombie-Britannique. Elle regroupe plus de 200 personnes.

Les lamas fournissent une laine qui peut servir à confectionner des tissus. Ils sont aussi très utiles pour transporter des charges sur les chemins de montagne.

Contrairement à la légende, les lamas ont plutôt bon caractère et ils ne crachent pas continuellement au visage des gens. Ils peuvent donc faire de parfaits animaux de compagnie. Leur coût: entre 2 000 et 200 000 $, selon le spécimen.

✳ Info quiz

4) Quel est le pays qui produit le plus de sirop d'érable dans le monde?

Réponse en page 4.

Les pluies acides non coupables

Une récente étude révèle que les pluies acides ne sont pas responsables de la maladie qui frappe les érables dans l'est du Canada et des États-Unis depuis plusieurs années.

Au milieu des années 80, on s'est rendu compte qu'une grande quantité d'arbres étaient en train de mourir. Beaucoup d'experts pensaient que cette catastrophe était due aux pluies acides provoquées par la pollution industrielle.

On pense maintenant qu'il s'agit plutôt d'une conséquence du très dur hiver 1979-80. Les successions de pluie et de gel ont tué de nombreux arbrisseaux et détruit beaucoup de racines cette année-là.



Barbie n'a pas la bosse des maths

«Les cours de maths sont durs»: ces six mots prononcés par la nouvelle poupée Barbie adolescente ont suffi à déclencher contre elle une tempête de protestations.

Plusieurs associations de parents, de mathématiciens et de protection des droits de la femme se sont plaintes à la compagnie de jouets Mattel qui fabrique les Barbies.



Selon elles, la poupée parlante renforce le préjugé selon lequel les filles ne sont pas douées pour les mathématiques.

Mattel a promis que les nouvelles poupées qui sortiront de ses usines ne se plaindront plus des cours de maths.

✳ Info quiz

5) Quelle profession Barbie a-t-elle exercé avant toutes les femmes?

Réponse en page 4.

Le Club du Journal des jeunes



Les superstitions

Les superstitions sont partout. Même si on sait qu'elles sont complètement illogiques, qui peut oser dire qu'il ne redoute pas un vendredi 13? Ou qu'il ne s'est jamais croisé les doigts en espérant que cela apporte de la chance? Nous avons tous nos objets porte-bonheur personnels. C'est la même chose dans toutes les civilisations depuis les tous premiers temps.

1. Vrai ou faux? La plupart des gratte-ciel au Canada et aux États-Unis n'ont pas d'étage numéro 13.

2. Quelle est l'origine de la mauvaise réputation du numéro 13?

❑ A. La dernière cène avec Jésus-Christ et les 12 apôtres (donc 13 personnes) la veille de sa mort.

❑ B. Le dieu préféré de la mythologie nordique tué lors d'un banquet auquel un 13e dieu s'est présenté sans invitation.

❑ C.D'après les statistiques, dès que 13 personnes sont rassemblées, l'une des 13 va mourir dans l'année suivante.

❑ D. Aucune origine connue.

3. La peur du numéro 13 est devenue si commune qu'on lui a donnée un nom:

❑ A. diesitresphobie

❑ B. treziphobie

❑ C. triskaidekaphobie

4. Vrai ou faux? Dans l'Égypte antique, où l'on vénérait les chats, les chats noirs étaient déjà les moins populaires.

5. Quel personnage historique avait peur des chats noirs?

❑ A. Napoléon Bonaparte

❑ B. Jules César

❑ C. Henri VIII

6. Par contre, d'autres grandes personnalités de l'histoire aimaient et possédaient des chats. Lesquelles?

❑ A. l'empereur Jules César

❑ B. le philosophe chinois Confucius

❑ C. le prophète Mahomet



Celle-là, elle est pour moi!

7. Dans quel pays est née la croyance selon laquelle les sorcières se métamorphosent en chats noirs pendant la nuit?

❑ A. France

❑ B. Angleterre

❑ C. Chine

❑ D. Égypte

❑ E. pas de pays en particulier

8. Vrai ou faux? Le fer à cheval, considéré comme le porte-bonheur le plus universel, doit être suspendu avec ses extrémités vers le bas.

9. Vrai ou faux? La superstition est à l'origine des marteaux de porte en forme de fer à cheval.

10. Une de ces trois superstitions est inspirée par la prudence la plus élémentaire.

❑ A. ouvrir un parapluie à l'intérieur

❑ B. casser un miroir

❑ C. passer sous une échelle

11. Pourquoi dit-on que casser un miroir entraîne sept ans de malheur?

❑ A. Cela vient du roi biblique David qui avait rêvé sept années d'abondance suivies de sept années de sécheresse.

❑ B. Les Romains croyaient que la vie d'une personne évoluait en cycles de sept ans.

❑ C. Parce qu'un miroir se casse toujours en sept morceaux.

La sorcière et son balai

Remplis les espaces en utilisant la liste de mots en bas.

Les sorcières, selon une définition du moyen âge, sont des êtres ______ (1) habités par des ______ (2). On croyait à cette époque que les ______ (3) faisaient un pacte avec le ______ (4). La fonction des sorcières était multiple mais la plus habituelle était celle de faire tomber la ______ (5). Elles devaient ______ (6) jusqu'à épuisement pour qu'il se mette à pleuvoir. Ou bien, on les faisait balayer le fond d'un étang ______ (7) pour le ciel remarque la ______ (8) et fasse tomber de la pluie. Les sorcières, au milieu des tourbillons de poussière, devenaient comme ______ (9) pour les gens qui les regardaient; on aurait dit qu'elles volaient. Le balai est devenu le signe du pouvoir ______ (10) des sorcières. On disait qu'elles se rendaient à leurs assemblées nocturnes en ______ (11) à travers les airs sur un ______ (12).



diable, balai, sorcières, invisibles, volant, pluie, danser, humains, esprits, desséché, magique, poussière.

??

L'enfant de son père.
L'enfant de sa mère.
Le fils de personne.
Qui est-ce?

Malade de colère

«La colère est mauvaise conseillière» C'est une phrase que tu as peut-être déjà entendue. En effet, c'est un sage dicton, d'autant plus que la colère est aussi mauvaise pour la santé!

1. Qu'est-ce qui se passe (physiologiquement) quand on est en colère?

❑ **A.** La respiration devient plus courte.

❑ **B.** Le rythme cardiaque s'accélère

❑ **C.** Le rythme cardiaque ralentit

2. Quel problème de santé peut faire surface chez les gens qui sont souvent en colère?

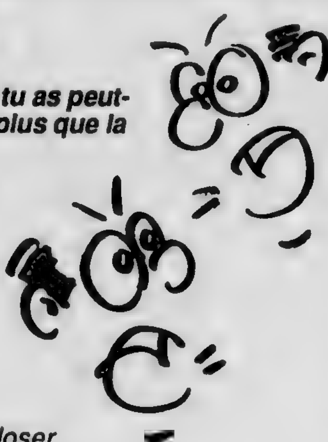
❑ **A.** évanouissements

❑ **B.** cancer

❑ **C.** maladies de coeur

3. Lequel de ces mots n'a pas de rapport avec la colère?

rager, fâcher, pacifier, exaspérer, irriter, courroucer, fulminer, se déchaîner, s'emporter, exploser



4. Complète ces expressions:

❑ **A.** «être dans une colère ________»

❑ **B.** «être ________ de colère»

❑ **C.** «être soupe au ________»

❑ **D.** «sortir de ses ________»

✳ Info quiz

Réponses:

1) Le Manitoba en 1916. Les femmes ont obtenu le droit de vote dans tout le Canada en 1918 (élections fédérales).

2) C'est un animal hybride issu d'un tigre et d'une lionne.

3) Selon un récent sondage, 15 %des Canadiens préfèrent les familles avec plus de garçons, et 14 % avec plus de filles. 71 % souhaitent le même nombre de filles et de garçons.

4) Le Canada bien sûr! 2 954 000 gallons produits en 1990. 2e pays: les États-Unis.

5) Barbie a eu son costume d'astronaute avant que l'Américaine Sally Ride devienne la première femme dans l'espace en 1983.

Réponses

Superstition: 1-vrai; 2-A et B; 3-C; 4-faux; 5-A; 6- B et C; 7-B; 8-faux; 9-vrai; 10-C; 11-B

Sorcières: 1-humains; 2-esprits; 3-sorcières; 4-diable; 5-pluie; 6-danser; 7-desséché; 8-poussière; 9-invisibles; 10-magique; 11-volant; 12-balai.

En colère: 1-B; 2-C;3-pacifier 4-A. noire, B. rouge, C. lait, D. gonds

Devinette: la fille

Centre Culturel Franco-Manitobain

340, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba R2H 0G7
• Téléphone (204) 233-8972
• Télécopieur (204) 233-3324



Bulletin D'INFORMATION

Volume 1 Numéro 4

Les passionnés de lecture et les cinéphiles sont choyés!

POUR LE PLAISIR DE LIRE
Tel est le thème du Salon du livre du Manitoba qui se tiendra au Centre culturel franco-manitobain du **5 au 8 novembre** prochain.

Pour le plaisir de lire, c'est la grande fête du livre en français : on y célèbre les livres, ceux et celles qui les écrivent et ceux et celles qui les lisent.

Pour le plaisir de lire, c'est la présence active d'écrivains manitobains, de la québécoise Arlette Cousture, auteure du roman **Les filles de Caleb**, et de bien d'autres invités qui ont la passion de lire et d'écrire.

Pour le plaisir de lire, c'est une grande exposition de livres pour toute la famille, ainsi qu'une programmation culturelle reliée au livre.

Pour le plaisir de lire, ce sont des auteur.e.s à rencontrer, des livres à feuilleter, des débats à écouter, des livres à faire signer, des lancements de livres auxquels assister, des jeux auxquels participer.

Pour le plaisir de lire, c'est la francophonie qui sort des pages imprimées!

Pour le plaisir de lire, c'est l'occasion de dire merci et félicitations au comité organisateur de ce grand événement.

Alliance française du Manitoba, Bibliothèque publique de Saint-Boniface, Édidions des Plaines, Éditions du Blé, Centre culturel franco-manitobain, Bureau de l'éducation française, la librairie À la Page, la Boutique du livre et le Collège universitaire de Saint-Boniface.

Cinémental

CKXL et La Société des communications présentent un festival de films francophones du 9 au 15 novembre 1992. Deux programmations, une scolaire et une adulte, sont planifiées afin de répondre aux besoins de la communauté francophone.

Le volet scolaire : ***Tirelire, combine et cie...*** élèves de 9 à 12 ans; ***L'assassin jouait du trombone*** élèves de 13 à 18 ans. Ces films seront projetés dans les quatre endroits suivants : Cinémathèque de Winnipeg, cinéma de Somerset, Cinéma Jolys de St-Pierre et le Cinéma de Steinback.

Le volet communautaire sera présenté à la Cinémathèque de Winnipeg du 12 au 15 novembre.

jeudi 12 novembre
19 h : *Léolo* de Jean-Claude Lauzon, Québec 1992;
21 h : *Tous les matins du monde* d'Alain Corneau, France 1992.

vendredi 13 novembre
19 h : *Being at home with Claude*, Québec 1992;
21 h : *Hors la vie* de Maround Badadi, France 1991;
23 h : *Being at home with Claude*, Québec 1992.

samedi 14 novembre 1992 **Nuit du cinéma**
19 h : *Léolo* de Jean-Claude Lauzon, Québec 1992;
21 h : *Amoureuse* de Jacques Doillon, France 1992;
23 h : *La Sarrazine* de Paul Tana, Canada 1991;
01 heures : *La postière* de Gilles Carle, Québec 1992.

dimanche 15 novembre 1992
19 h : *documentaire* de l'ONF, et *Van Gogh* de Maurice Pialat, France 1992.

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à composer le : 233-4243

CKXL

La raison d'être de la Radio communautaire est de répondre aux besoins de la communauté. Nous avons donc conçu la grille de programmation selon deux critères :
1. Les goûts des auditeur.trice.s et 2. Les artisan.e.s-bénévoles.
Nos animateurs les plus connus se partagent la tâche de la façon suivante : Len Letain ouvre l'antenne à 6 h 30 du lundi au vendredi.
Chantal Le Dorze continue d'animer le dimanche, de 19 h à 21 h, une émission qui est consacrée aux artistes manitobain.e.s.
L'histoire manitobaine est à l'honneur le vendredi de 12 h 30 à 13 h 30 avec Georges Coutu. Charles Fillion anime "Écho de la parole" le dimanche de 10 heures à midi. Le Père Svoboda, secondé par ses collaborateurs, anime une émission de trente minutes consacrée aux malades le dimanche de midi trente à 13 heures.
C'est Jacques Lévesque, Charles Laflèche et Christophe van Eyck qui animent "Les coulisses du sport", le lundi et le vendredi, de 18 heures à 19 heures. On répond même à vos demandes spéciales le dimanche de midi trente à 14 heures.
Appelez-nous au : 233-4243



Le Cercle Molière

Laissez le Cercle Molière vous faire frissonner de peur... La chair de poule ...est garantie!!

Le Cercle Molière présente un suspense classique du répertoire canadien **J'vais revenir avant minuit**, de Peter Colley, traduction de Josée LaBossière.

Depuis sa première présentation en 1979, la pièce a été reprise une soixantaine de fois, attirant partout des éloges.
Voici une pièce exceptionnellement bien construite, où la réalité et l'impensable se confondent avec une efficacité rare.

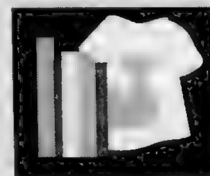
Dans le cadre de la série Classique du Cercle Molière, le spectacle sera présenté en la Salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher.

Un spectacle à voir!

du vendredi 23 au samedi 31 octobre 1992, à 20 h.
(relâche le lundi 26 octobre)

Pour renseignements et réservations, composez le 233-8972.

Le Centre culturel franco-manitobain offre des services techniques, un service de pourvoyeur et des espaces à louer. Appelez-nous, nous pouvons vous aider à planifier vos activités.



LA BOUTIQUE

La Boutique d'arts et métiers offre toute une gamme d'oeuvres faites exclusivement à la main par des artistes manitobains. Ouverte du lundi au samedi, de 9 h à 21 h, et le dimanche de 12 h à 17 h.



LE CAFÉ JARDIN

Spécialisé en cuisine canadienne-française, le Café Jardin est ouvert pour le déjeuner du lundi au vendredi, de 11 h 30 à 14 h. Vaste stationnement gratuit.
Réservations : 233-9515

BONJOUR!

Nous apprécions vos commentaires et vos suggestions concernant notre bulletin d'information. Vous pouvez nous communiquer vos idées en appelant au (204) 233-8972 ou en nous écrivant au **Centre culturel franco-manitobain**.

SYLVIE ROSS
Chef du marketing et des ventes



Une soirée à ne pas manquer!

le 1er novembre, Le Rendez-Vous, 13$*
768, avenue Taché, Saint-Boniface
billets en vente : Le Rendez-Vous, 237-7692
Centre culturel franco-manitobain, 233-8972

le 2 novembre, Centre culturel de Sainte-Anne, 11$*
30, rue de l'Aréna, Sainte-Anne (Manitoba)
billets en vente : Centre culturel de Sainte-Anne, 422-5750
Centre culturel franco-manitobain, 233-8972

le 3 novembre, Centre récréatif de Saint-Claude, 11$*
Saint-Claude (Manitoba)
billets en vente : St-Claude Foods, 379-2413
Philippot Tomboy Foods, 379-2464
Centre culturel franco-manitobain, 233-8972

Tous les spectacles auront lieu à 20 h
*Le coût du billet inclut la T.P.S. et les frais d'agence.

"Bonjour Madame Bolduc!" est présenté en collaboration avec L'Association culturelle franco-manitobaine, le Centre culturel franco-manitobain et le Festival du Voyageur.

La Fédération des Aînés franco-manitobains

À l'occasion du 15e anniversaire de la F.A.F.M., le théâtre des aînés présente "**Humour et chansons**" un spectacle de variétés mettant en vedette les clubs de l'âge d'or de Saint-Adolphe, Saint-Boniface, Lorette, Saint-Malo, La Broquerie et la chorale "**Jeune de coeur**".
Des représentations auront lieu à :
Saint-Boniface : Ccfm - Salle Pauline-Boutal
le mardi 3 novembre 1992 à 13 h 30;
le mercredi 4 novembre 1992 à 20 h; et
le jeudi 5 novembre 1992 à 20 h.
Billets disponibles à la F.A.F.M.,au 235-0670
Laurier (Manitoba)
le samedi 7 novembre 1992 à 15 h 30.
Billets disponibles au Club Nouveaux Horizons au 447-2001
Saint-Georges (Manitoba)
le dimanche 8 novembre 1992 à 19 h 30.
Billets disponibles au Club Rendons-nous au 367-2555

La Fédération des Aînés aura un déjeuner d'information le mercredi 18 novembre, à midi, au Club LaVérendrye à Saint-Boniface.



Le Foyer du Ccfm

Le Mârdi Jazz*

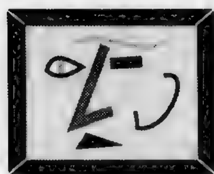
3 novembre	Ron Paley
10 novembre	David Larocque
17 novembre	Stefan Bauer
24 novembre	Travis Hreno
1 décembre	Bill Prouten
8 décembre	2 Plus 2
15 décembre	Norman Ferraris
22 décembre	Steve Hamilton

* coût d'entrée : 3$

ARTISTES INVITÉS*

5 et 6 novembre	Riff-Raff (Blues, boogie)
12 et 13 novembre	à confirmer
19 et 20 novembre	Lui et Lui (Folk, populaire)
26 et 27 novembre	à confirmer
3 décembre	à confirmer
4 décembre	Partage de Bonheur** (soirée cabaret)
10 et 11 décembre	Les Intrépides (chants de Noël)
17 et 18 décembre	Bandaline (3$) (musique traditionnelle et de Noël)

* coût d'entrée : 2$, ** coût d'entrée à être déterminé



EXPOSITIONS

Neuf enfants : Eveline Mangin Maws, du 29 octobre au 29 novembre 1992.

Les photographies d'enfants qu'elle nous présente ramènent l'artiste aux événements de sa propre enfance. Tout en resserrant les liens familiaux, ses photographies lui permettent un voyage personnel de croissance et l'entraînent vers une maturité spirituelle et artistique.

Noël des enfants : du 3 décembre 1992 au 4 janvier 1993.

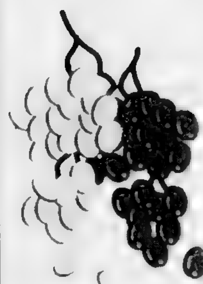
Exposition de créations autour du thème de Noël, avec la participation d'écoles francophones et d'immersion de la province du Manitoba. Une exposition riche en images, en messages et en couleurs!

Du nouveau aux Éditions du Blé !

Les Caricatures de Cayouche, de Réal Bérard et Bernard Bocquel.
Livre unique en son genre; 260 caricatures d'un monde où le canayen est toujours à fleur de peau. Cinq parties : le menton; la politique; la vie; le monde; Cayouche. Le tout bouillonne de vie et d'humour.
Riverains Rêves, Taïb Soufi, poèmes.
Tout comme les riverains observent les eaux des rivières s'écouler, la voix poétique médite sur la perte du passé, la destruction de l'équilibre, la fragilité des rapports humains.
Une histoire à chanter (histoire du 100 NONS), Antoine Gaborieau.
Dans la meilleure tradition des boîtes à chansons, on fonde à Saint-Boniface, à l'automne 1967, une boîte qui s'appellera "Le 100 NONS". Des centaines de jeunes y passeront. Quelques-uns y commenceront une carrière. Il suffit de mentionner le nom de Gérald (plus tard, Daniel) Lavoie pour dire le succès qu'on pouvait y préparer. **Une histoire à chanter** raconte les faits et gestes, en texte et en photos, des vingt-cinq premières années du 100 NONS.
Accostages, récits et nouvelles.
Cinq auteurs : René Aumann, François-Xavier Eygun, René LaFleur, Monique R. Jeannotte et Pauline Johnson-Tanguay publient des récits et nouvelles pour la première fois. Ils s'inspirent tous du fantastique. L'imprévu et le cocasse retiennent l'haleine et l'attention du lecteur.

Saviez-vous que?...

... **La Boutique** aura sa **vente de Noël le samedi 14 novembre** entre 11 h et 15h? Profitez de 5% à 20% de rabais surprises sur vos achats.
... **Le Café Jardin** s'est vu attribuer la plaque du groupe MPI (Meetings Planners International du Manitoba) pour l'excellence de son service et son hospitalité pour l'année 1991-1992?
... le **Village du Père Noël** sera ouvert au public le samedi 12 décembre à 14h? Vous êtes invités à visiter le Village et a prendre part aux nombreuses activités des lutins! Le coût du spectacle est de 4$ par personne (avec TPS).
... le **Foyer du Père Noël** vous invite à venir chanter les plus beaux cantiques de Noël, le dimanche 13 décembre de 10 h 30 à 15 h? Le coût d'entrée est de 2$ par personne (avec TPS).
... le **Ccfm** a besoin de bénévoles pour ses **bingos** qui auront lieu les : 30 octobre, 21 novembre, 13 et 29 décembre? Aidez-nous à vous offrir une programmation agréable en contactant Louise Gauthier au 233-8972.



Le Festin du Vignoble 1992

UNE DÉGUSTATION DE BONS VINS ET DE BONS METS

Le **Ccfm** vous propose de goûter aux vendanges! Une soirée réussie où la bonne chère et le bon vin agrémentent le quotidien.

Le Festin du Vignoble aura lieu en la Salle Jean-Paul-Aubry, le **vendredi 20 novembre 1992**, avec cocktail à compter de 18 h 30, suivi d'un repas gastronomique, à 20 h, préparé spécialement pour vous par **l'hôtel Westin** de Winnipeg. À chaque mets, son vin, d'où un menu soigné vous permettant de **savourer le mariage du bon vin et de la bonne chère**.

Les billets sont disponibles au coût de **60,00 $**, incluant la TPS. Un reçu pour fins d'impôt, équivalent à **20,00 $** par billet, sera émis ultérieurement par le Ccfm.

Venez vous délecter, gagner des prix alléchants lors de notre encan chinois et profiter de notre soirée dansante pour vous amuser entre ami.e.s.

Pour de plus amples renseignements et pour réservations, contactez Sylvie Ross, au Ccfm, au 233-8972.

Cette soirée est commanditée par :

TRONICA

Les tables sont prévues pour huit convives, à raison de huit bouteilles de vin par table.

LA COMMUNAUTÉ FRANCO-MANITOBAINE

ET

L'ENTENTE CONSTITUTIONNELLE DE CHARLOTTETOWN



Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

1, rue Nicholas, Pièce 1404
Ottawa (Ontario) K1N 7B7
Téléphone: (613) 563-0311
Télécopieur: (613) 563-0288



Société franco-manitobaine

Case postale 145
212-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB) R2H 3B4
Téléphone: (204) 233-4915
Télécopieur: (204) 233-1017

L'ENTENTE CONSTITUTIONNELLE DE CHARLOTTETOWN

Le présent document donne les points saillants de l'entente constitutionnelle signée à Charlottetown le 28 août 1992 en ce qui concerne les gains et les avantages que contient l'entente pour la communauté franco-manitobaine.

QU'EST-CE QU'IL Y A DE NOUVEAU?

LA DUALITÉ LINGUISTIQUE

Dans l'entente, on trouve la clause Canada. Cette clause définit les valeurs et les caractéristiques fondamentales que partagent tous les Canadiens et les Canadiennes. On y reconnaît la dualité linguistique du Canada. On peut lire ce qui suit dans l'entente:

«...toute interprétation de la Constitution du Canada, notamment de la Charte canadienne des droits et libertés doit concorder avec l'attachement des Canadiens et de leurs gouvernements à l'épanouissement et au développement des communautés minoritaires de langue officielle dans tout le pays».

On reconnaît officiellement l'existence de notre communauté en plus de donner à l'ensemble de la population canadienne et à l'ensemble des gouvernements du pays un rôle de voir que nos communautés puissent progresser et croître dans l'avenir.

C'est une protection qui n'existe pas à l'heure actuelle dans la constitution du Canada.

COMMENT LE NOUVEAU SÉNAT AVANTAGE-T-IL LES FRANCOPHONES DU MANITOBA?

L'entente de Charlottetown prévoit aussi que le Sénat sera réformé en profondeur. Deux éléments sont particulièrement importants pour notre communauté:

NOUS AURONS DES SÉNATEURS ET DES SÉNATRICES FRANCOPHONES!

Le Sénat se composerait de six représentants et représentantes provenant de chaque province et territoire, soit un total de 62 Sénatrices et Sénateurs. Il est prévu que certains d'entre eux seront des francophones de l'extérieur du Québec. Les démarches sont en cours pour garantir notre siège francophone traditionnel au Sénat.

C'EST QUOI LA DOUBLE MAJORITÉ AU SÉNAT?

Le Sénat aura besoin d'une double majorité dans le cas de projets de loi touchant la langue et la culture française. Ceci veut dire qu'on accorderait aux membres francophones du Sénat, ce qui incluerait les nôtres, un droit de veto sur toutes les questions relatives à la langue et à la culture francophone.

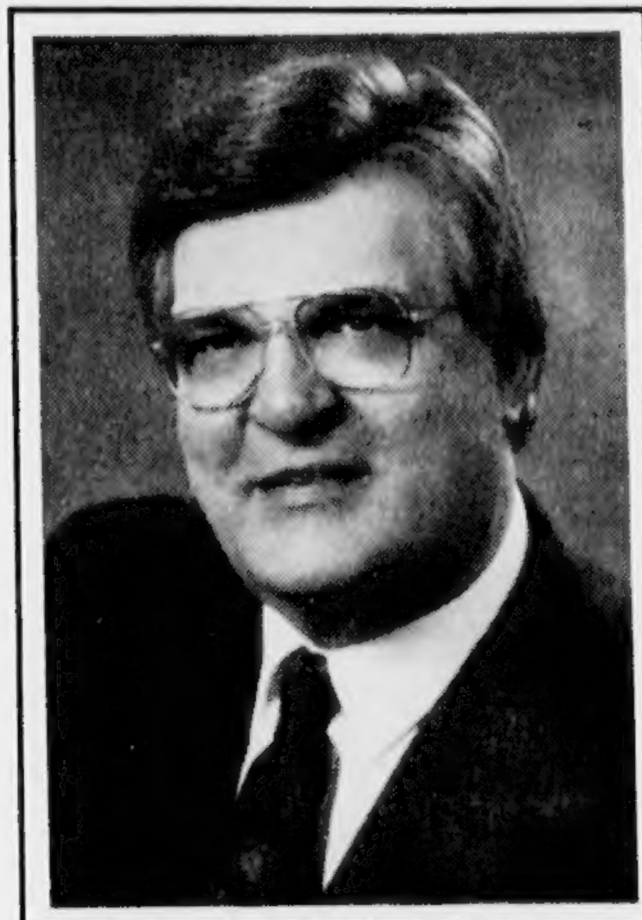
Encore là, cette disposition n'existe pas à l'heure actuelle dans la constitution du Canada.

QUEL EST LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE?

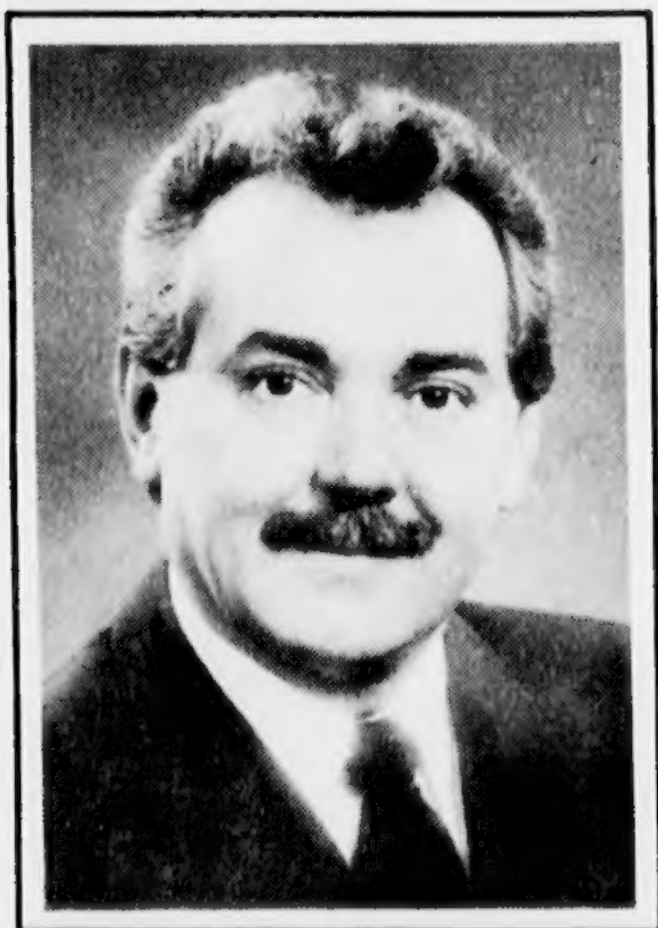
Puisque l'entente contient des garanties qui affectent notre communauté de très près, la Société franco-manitobaine (SFM) se met à votre disposition pour répondre à toutes vos questions relativement aux répercussions de l'entente sur notre communauté.

Entre le 5 et le 22 octobre, la SFM est en mesure de faire des présentations informatives à ce sujet dans nos communautés; que ce soit en rencontres privées ou publiques; organisées par la communauté, des conseils ou des organismes. La SFM estime qu'il est très important d'informer notre communauté et de lui rendre service de cette façon afin qu'elle puisse faire un choix éclairé le 26 octobre prochain.

«L'entente répond aux besoins des Franco-manitobaines et des Franco-manitobains parce qu'elle nous offre des outils substantiels qui permettront à nos communautés de s'épanouir comme elles le doivent.»



Georges Druwé, président de la SFM



Raymond Bisson, président de la FCFA du Canada

«L'entente de Charlottetown représente un document d'affirmation nationale qui permet au Canada d'enraciner ses caractéristiques fondamentales et de se donner les bases d'un renouvellement porteur d'avenir.»

Pour de plus amples informations
veuillez composer sans frais le
1-800-665-4443 ou le 233-4915